

LE TRAVAIL

ET

LA MISÈRE

LETTRES D'UN CAMPAGNARD

PAR

F. WIBRATTE (de Metz).

Pour l'aisance où elle n'est pas encore,
et la laisser où elle est déjà.

Le dominateur du monde, c'est un grain
de blé ; l'or même est son vassal.

PARIS,

RUE DE SURESNE-S^t. HONORÉ, 25.

ET GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

PALAIS-NATIONAL, 215,

1849

Imprimerie de A. HENRY rue, Cit-le-Cœur, 8.

ACTION POPULAIRE

BIBLIOTHÈQUE

SS

390
/13

074

14357
F2 G4

LE TRAVAIL

ET

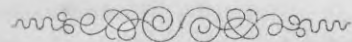
LA MISÈRE

LETRES D'UN CAMPAGNARD

PAR

F. WIBRATTE (de Metz).

Porter l'aisance où elle n'est pas encore,
et la laisser où elle est déjà.
Le dominateur du monde, c'est un grain
de blé; l'or même est son vassal.



PARIS,

RUE DE SURESNE-S-HONORÉ, 25.

ET GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

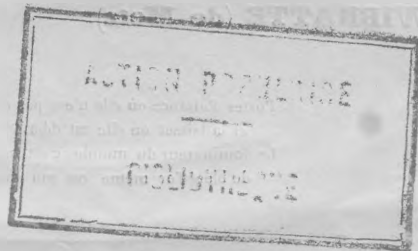
PALAIS-NATIONAL, 215

1848



TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
LETTRE I. — Bases de la Constitution du travail. — Conditions indispensables. — Nécessités auxquelles nous avons à pourvoir. — Moyens : Minimum de salaire; Caisse de chômage et ses auxiliaires; Caisse de retraite ou de la vieillesse, ses effets immédiats et dans l'avenir.....	1
LETTRE II. — Première cause de misère, insuffisance de nos céréales (Il n'y a pas une livre de pain pour chacun).....	21
LETTRE III. — Bilan de la richesse publique au point de vue de la consommation. — Nécessité d'appeler à la propriété rurale au moins un million de familles nouvelles.....	47
LETTRE IV. — De la grande et de la petite propriété rurale. — La petite propriété est la garantie d'une production toujours croissante.....	63
LETTRE V. — Causes et génération de l'aïssance et de la richesse. — Richesse du salaire. — Parallele entre les producteurs et les consommateurs. — Dangers et avantages du crédit. — Paupérisme de la pensée.	77
LETTRE VI. — De l'association agricole et industrielle. — Nécessité du travail, ou liaison intime de la propriété et du travail. — Comment vient l'esclavage.	99
LETTRE VII. — De la vie à bon marché. — Du libre échange.....	115
LETTRE VIII. — Du droit au travail. — Du droit à l'assistance.....	135



LETTRE I^{RE} *

BASES DE LA CONSTITUTION DU TRAVAIL.

Notre socialisme à nous, le meilleur et le seul vrai, c'est : porter l'aïssance où elle n'est pas, et la laisser où elle est déjà.

Nous devons commencer par prouver que sur ces seules données repose la solution tant cherchée. La brièveté imposée à une simple lettre ne permet que peu de développement ; mais nous traitons le sujet tout au long dans d'autres pages réservées à l'impression.

Laissons ici de côté la politique, laissons les finances et les besoins exceptionnels du moment. On ne peut y

* Nous publions cette lettre telle qu'elle a été envoyée au chef du Pouvoir exécutif, dans les premiers jours du mois de juillet dernier. C'est par ce motif que nous prions le lecteur d'excuser les quelques répétitions qu'il pourra rencontrer dans les Lettres suivantes. Il faut les attribuer à la nécessité de donner alors un résumé de nos pensées sur la question.

pourvoir que par des moyens exceptionnels, par des expédients. La propriété et la consommation supporteront, comme toujours, ces nouvelles charges, jusqu'à ce que le travail crée des produits imposables et qui viennent alléger le fardeau qui écrase la propriété.

Transportons-nous donc au lendemain du jour où la paix et l'ordre assurés ramèneront la confiance et le crédit, et avec eux l'essor de l'industrie.

Le socialisme, redoutable dans l'ombre, a révélé au grand jour une impuissance malheureuse et fatale. Sous quelque nuance qu'il apparaisse, il mène forcément à l'exploitation, à l'absorption de l'individu par l'État, au communisme, en un mot, sa dernière expression. C'est dire que le bonheur matériel, fort incertain d'ailleurs, promis par un pareil régime, ne peut s'acheter qu'au prix de la liberté, et en France on rencontre peu de gens amoureux de la Fraternité et de l'Égalité dans l'esclavage.

La Liberté repousse le socialisme ; c'est donc ailleurs que la Fraternité doit trouver le remède aux inégalités sociales.

Supposons que demain la France adopte le régime nouveau ; le socialisme aurait-il la faculté d'ajouter un boisseau de blé aux ressources actuelles ?

C'est là cette vérité qu'il faut rendre populaire. En produit direct destiné à la consommation, il n'y a pas assez pour tout le monde. Croira-t-on, par exemple, que si dix-huit millions de personnes absorbent deux livres de pain chacune et par jour, il ne reste rien pour les dix-huit autres millions ? Il faut demander le surplus à l'étranger. Est-ce à nos voisins ? Ils sont tous plus pauvres que nous.

Voilà, certes, un point auquel les réformateurs n'avaient pas plus songé que les gouvernements antérieurs.

Mais, si l'agriculture, avec les grands progrès qu'elle

a faits, suit avec peine l'accroissement de la population, est-ce à l'association générale que nous demanderons une production plus abondante ?

Il est permis d'en douter, après ce que nous avons vu récemment. Disons-le hautement, c'est le sentiment seul de la propriété personnelle, individuelle, qui peut faire supporter le rude et ingrat labeur des champs.

Faites de nouveaux, de petits propriétaires. Pour donner du pain à tous, il faut d'abord en avoir ; il faut le créer.

Les capitaux manqueront-ils ? Nous allons vous en ouvrir une mine inépuisable, et à faible intérêt.

Cette partie gagnée sur la misère, engageons la lutte avec elle sous le rapport de l'industrie. Notre personnel ici diminuera par les appels de l'agriculture.

Quand donc l'ouvrier saura-t-il bien ceci, qu'il n'y a qu'une richesse, une richesse vraie, celle de la consommation ? qu'à elle seule elle doit nourrir la masse de la population, payer les impôts, supporter toutes les charges de l'État ?

On ne vit directement et indirectement que du produit de la terre.

Laissons donc, sans le lui envier, à la propriété agricole le soin de nous alimenter. A l'heure qu'il est, elle n'y parvient même pas.

Mais, à côté de la richesse vraie, il y en a une autre, *la richesse du salaire*, c'est-à-dire celle qui est produite par les modifications successives que subit un objet premier, par chaque peine, chaque travail successif appliqué à un même objet, et donnant lieu à un nouveau salaire.

Évidemment, ce n'est que dans sa propre richesse, dans le salaire, que l'ouvrier peut puiser les ressources du présent et les ressources de l'avenir ; il ne les trouvera pas ailleurs. Pour les gens sans réflexion, l'État est une divinité qui fait toujours tomber la manne au

désert. Ils ne savent pas que l'État, c'est la réunion de tous les Citoyens ; que les fonds dont peut disposer le Gouvernement ne viennent que des impôts établis sur la production et la consommation ; que, le travail industriel cessant, la production agricole supporte toutes les charges. Mais, bientôt épuisée, elle les rejette sur la consommation : or l'ouvrier finit, comme tout le monde, par payer les subsistances plus cher, ou il vit de privations.

On voit par là que la tendance actuelle des esprits vers l'association prend une importance bien secondaire.

La production n'est-elle pas soumise à la demande, aux besoins de la consommation ? Qui pourrait dire précisément : L'industrie aura cette année tels débouchés certains ? aujourd'hui surtout qu'il est peu de contrées dans le monde où chacune de nos industries n'ait une rivale.

C'est faire comprendre clairement l'immense différence qui sépare la production agricole de la production industrielle. Qu'importe dès-lors que les ouvriers travaillent libres, en association, ou dans des ateliers privés ? La question reste la même. Une association n'est qu'une personne morale, un tout dont chaque membre aura droit sans doute aux bénéfices, s'il y en a, mais sera responsable aussi des pertes, s'il y en a. N'est-ce plus qu'une question d'amour-propre, de fierté, d'indépendance ? La raison serait puérile quand il s'agit du pain quotidien.

Là n'est donc pas encore la solution de la difficulté. De même que la récolte ne vient pas toujours récompenser largement le travail de l'agriculteur, de même le travail industriel, en association ou privé, est sujet à des mécomptes.

Prenons les mots pour ce qu'ils signifient et les choses pour ce qu'elles valent. Dieu l'a voulu ainsi, nos res-

sources sont faibles ; mais elles peuvent être centuplées par une association bien entendue, la seule dont les résultats soient certains.

On a trop dit : La France est le plus riche pays du monde ; cela veut dire simplement que la France est le pays le moins pauvre du monde. En comptant par centaines les milliards, le piège est séduisant, mais quand ils sont estimés en produit réel, les illusions s'évanouissent.

Ce que la France demande aujourd'hui, ce qu'elle a toujours demandé, c'est la force en haut, et de bonnes institutions au-dessous ; et qu'à l'ombre de la puissance et de l'intelligence, puisse se développer la fusion entre la pensée de Sully et celle de Colbert.

Sully aimait, protégeait l'agriculture, mais exclusivement ; il haïssait l'industrie, les manufactures. Colbert, au contraire, donna tous ses soins et d'immenses capitaux à l'industrie, aux manufactures ; mais, exclusif aussi, il négligea, laissa dépérir, ou plutôt ruina l'agriculture. Sa grande préoccupation était la vie à bon marché pour les ouvriers. Le cultivateur ne produisant plus que pour l'impôt, et ne trouvant pas le prix de ses peines, abandonna la culture des céréales. De là en partie la misère et la famine qui signalèrent la fin du règne de Louis XIV.

Disons-le en passant, c'est à Colbert que les socialistes modernes ont emprunté cette idée de l'exploitation de l'industrie par l'État. Certes, en habileté financière et administrative, il serait difficile de surpasser ce grand homme ; voyons cependant les résultats qu'il obtint.

Ses règlements tracassiers transformèrent les ouvriers en véritables machines ; on ne tenait pas compte de l'intelligence, on leur imposait la matière, l'outil, l'heure, etc. De pareils statuts tendaient à immobiliser l'industrie, en répandant sur elle une oppression minutieuse et dif-

fuse, et ils devinrent, dans le siècle suivant, de vrais codes de tyrannie.

A cette oppression physique et intellectuelle vint se joindre bientôt l'oppression de la conscience, conseillée au pouvoir par le désir de l'unité, de l'uniformité; et l'on vit le sentiment de la liberté faire oublier celui de la patrie: des milliers de familles portèrent à l'étranger les trésors et les secrets de notre industrie en échange d'une patrie plus libre.

Les esprits sérieux trouveront là matière à de profondes réflexions. Nous pouvons sans doute essayer pour l'industrie ce qu'a vainement tenté Colbert; mais il nous restera encore, et avant tout, à faire ce qu'il n'a pas fait: *doubler notre produit en céréales.*

Les moyens que nous allons proposer n'ont rien de nouveau, nous le pensons bien; leur seul mérite est peut-être dans l'ensemble. Mais il fallait établir qu'il n'y en a guère d'autres pour résoudre le problème.

Bases de la constitution du travail.

Première condition.—La paix publique assurée.

Deuxième condition.—Un gouvernement solidement assis, fort, honnête et capable.

Hors ces deux conditions, point de constitution possible. Quel est le meilleur gouvernement? C'est celui qui est le mieux administré, a dit un poète anglais. Le nom ne signifie rien, la chose est tout. La république est le meilleur des gouvernements quand elle est bien administrée; la république est le pire des gouvernements quand elle est mal administrée. De même qu'on ne juge pas de la valeur d'une pièce de monnaie par son effigie, de même le peuple juge son gouvernement moins sur son nom que sur ses actes. Il appelle bon régime celui qui le rend heureux, et mauvais régime celui qui le rend malheureux.

Troisième condition.—Rappeler à l'agriculture les quelques millions de bras qui lui manquent pour compléter notre approvisionnement en céréales.

Est-ce à dire qu'il faut pousser devant soi aux champs des masses d'individus comme des troupeaux de bêtes? Non; la propriété personnelle est l'unique garantie, le stimulant le plus énergique de la production.

NÉCESSITÉS AUXQUELLES NOUS AVONS A POURVOIR, DANS LES JUSTES LIMITES DE LA RAISON ET DU POSSIBLE :

1° Conserver la liberté du travail comme la liberté individuelle, comme toutes les libertés.

La liberté est à l'homme ce que le soleil est au monde; mais toute liberté qui devient licence ou monopole est un ennemi public. Sa vraie limite est le point au delà duquel son expansion nuirait à autrui.

2° Assurer le présent à tous.

3° Assurer l'avenir à tous.

MOYENS.

Minimum de salaire. — *Caisse de chômage.* — *Caisse de retraite ou de la vieillesse.*

1° *Limites à la concurrence par un minimum de salaire.*—Nous démontrons ailleurs que l'industrie n'a jamais dû ses bénéfices à ses progrès, mais bien à la dépression continue des salaires. Si elle avait toujours rencontré en bas un salaire infranchissable, la concurrence aurait dépensé sa force d'expansion et d'élasticité en allant et venant entre ces deux barrières, le salaire fixe en bas et la volonté du consommateur. L'industrie n'aurait pris ses bénéfices que sur elle-même.

Liberté au travail dans ces limites.

Au-delà du minimum, sauvegarde des ouvriers moins capables contre la misère, liberté complète pour la gradation des salaires en proportion du talent et de la capacité.

Si nous consacrons le droit de vivre en travaillant, on doit prendre pour base du minimum la somme nécessaire à un père de famille moyenne pour avoir l'aisance relative dans son ménage, et selon les localités.

Nous demandons de bons règlements sur l'apprentissage.

Nous n'avons jamais bien compris l'intervention directe de l'Etat dans les conventions entre patrons et ouvriers. Il n'intervient pas entre les travailleurs et les particuliers, pas plus qu'entre le vendeur et l'acheteur. Qu'il sanctionne des usages ou des conventions définitives, en tant qu'elles intéressent l'ordre public, rien de mieux; mais les débats sur le prix et la durée du travail doivent être portés devant les conseils de prud'hommes. Ils sont compétents de toute façon sur les diverses branches de l'industrie, et, de plus, les plaideurs sont jugés par leurs pairs. L'Etat ne peut poser que des règles générales, et chaque profession a des usages et des conditions qui lui sont propres.

2° *Caisse de chômage pour assurer le présent.*— Qui-conque peut travailler doit avoir du travail; mais ce principe absolu fléchit devant certaines impossibilités. Les travailleurs isolés, à la pièce, en ateliers, à journées fixes, en association, ont des époques de chômage, des mortes-saisons, par une cause ou par une autre.

Procédons par chiffres.

La population est de 36 millions. Nous ne comptons pas comme travailleurs actuels,	
Enfants jusqu'à 15 ans, le tiers.	12,000,000
Vieillards depuis 60 ans, le douzième.	3,000,000
Armée.	500,000
Prisonniers (dont 26,000 étrangers).	75,000
Vagabonds, mendiants, etc.	200,000
Infirmes, professions et positions qui n'attendent pas ou prétendent ne pas attendre le salaire de chaque jour.	5,000,000
	<hr/>
	20,775,000

Restent environ 16 millions, qui se divisent en hommes et en femmes. Parmi les femmes, une moitié est considérée comme travailleurs. La Caisse de chômage doit donc compter sur 12 millions de sociétaires, et elle en aura plutôt beaucoup plus que moins.

En moyenne, l'industrie et l'agriculture perdent un quart de l'année en chômage (et par chômage nous entendons la cessation du travail pour cause involontaire). Sur 12 millions, admettons la moitié en non-activité pendant 91 jours.

Nous souhaitons ardemment que l'enquête commencée en ce moment trouve un chiffre de chômage beaucoup moins élevé.

Pour donner à chacun 1 fr. 25 c. par jour de chômage, il faudra créer un fonds social et annuel de 682,500,000 fr. La contribution quotidienne et par tête serait alors de 15 c. environ. Les parties prenantes contribueront comme les autres, et nous tenons essentiellement à ce dernier point. Voilà pourquoi nous portons la journée à 1 fr. 25 c.

Voyons les effets pratiques de cette contribution. Les charpentiers entendent bien l'association, prenons-les pour exemple. Le charpentier, à Paris, gagne 5 fr. par jour de travail; mais, si la morte-saison est de six mois, la journée n'est plus que de 2 fr. 10 c.; elle est de 3 fr. 33 c. si la morte-saison est de quatre mois. Ici, chaque jour de l'année lui rapportera ou 3 fr. 75 c., ou 4 fr. 58 c.

La réforme a surtout en vue les ouvriers à salaire modique, toujours les plus nombreux.

Moyennant ce prélèvement, *sans cesse décroissant*, de quelques centimes sur un salaire dont le minimum sera dans des proportions raisonnables, on ne craindra plus la misère; on ne craindra plus un chômage qui pour les uns sera très-rare, pour les autres de quelques jours, pour d'autres enfin de six mois, de neuf mois,

d'une année entière peut-être. Personne n'est à l'abri des coups du sort.

Auxiliaires de la caisse de chômage. — Ils sont au nombre de quatre et peut-être de cinq.

Mortalité. — Depuis l'âge de 16 ans, époque générale où l'homme est ouvrier ou apprenti avancé, jusqu'à l'âge de 55 ans, la mortalité flotte autour du chiffre de 3 pour 100. Ce sera donc par année 360,000 sociétaires, remplacés par d'autres, mais qui laisseront leur part à la caisse.

Ces sociétaires, mourant à divers intervalles, auront contribué en moyenne pendant six mois. Ils nous donnent déjà une première réserve de 9,828,000 fr., de près de 20 millions pour la deuxième année, et ainsi d'année en année.

Dons et legs. — La bienfaisance aura un but positif et la certitude de placer en bonnes mains.

Travaux publics. — Il est certains travaux que l'État et les communes devraient réserver pour les principales époques de chômage. Le prix de la journée fixe ou du travail à la tâche dans ces ateliers constituerait, avec le salaire de non-activité, le moyen de vivre presque comme en temps ordinaire.

Prisonniers. — La société prive de la liberté ceux qui en abusent ; c'est la seule peine qu'elle ait droit d'infliger. Il est dérisoire de nourrir aux frais de l'État, et sans compensation, ceux qui ont à expier une faute ou un crime contre la société. Avant la séquestration, les prisonniers étaient ou devaient être des gens vivant par leur travail ; ils faisaient alors concurrence aux ouvriers honnêtes, sans réclamation de la part de ceux-ci. A leur sortie de prison, ils doivent reprendre leur place parmi les travailleurs, et toute plainte de la part de ces derniers serait souverainement injuste. Pourquoi donc changer les conditions pour les prisonniers pendant la durée de leur peine ? Ils feront la même concurrence

qu'avant et après. Il faut qu'ils vivent. Le salaire et le prix du travail seront les mêmes que pendant la liberté.

L'équité sociale veut que les prisonniers paient leur nourriture et leur vêtement ; premier prélèvement à faire. L'État subvient aux maladies et aux jours de chômage forcé. Mais est-il juste alors de laisser les prisonniers se former un pécule ? Dès l'instant où expire leur peine ils rentrent dans la vie publique, et sous la loi de la caisse de chômage pour les secours à en obtenir en attendant de l'ouvrage. N'est-il pas juste aussi que le lien entre tous les travailleurs ne soit pas rompu par le seul fait de la liberté perdue, et que les prisonniers contribuent à la caisse de chômage ? Second prélèvement sur leur salaire. Ainsi est tranchée la question du travail dans les prisons.

Contribution des machines. — Nous abordons ici un sujet trop délicat pour ne pas redouter la contradiction. Mais notre conscience n'a pu résister au besoin d'en parler, tout en abandonnant la décision à la réflexion et à la sagesse des hommes compétents.

La tâche imposée à tout gouvernement est de voir, prévoir et pourvoir.

Quand un progrès industriel se manifeste par l'invention et l'emploi de machines qui favorisent l'intérêt général, il jette presque toujours la perturbation et la misère parmi les ouvriers qu'il atteint. Le bien général devient dès-lors pour eux une cause de souffrance. Surpris par ces éclairs du génie dont la spéculation s'empare, ils n'ont pas le temps de se créer une autre industrie. Le Gouvernement lui-même a pu être pris à l'improviste : s'il n'a pas prévu les conséquences du fait, il les voit du moins ; son devoir est d'y pourvoir.

On conçoit l'extension démesurée et privilégiée des machines en Amérique, où les bras sont rares : là on a dû s'attacher à remplacer les opérations manuelles par des machines ; mais là aussi elles n'affaiblissent pas l'ouvrier.

L'Angleterre, toujours l'Angleterre à imiter ou à vaincre par le développement de notre industrie! C'est vraiment de la folie, et ce n'est pas le langage d'un véritable homme d'État. On oppose comme épouvantail la concurrence étrangère; mais l'Angleterre, mais tous nos voisins entreront eux-mêmes dans la voie des réformes sociales, s'ils ne veulent être dévorés par la misère ou rouler dans l'abîme des révolutions.

Est-ce que nous allons retomber encore dans cette erreur de produire, produire toujours sans consommateurs assurés? Nous espérons que l'industrie reviendra forcément aux saines notions de l'Économie.

Il est un fait incontestable, c'est que plus notre industrie fait de progrès, plus la misère augmente, comme en Angleterre. Sous ce rapport, nous faisons encore concurrence à ce pays.

On n'a jamais songé à prendre aucune précaution contre ces vastes expulsions des travailleurs, chassés des ateliers par nos inventions modernes. Un Gouvernement sage doit veiller sur ces brusques transitions et ouvrir des débouchés aux bras inoccupés. Nous avons un Ministère à qui cette mission est dévolue naturellement, c'est celui des travaux publics.

Du reste, tous les yeux se tournent aujourd'hui vers l'agriculture; abandonnons-nous pleinement à cette heureuse réaction.

Moins que personne nous nierons les bienfaits qu'une grande partie de la population doit au perfectionnement et à l'introduction des machines; mais l'admiration ne dispense pas de chercher un remède aux maux qu'elles ont infligés à ceux précisément qui peuvent le moins profiter de leurs bienfaits, et qui, n'ayant pas même de pain, ne sont plus des consommateurs pour l'industrie.

Les machines, imposées par la concurrence étrangère, sont la guerre du capital aux bras humains. Si le fa-

bricant n'avait eu l'espérance de plus grands bénéfices, il ne les aurait pas admises. Sans doute elles ont fait naître une nouvelle industrie, celle des mécaniciens; mais il n'est pas moins vrai qu'une machine qui occupe en construction et réparation vingt ouvriers, en a supprimé peut-être quatre-vingts autres sur cent.

Il en est des inventions comme des hommes; elles font le bien et le mal. Les inventions et les machines utiles, celles qui suppléent le travail de l'homme dans les opérations dangereuses, méritent une récompense, des primes d'encouragement; mais celles qui n'ont pour but que l'intérêt privé, qui viennent prendre la place d'hommes vivant de leur travail, ne peuvent jamais prescrire le droit de vivre en travaillant: c'est en quelque sorte une expropriation forcée; il y a lieu à indemnité.

La machine ne doit-elle pas contribuer à la caisse de chômage en proportion du nombre d'ouvriers qu'elle a supprimés?

Nous espérons que personne n'attribuera à mauvaise intention ces réflexions suggérées par l'ardent désir de signaler et de faire disparaître une des causes de la misère. En traitant cette question des machines au seul point de vue de l'humanité, nous sentons nos pieds sur un terrain brûlant; mais, nous le répétons avec confiance, c'est surtout en pareille matière que le Gouvernement doit *voir, prévoir et pourvoir*. Laisser faire, laisser passer, ce n'est pas gouverner.

Avec tant d'avantages réunis, nous arriverons en peu d'années à créer en chômage un secours égal au minimum d'activité, ou à réduire la contribution presque à rien, ou à fonder le capital de grandes associations, si ce rêve et cette ambition de notre époque subsistent encore; ou bien enfin à ne plus craindre une mauvaise année.

L'imprévu est notre plus cruel ennemi, et la prudence est mère de sûreté.

En cas de maladie, outre la journée de chômage, les sociétaires recevront gratuitement les médicaments et les soins d'un médecin; ces frais seront prélevés sur la réserve: dans tous les cas, cette réserve suffira à porter la journée de maladie de 2 fr. à 2 fr. 50 c.

Et les travailleurs devront leur bien-être à eux-mêmes!

Le travail assuré, devenu une propriété, les travailleurs n'auront plus à faire sur la rente du travail qu'une légère économie, centuplée par la puissance de l'association: ainsi est heureux le cultivateur propriétaire; ainsi est heureux le modeste rentier, qui sait mettre en réserve une partie de ses revenus pour les mauvais jours.

L'État sera notre caissier: à la différence des caisses d'épargne, nous ne demandons pas d'intérêt, parce que nous voulons que notre dépôt soit sacré et toujours disponible, et qu'on ne vienne pas dire de temps à autre: La caisse avait 560 millions, il n'en reste plus que 60; déficit un demi-milliard.

C'est assez faire comprendre l'importance capitale de la paix publique et d'un gouvernement fort et bien administré.

Il est un intérêt, toutefois, que l'État pourrait nous donner, c'est celui qu'il affecte aux bons du Trésor à courte échéance; nous aurions à son service un compte courant et permanent de près de 700 millions de fr. De là un sixième auxiliaire à notre caisse.

Les effets assurés de ces institutions, complétées par la *Caisse de retraite ou de la vieillesse*, seront, outre ceux déjà indiqués, l'extinction du vagabondage et de la mendicité, cette honte qui flétrit encore notre belle France; la consécration des hospices à d'autres nécessités non moins urgentes; l'inutilité des caisses d'épargne et des monts-de-piété.

La caisse d'épargne était une illusion de la philan-

thropie, qui n'est pas toujours la bienfaisance; elle n'a pas produit le bien qu'on en attendait. Jamais l'ouvrier à salaire modique n'a pu y porter 1 franc. Elle n'était, d'ailleurs, qu'une charge ajoutée aux autres charges des contribuables, qui payaient un intérêt à des fonds dont l'État ne devait et ne pouvait tirer aucun avantage, puisqu'il était toujours sous le coup d'un remboursement en masse.

Une autre illusion de la philanthropie, quoique séculaire déjà, est l'institution des Monts-de-Piété. Sans contredit, elle rend parfois des services; mais elle est aussi la preuve constante d'une incurable misère et de l'impuissance humaine. Bien plus, la misère proprement dite n'en retire aucun profit, puisqu'elle n'a pas même de gage à livrer. Que si elle peut engager une partie de son absolu nécessaire pour parer à un besoin absolu, elle paie une usure de 9 à 12 pour 100!

Secourir la misère par l'usure, ce n'est pas de la charité; c'est une conception judaïque, un commerce. Le bénéfice net, il est vrai, va enrichir la caisse des hospices; mais bien singulière est la bienfaisance qui soulage une plaie par une autre, la misère par la misère!

Travailleurs, le présent sera garanti. Avant deux ans nous connaissons les industries qui ont trop de bras; car, évidemment, celles qui enverront le plus de sociétaires puiser à la caisse sont le plus encombrées. La réforme se fera d'elle-même et sans violence.

Notre socialisme à nous, le meilleur et le seul vrai, c'est: porter l'aisance où elle n'est pas, et la laisser où elle est déjà.

Tout le secret consiste à n'user que des ressources réelles, et à employer les moyens possibles.

Ainsi nous conservons la liberté individuelle, la liberté du travail, celle de l'industrie.

La liberté pour principe, la fraternité et la solidarité comme moyens, et l'égalité sociale comme but! Est-il

besoin pour cela de renverser, de détruire? Non, il suffit de s'entendre, de s'associer utilement, de conserver ce qui est bon et de créer ce qui manque. Chez nous, les Révolutions ont fait leur œuvre, il n'y a plus qu'à organiser.

Devons-nous ajouter que le salut public exige que la loi intervienne pour rendre cette contribution obligatoire à tous les travailleurs? Ceux qui espéreraient se soustraire à l'impôt et aux bienfaits de la caisse de chômage ne pourraient que retomber à la charge de l'État.

Que dire contre une institution qui assure à tous le nécessaire, tout en laissant à chacun la faculté de hâter, par l'économie et par un pécule grossi à la longue, l'heure de l'indépendance et du repos, en attendant la pension de retraite?

Joies du cœur, joies de la famille, vous viendrez donc enfin vous asseoir au foyer de l'ouvrier!

3^e Caisse de retraite pour assurer l'avenir et le pain de la vieillesse. — Ici se présentent deux manières de réaliser cette institution :

Immédiatement et pour tous sans distinction;

Pour les travailleurs seulement, mais en attendant la création d'un fonds suffisant à donner des rentes.

Un centime seulement par jour, et fourni par plusieurs millions d'individus, produit, après 25 ou 30 ans, avec les intérêts capitalisés, un fonds qui se compte par milliards.

L'humanité commande d'adopter le premier moyen; le second ne doit pas être négligé. Exposons-les tous les deux.

§ 1^{er}. *Immédiatement et pour tous sans distinction.* — Chacun a le droit de vivre, même quand il ne peut plus travailler, à moins que nous n'adoptions la coutume de certains sauvages qui massacrent leurs vieillards dès

qu'ils ont atteint la soixantième année. La mendicité déshonore un peuple qui se respecte. Cette plaie est toujours inhérente à une société malade et mal organisée. L'insouciance de la jeunesse, les diverses chances de l'âge mûr peuvent amener à une vieillesse pauvre. Préparons-nous donc à nous-mêmes la considération pour l'âge des cheveux blancs, en donnant l'exemple du respect pour nos vieillards : ne les laissons pas tendre la main.

Avec le nécessaire, ils pourront se placer dans des maisons où des soins attendent leur isolement, ou rester au sein d'une famille à laquelle ils seront un aide plutôt qu'un fardeau.

On parle beaucoup de bâtir des hôtels d'invalides civils; ces grands projets, trop longs à réaliser, nous font douter de la sincérité de ceux qui les proposent. Toujours est-il qu'ils accusent une notion bien faible des ressources de l'État et du bien réel à opérer.

Nourrissons les vieillards avec l'argent qui leur ferait élever de vastes hôtels, et laissons-leur la sainte liberté de la famille. Si la génération qui nous succèdera est plus riche que nous, elle avisera pour son temps; mais, du moins, l'œuvre sera en voie d'exécution, et nous, nous aurons pourvu aux nécessités du présent.

La statistique assigne à peu près un douzième de la population à la vieillesse, depuis l'âge de 60 ans.

Toute personne de cet âge qui n'aura pas de moyens propres et personnels d'existence assurés recevra une pension de retraite.

Nous comptons 3,000,000 de vieillards. En suivant la proportion, sans doute fort exagérée, indiquée par Buret, il y a environ un neuvième réellement malheureux, soit 330,000.

En donnant à chacun de ces 330,000 un franc 25 centimes par jour, notre budget de la vieillesse sera par an de 150,562,500 francs.

Les enfants jusqu'à l'âge de 15 ans ne paieront pas l'impôt; mais à partir de cet âge, chacun est présumé capable de se suffire en tout ou en partie par le travail; nos institutions tendent d'ailleurs à garantir à tous cette capacité.

Il reste donc 25 millions de contribuables, les vieillards pensionnés payant aussi l'impôt; ce sera pour chacun une contribution annuelle de 6 fr. 2 c. 1/4, et par jour 1 cent. 2/3.

Si le nombre des malheureux est ici exagéré de moitié, la contribution ne sera que de 3 fr. 1 c. par an.

Que si le nombre ne dépasse pas, comme quelques-uns le prétendent, 75 à 80 mille, qui donc trouverait trop lourd et impossible à payer l'impôt de 1 fr. 50 c. par an? Qui de nous oserait assurer que son nom ne sera jamais inscrit parmi les vétérans de la société?

Aux vieillards l'humanité conseille d'associer les infirmes pauvres et incapables de travail, aussi bien que les orphelins; mais la dotation des hospices, allégée du fardeau de la vieillesse, met alors à notre disposition de grandes ressources.

L'impôt sera obligatoire, perçu comme les contributions ordinaires, et versé dans la caisse dite de la vieillesse. Les formalités à remplir pour établir le droit à la pension seront celles qui sont usitées en pareil cas.

Une amende fixée au double de la somme déjà perçue sera prononcée contre toute personne ayant des moyens d'existence supérieurs ou égaux à la pension de vieillesse, et qui cependant en aura joui indûment.

Quelque précaution qu'on prenne, l'abus est possible; mais il vaut mieux s'exposer à de rares abus que de laisser en souffrance un seul malheureux.

Notre prohibition ne portera aucun préjudice à la pension que pourront obtenir les soldats et sous-officiers pour service militaire, non plus qu'à la retraite accessoire que les travailleurs se seront ménagée par l'association dont nous allons parler.

L'État paiera la contribution des simples militaires et sous-officiers pendant le temps qu'ils passeront au service.

§ 2. — *Pour les travailleurs spécialement, mais en attendant la création d'un fonds suffisant à donner des rentes.* — L'article précédent repose sur un devoir sacré; aussi est-ce l'intérêt public qui en fait une mesure générale. Les travailleurs, comme tout le monde, sont compris dans l'impôt de la vieillesse et dans son bénéfice.

Il est plus que probable qu'avant peu leur contribution à la caisse de chômage n'ira pas au delà de 10 centimes par jour, si elle n'est moindre. C'est là l'impôt qui assurera le présent. Moins de 2 centimes en plus assureront l'avenir.

Il nous reste encore quelques centimes pour arriver à 15. Moyennant une nouvelle privation qui n'en est pas une, celle d'un centime par jour, les travailleurs peuvent augmenter leur pension de vieillesse.

Ces diverses contributions formeront pour eux un total annuel de 63 francs au plus. Est-elle exorbitante cette somme qui les préservera de la misère dans le présent, et leur garantira l'aisance jusqu'au dernier jour de la vie?

Une société tenue constamment au nombre de 12 millions 500 mille individus, fournissant pendant vingt-cinq ans 1 centime par jour, aura après ce laps de temps, avec les intérêts capitalisés à 3 pour 100 seulement, un capital d'un milliard six cent quatre-vingt huit millions cent cinquante-quatre mille six cent quarante et un francs.

Que serait-ce à 5 pour 100?

Que serait-ce à 2 centimes par jour?

La société, enrichie par les décès, et sans cesse entretenue par les nouveaux-venus, donnerait une retraite à chacun de ses membres, qui aurait contribué pendant 25 ans. Aurait-elle 100,000 vieillards? chacun toucherait une pension supplémentaire de 506 fr.

Avec 2 centimes par jour, ce serait la retraite d'un capitaine, et le capital serait de 3,376,309,280 fr.

En moyenne, tous les travailleurs seraient rentiers à l'âge de 55 et même de 50 ans, et laisseraient plus tôt le champ du travail libre à la jeunesse (1).

Dès le premier mois, la société aura à sa disposition 3,750,000 fr. ou 7,500,000 fr. sans addition des intérêts, et selon la mise de 1 ou 2 centimes par jour.

Voilà une mine de capitaux inépuisable pour l'agriculture. Nous ne lui demanderons que 3 pour 100, sous la garantie et avec le privilège hypothécaire de l'État, qui ferait les placements.

Commencer, et surtout bien commencer, dit un ancien, c'est avoir fait la moitié de la besogne. Commençons donc, et quand vous serez les premiers intéressés au salut de la chose publique, nous nous demandons où l'émeute et la guerre civile iront chercher des bras pour ensanglanter la patrie, pour déchirer le sein de la mère commune.

Hommes du travail, vrais producteurs de la richesse nationale, nous voudrions vous voir tous heureux, vous amener au bonheur possible, à cette félicité, modeste, il est vrai, mais du moins certaine, qui convient à l'homme libre et honnête, à la probité !

Ah ! la vertu ne serait-elle qu'un vain mot, et faudrait-il ne pas croire à cette fraternité au nom de laquelle vous faites aujourd'hui les révolutions ?

(1) Insistons pour faire comprendre les avantages de l'association bien entendue, la seule du reste qui promette des résultats certains.

Si nous considérons la société comme ne recevant pas de nouveaux membres et profitant des décès, avec une contribution de 1 centime par jour, chacun des 100 000 vieillards jouirait, après 25 ans, d'une retraite de 410 fr. ; chaque année l'augmenterait. Les derniers vieillards auraient l'opulence.

LETTRE II^E.

PREMIÈRE CAUSE DE MISÈRE, INSUFFISANCE DU PRODUIT
AGRICOLE, SURTOUT EN CÉRÉALES.

L'homme ne vit pas seulement de
parole, il vit aussi de pain.

Quelques réflexions préliminaires. — L'agriculture est notre nourrice, elle doit être le point de départ de toute réforme sociale. Savez-vous, Français, quelle est la part de chacun de nous dans la richesse vraie du pays ? L'ignorance de ce qu'il importe le plus au peuple de savoir est le fléau de tous les temps, la source de toutes nos souffrances. Qu'est-ce donc si cette ignorance est aussi ce de des gouvernements ? Il semble que la première pensée du pouvoir doive être celle-ci : la terre produit-elle assez pour nourrir ses habitants ? Aussi l'étonnement fait-il place à une tristesse profonde quand on voit que, de tous les pouvoirs qui ont régi notre sol depuis près de deux mille ans, presque aucun n'a songé à cette première condition. Ils en agissaient, à cet égard, comme avec l'air, dont chacun vit à la seule peine de

respirer. Si le travail agricole créait un produit, il créait surtout une matière à impôt, et c'était le point essentiel pour les gouvernements. De là cette misère continue et qu'on n'explique que par le fatalisme: Cela est ainsi, donc Dieu le veut. Il y a des riches, donc il doit y avoir des pauvres. — C'est avouer qu'il n'y a pas assez pour tous, et cependant on regarde sans effroi augmenter le nombre des habitants. Riches et pauvres! est-ce à dire qu'on parviendra jamais à niveler, à supprimer le plus et le moins? Non, certes, et entre ces deux termes doit se trouver le résultat cherché. Nous voudrions qu'on pût dire: riches et moins riches, car au-dessous de la pauvreté est un état qu'on appelle *misère*, de même qu'au-dessus de l'aisance et de la richesse est l'*opulence*. Nous voudrions que la misère fût chose inconnue en France, et que la seule pauvreté possible fût la pauvreté volontaire.

Mais aujourd'hui la question est posée autrement. Les pauvres ont retourné et pris pour eux le raisonnement désespérant inventé par les fatalistes, et ils ont dit: Si cela est ainsi parce que Dieu le veut, reste à savoir pour qui Dieu le veut. S'il y a des pauvres parce qu'il doit y avoir des riches, reste à savoir qui a droit d'être riche plutôt que pauvre. — La conséquence de ce raisonnement est donc simplement: chacun son tour; la propriété et la richesse changeront de maîtres. — Mais alors c'est la guerre sans fin, les spoliés recommençant le combat.

Comme moyen de conciliation, le socialisme a imaginé l'exploitation par l'État, c'est-à-dire de rendre la communauté maîtresse et propriétaire de tout, hommes et choses, et de partager le revenu également entre tous les membres. Le mot *également* n'est pas exact, c'est selon les besoins et les appétits de chacun que la distribution du produit aurait lieu, si produit suffisant il y avait. Malheureusement le prix de cette égalité est

la liberté; le but inévitable est l'esclavage, tel que l'avaient nos pères.

Eh! que m'importe la liberté dans laquelle mon frein est la faim? s'écrie le malheureux. Je suis vaincu par la misère. La société peut ou ne peut pas la soulager; je ne mets pas en question son bon ou son mauvais vouloir. Si elle le peut, elle doit le faire. Depuis vingt ans les études se sont concentrées sur la recherche du meilleur mode à employer; jamais tant d'opinions ne se sont partagé un sujet aussi simple; combien de temps encore attendrai-je leur accord? Si, au contraire, la société ne peut rien, j'en veux la preuve, et dès lors, acceptant l'arrêt de mort comme un être atteint d'une maladie incurable, je me retire du banquet de la vie. Mais, jusqu'à la preuve, je ne sais qui me trompe, de ceux qui me disent *oui* ou de ceux qui me disent *non*. Je connais le présent, l'avenir est inconnu. Incertain et défiant, je tends les bras vers le côté où brille l'espérance, dùt l'avenir les charger de chaînes dont je ne sens pas encore le poids, en échange au moins de la vie matérielle. Faudra-t-il plus tard secouer ces chaînes? alors ma conviction sera faite.

De là ces révolutions et ces difficultés sociales dans lesquelles se débattent violemment et peuples et gouvernements, le socialisme et l'économie politique. Chacun d'eux cherche ou lie un remède qu'il ne trouve pas, parce que nul ne voit la première cause du mal. Nous l'indiquons dans cette lettre. La seconde cause sera démontrée plus loin, elle sort de la première.

En vain la charité publique et privée multiplie ses prodigieux efforts; en vain la bienfaisance est imposée comme une loi sociale, prêchée comme une loi morale; la question est toujours la même: *Celui qui n'a pas veut être assuré de son lendemain, soit par le travail, soit autrement.*

En vain lui offre-t-on cet argument spécieux que son

instinct et son intelligence n'acceptent pas : Si j'ai cent mille livres de rente et que je les dépense, n'est-ce pas le communisme en pratique ? Tous ceux à qui échet une partie de mon revenu partagent ma richesse avec moi. La question est toujours la même : *Celui qui n'a pas veut être assuré de son lendemain, soit par le travail, soit autrement.*

Assurer ce lendemain est-il chose possible en France ? Oui, depuis plus d'un demi siècle.

Et travaillant, l'ouvrier n'a-t-il pas sous les yeux un point de comparaison auquel il ramène constamment sa position précaire ? La vaste armée des fonctionnaires publics se divise le budget par des traitements ou salaires plus ou moins classés selon le mérite, l'activité et le travail effectif. On ne soutiendrait pas que les administrations n'ont tout juste qu'un personnel en rapport avec le travail à exécuter ; mais le nombre des employés fût-il quadruple et leurs traitements fussent-ils doublés, l'ouvrier n'en est point envieux. Il remarque seulement une chose, c'est que, à de rares exceptions près, l'employé conserve ses fonctions aussi longtemps qu'il peut les remplir ; la maladie, les saisons, le chômage, en un mot, n'ont guère d'influence sur son traitement. Réformé avant le temps, il obtient une indemnité ; après un temps déterminé, il a droit à une pension de retraite. Au salaire toujours payé de services anciens ou souvent espérés viennent parfois se joindre les distinctions honorifiques. Le vrai travailleur ne désire pas tant de choses ; mais il pense qu'en le voulant bien on pourrait instituer pour la classe ouvrière quelque chose d'analogue. Il répudie tous les abus, tous les excès commis en son nom, et confiant dans la paix promise ici-bas aux hommes de bon vouloir, il croit et il espère. Tel est son rêve, et il n'est pas facile de le déromper.

Nul ne prédirait les destinées politiques que le ciel

garde à la France ; mais le principe des luttes sociales est désormais défini clairement. Il s'établira en face de tout gouvernement, et traitera de puissance à puissance, jusqu'à solution du problème. Nous disons problème et non pas *dilemme*, comme le fatalisme, car, dans ce dernier cas, nous n'aurions plus à discuter, le droit du plus fort étant réputé toujours le meilleur.

Jetons donc dans la balance les chiffres et les faits. Les chiffres, a écrit Gœthe, les chiffres gouvernent le monde, mais encore ils enseignent comment le monde est gouverné.

Certes, notre agriculture a fait de grands progrès depuis soixante ans, progrès dus uniquement à la division de la propriété, et cependant elle est encore bien loin de donner à chacun de nous *une livre de pain par jour*, même en estimant nos ressources au plus large. Est-ce assez ? Evidemment non ; c'est dire que, si nous n'y prenons garde, en marchant le front haut et baigné dans les nuages orageux de la politique, nous arriverons au gouffre de la famine, comme cet astronome qui, les yeux sur les étoiles, tomba dans un puits.

Plus loin nous prouvons que l'association générale, ou l'exploitation par l'Etat, appliquée à l'agriculture, mène immédiatement aussi à la famine.

Nous avons à établir deux constitutions, qui n'auront de vitalité que l'une par l'autre : la constitution politique et la constitution du travail, ou plutôt le règlement de la richesse publique et sa distribution équitable entre tous. Mais, sachons-le bien, une constitution politique peut changer et change souvent du tout au tout. L'histoire de France n'est que le récit de ces variations. Pouvons-nous, en effet, dire à l'avance quels seront les besoins moraux, les opinions, les sentiments, les ambitions, les passions et les caprices de nos enfants ? Mais, ce dont nous sommes sûrs à l'avance, c'est que

nos enfants n'auront pas l'appétit moins exigeant que le nôtre.

Ainsi, d'un côté large part et toujours aux rêveries, aux ambitions de pouvoir, aux erreurs et aux essais; car, en politique, si on se trompe, on en est quitte pour chercher à faire mieux. Un exploit efface un crime; la victoire succède à la défaite; la gloire peut être le manteau de l'infamie et du despotisme, et il suffit même souvent d'une belle parole et d'une bonne intention pour mener à l'immortalité.

Mais la constitution du salaire ne peut guère varier que de 1 à 2 francs pour le présent comme pour l'avenir. La vie matérielle, en effet, s'apprécie autrement. Le déjeuner du matin ne tient pas lieu du souper; le dîner de la veille ne sert plus au lendemain. Un morceau de pain ne se consomme qu'une fois. En deux mots, on ne mange pas en effigie.

Or, celui qui a dit :

« Le premier droit de l'homme est de vivre, »
a sans doute voulu dire que ce droit premier était celui de manger. Il lui restait à prouver que la production répondait à cette exigence bien naturelle.

C'est un politique qui a formulé ce droit; mais les travailleurs l'ont traduit ainsi :

Vivre en travaillant.

Vous voyez déjà combien la pratique l'emporte sur la théorie, et combien le bon sens populaire est supérieur au langage stérile. Pourquoi? Parce que le besoin de notre époque, le besoin des masses, est le positif; parce qu'il n'est rien d'aussi positif que la faim, et qu'assurer son lendemain est toute la préoccupation, toute l'ambition de celui qui vit par le travail.

Mais, quand les travailleurs ajoutent : *ou mourir en combattant*, c'est le cri de la nature, c'est le cri du sauvage.

En Amérique, les tribus engageaient la guerre avec le même cri : les Sioux avaient faim; ils tiennent conseil et disent : La chasse a été mauvaise, tombons sur les Pawnies; vainqueurs, nous aurons leurs provisions; ils mourront de faim, mais qu'importe? nous mangerons. Si nous sommes vaincus, les morts ne mangent pas.—Et si les Pawnies n'en ont pas plus que nous?—Eh bien! la chair humaine est un bon mets, et le suprême bonheur pour un guerrier est de boire dans le crâne d'un ennemi.

C'est la vie sauvage. Ventre affamé n'a pas d'oreilles. En sommes-nous réduits là, ou pouvons-nous y venir? Qu'arrivera-t-il si la fièvre politique et sociale gagne les campagnes, si le travail cesse aux champs comme à la ville?

Nous sommes déjà à l'état permanent de demi-disette. Arrachons donc de suite nos esprits aux ardeurs dévorantes et affamantes de la politique, et portons la discussion sur son vrai terrain.

La production agricole, voilà la base de tout système social. Hors de là, on part de l'inconnu pour aller à l'inconnu, et nous n'avons ni le temps ni les moyens de faire des essais ruineux.

Si la France est le pays le plus riche de l'Europe, c'est-à-dire du monde, quelle doit donc être la misère de millions d'âmes dans les autres contrées!

Nous sommes 36 millions d'habitants. Y a-t-il une part pour tous? Oui, à la condition d'un *maximum* à partage égal.

Combien manque-t-il à la production des céréales, pour que chacun ait assez? Il manque un tiers ordinairement, et parfois la moitié. Vérité cruelle, ignorée ou négligée jusqu'ici, et qu'il faut cependant accepter,

pour en faire sortir le remède au mal séculaire qui mine notre société.

Mais, pour aller au-devant des objections, du doute même, taillons dans le vif, et, sans crainte, pressons la question. Supposez que chacun de nos 36 millions d'habitants ait en numéraire continuellement assez pour acheter en pain seulement sa consommation quotidienne, trouverait-il à l'acheter? Nous répondons résolument NON; il y a insuffisance de produits.

Et il faut bien qu'il en soit ainsi. Comment d'ailleurs expliquer la misère des villes et aussi des campagnes? N'y a-t-il qu'absence de distribution ou distribution inégale entre tous les points de la France? Mais rien de facile comme de la faire égale cette distribution; c'est le souci d'un bon gouvernement, et une tâche aisée à un gouvernement démocratique. En ce cas, nos maux finiraient demain.

N'est-elle pas une preuve encore cette conviction instinctive des masses d'ouvriers, qui manifestent leur incrédulité par l'expulsion des travailleurs étrangers, et cela au lendemain de la fraternité proclamée?

Répétons-le donc bien haut : la question des salaires, l'organisation du travail est tout agricole. L'agriculture est la nourrice du monde; mais mauvaise nourrice est celle dont les mamelles n'ont pas assez de lait.

L'industrie de la terre a seule des consommateurs assurés, et à l'heure qu'il est elle en a trop. C'est à combler ce déficit, à satisfaire cet intérêt public de chaque minute, que nous devons consacrer d'abord notre sollicitude.

A quoi bon, en effet, commencer par organiser l'industrie des métiers quand la subsistance des travailleurs n'est pas assurée? Pouvons-nous même leur garantir des consommateurs pour leurs produits industriels?

Si nous avons tant insisté sur ce point capital, c'est

qu'il est la clef de voûte de toute constitution sociale et politique; c'est qu'aussi les socialistes modernes semblent partager l'erreur des gouvernements précédents, qui disaient eux aussi : *Il y a assez pour tous.*

Abordons les preuves.

En soixante ans, la population française s'est accrue de 11 millions. La production du blé est-elle en raison directe de cet accroissement? Ces intéressantes recherches ont fait le sujet d'un travail présenté, en 1829, à l'Académie des Sciences, dans lequel l'auteur démontrait :

« Que la France produisait avant 1789, et ayant 25 millions d'habitants, 14 milliards de livres de grains (plus de 93 millions d'hectolitres), ce qui portait la consommation par tête à 1 livre 10 onces de pain par jour. »

Certes, à en juger par ces chiffres, nos pères devaient nager dans l'abondance; et pourtant la famine revenait pour eux tous les trois ans; la Révolution de 1789 est sortie de la famine.

L'auteur ajoute : « Nous avons une population de 32 millions environ; ce surcroît doit nécessairement consommer un cinquième au moins de plus de substances alimentaires; il est donc naturel de penser, 1° que les substances ont dû suivre cet accroissement; elles s'élèvent en effet au niveau des besoins » (comme avant 1789 sans doute), « mais sans les dépasser, puisque les états des douanes prouvent que depuis longtemps les exportations comme les importations de grains sont nulles en France. » (N'est ce pas dire clairement que nous n'avons pas d'excédant pour l'exportation, et que l'étranger n'avait rien à importer chez nous?)

« 2° Que dès lors la totalité des récoltes premières se trouvant en rapport avec la population devrait rapporter par an 17 milliards de livres de blé (au delà de 113 millions d'hectolitres), semence non comprise.

« 3° Que bien loin de là, la récolte générale paraît, d'après les tableaux officiels de l'administration, à peu près la même aujourd'hui qu'autrefois.

« Si nous considérons maintenant qu'un grand nombre de terres ont été défrichées en France depuis la Révolution, et rendues à l'agriculture, on aura lieu d'être surpris que la production des céréales ne s'élève pas à un tiers de plus de ce qu'elle était avant 1789. Cependant cette surprise devra cesser si l'on considère la grande extension qu'a prise la culture des prairies artificielles, des légumineuses, et principalement de la pomme de terre et de la vigne. Dans le midi de la France, et surtout dans les départements de l'Aude, de l'Herault, de la Haute-Garonne et des Pyrénées-Orientales, non-seulement on a planté les terres qui ne donnaient que de faibles récoltes en blé, mais encore, dans quelques localités, des terres de plaine qui donnaient des récoltes abondantes. Les vins provenant de ces dernières terres sont, il est vrai, d'une qualité inférieure, mais comme elles en produisent beaucoup plus que les sols maigres, la quantité supplée à la qualité. Ces vins sont appelés *vins de chaudière*, parce qu'on les distille de préférence, à cause de leur prix inférieur, pour en retirer l'alcool. »

Aux objets de culture énumérés dans cette note, il convient d'ajouter la betterave et le colza. Mais l'esprit n'est-il pas frappé de cette constante déviation de la culture? Si elle étend ses conquêtes, ce n'est que pour des objets nouveaux, ou d'un profit plus considérable. Elle dédaigne le blé. Et cette tendance est si profondément enracinée déjà, que le meilleur conseil que croie donner un bon cultivateur est celui de planter en vigne. Sa principale raison, parfaitement déduite, est que le blé ne donne moyennement, et pour toute la France, que 197 fr. 40 c. par hectare, tandis que la vigne rapporte 212 fr. 45 c.

Aujourd'hui que nous comptons 36 millions de bouches à nourrir, la production en blé a suivi sans doute la même progression? Il n'en est rien. Elle devrait être, semence non comprise, de 21 à 22 milliards de livres de grain (140 à 146 millions d'hectolitres), pour donner au moins à chacun 1 livre 10 onces quotidiennement, et loin de là, si elle n'est pas demeurée stationnaire, elle est plutôt diminuée. Et dans quelques années nous aurons atteint le nombre de 40 millions de consommateurs.

Nous prenons les données les plus récentes, empruntées à M. Moreau de Jonnés, directeur de la statistique au Ministère de l'agriculture. Ces données sont-elles plus justes que celles du savant que nous venons de citer, et dont les 14 milliards nous ont paru exagérés? Combien faudra-t-il retrancher? Est-ce un quart, est-ce un tiers? Toujours est-il que, pour une population de 34 millions, M. Moreau de Jonnés assigne à chacun 3 hectolitres de grains, c'est-à-dire pour tous environ 15 milliards de livres, par année moyenne.

Rapprochez les trois époques : en 1788, 14 milliards de livres de grains ; en 1829, même chiffre ; aujourd'hui 15 milliards. Ainsi l'augmentation serait d'un milliard de livres pour 9 millions de nouveaux habitants ; à ces nouveaux-venus, le progrès agricole aurait préparé un peu plus de 4 onces de pain ! Nous avons de plus, il est vrai, 100 millions d'hectolitres de pommes de terre ; mais, quand cette plante vient à manquer, on s'explique facilement la disette. Comptons donc sur 15 milliards.

Nous ajoutons 2 millions de consommateurs. La semence prélevée, et la part faite à la déperdition, aux emprunts de diverses industries, gardons 11 milliards.— Livre de pain pour livre de grain, entre 36 millions, le partage donne à chacun 13 onces par jour. Or l'extrême minimum, celui dont on serait forcé de se contenter en

temps de disette, c'est bien 1 livre de pain quotidien, ce semble, soit 36 milliards de livres par jour, et par an 13 milliards 140 millions. Sur ce pied, le déficit est de plus de 2 milliards de livres de pain.

Jusqu'à preuve contraire, il faut bien admettre qu'un statisticien aussi éminent que M. Moreau de Jonnés n'exagère pas; mais avant lui déjà le ministre Chaptal élevait généreusement la production des céréales en France à près de 19 milliards de livres de grains (plus de 126 millions d'hectolitres), déduction faite du département du Mont-Blanc.

Serrons les arguments. Accordons que la culture donne par tête 1 livre de pain; les habitants de la campagne consomment une fois plus de pain que ceux des villes, et ils sont 20 millions. Une personne qui travaille absorbe régulièrement 2 livres par jour; si nous comptons seulement 18 millions de personnes consommant 2 livres de pain, que restait-il aux dix-huit autres millions? Rien.

Qu'est-ce donc si nous sommes au dessus de la vérité? La vie pour des millions d'êtres humains est vraiment un miracle, et en pareille matière on ne se repaît point de paroles et d'illusions.

Mais il y a aussi la viande, les pommes de terre, les légumes secs et autres, les châtaignes, etc., etc. Eh, sans doute, mais on ne consomme pas seulement du pain. Et si la pomme de terre manque une année, deux années, n'avons nous pas la disette? Tout le monde a-t-il du pain? Le pauvre le paie 4 sous la livre, quand il a les 4 sous; et le riche le paie 12 et 15 sous la livre, parce qu'il supporte la différence ou remise faite à l'indigence.

On le voit, la privation retombe précisément sur ceux qui ont le moins les moyens de suppléer le pain par d'autres aliments. Ils se contenteraient de pain sec, et ils ne peuvent même s'en procurer.

Nous ne faisons qu'un vœu bien sincère, c'est qu'on prenne la peine de prouver que nous sommes dans l'erreur, que la France est beaucoup plus riche, qu'elle produit assez pour nourrir tous ses habitants. Mais, si l'on y parvient, comment qualifierons-nous l'insouciance, ou la spéculation sur la faim? Serait-il possible que, dans notre France, des Français fussent soumis à l'affreuse torture, à l'horrible martyre de la faim, au sein de l'abondance, dans cette France hospitalière, qui accorde si généreusement aux étrangers asile et subsistance? On aimerait mieux vendre son blé à l'étranger, l'envoyer au-delà des mers et des frontières, parce que quelques millions de Français, privés de travail et de salaire, ne pourraient l'acheter!

L'importation des céréales ne vient-elle pas au moins infirmer notre jugement? Mais, par cela seul que nous y avons recours, elle le confirme.

Chaque année nous demandons à l'étranger des céréales. De quelles puissances sommes-nous tributaires? De l'Amérique, de la Russie et parfois de l'Égypte. L'Angleterre et bien d'autres États vont puiser, comme nous, à ces greniers d'abondance. Les souverains russe et égyptien font le commerce de blé pour leur propre compte. Est-il probable qu'il leur restât à vendre un seul hectolitre, s'ils gardaient pour leur population le simple nécessaire? Le temps peut venir où ils y seront obligés. D'ailleurs la Providence ne leur garantit pas à toujours d'abondantes moissons; la guerre peut nous fermer leurs ports. Que nous cèdent-ils, au reste, sinon une part dans un certain excédant disputé par la concurrence? Mais encore quelle est la somme de nos achats?

D'après les publications officielles, le total de nos dépenses pour les substances farineuses pendant les dix-sept dernières années s'est élevé à 600 millions de francs. Ce chiffre paraît énorme, et pourtant ce n'est

qu'un peu plus de 35 millions par an, pour lesquels nous avons importé, année moyenne, un million d'hectolitres de grains. C'est par tête et par jour environ 5 grammes ou la sixième partie d'une once de pain à ajouter à la part faite plus haut.

En 1847, l'importation des céréales a été, dit-on, de quatre millions d'hectolitres, dans lesquels chacun a trouvé le magnifique secours de deux tiers d'once de pain quotidien.

Quelle conséquence tirons-nous d'une si faible importation? Qu'elle suffit à combler le vide annuel de nos greniers? Nous répondrons en peu de mots : nous prenons à l'étranger tout ce qu'il peut nous donner; il nous est impossible de créer la moindre réserve; ceux qui demandent un magasin d'abondance par village et ceux qui repoussent en riant cette demande ne connaissent pas l'état des choses.

Que deviennent dès-lors les théories du *libre-échange*? Que prétend-il donc échanger?

Ah! croyez-nous, peuples et gouvernements, vous trouvez là le premier mot et le secret de bien des révolutions qui, dans le cours des siècles, ont labouré le sol de France.

D'ici à longtemps peut-être le ciel ne nous enverra des moissons aussi riches que celles de 1848. L'occasion est belle pour tenter la création d'une réserve, et, à notre avis, c'est assurément le moyen le plus prompt et le plus efficace de connaître la vérité. Si l'observation des agriculteurs est infaillible, il s'écoule rarement huit ou dix ans sans qu'il survienne une disette. Nous aurions donc devant nous les sept années que Joseph sut consacrer à l'approvisionnement de l'Égypte. Et, dans l'interval, fasse Dieu que malheur n'advienne pas à notre chère patrie!

Contradiction singulière! nous importons du blé, nos navires vont le chercher à d'immenses distances, et nous

exportons notre blé en Belgique, en Angleterre et chez d'autres voisins. Exporter un excédant, rien de plus juste, mais exporter l'aliment premier d'une nation, alors même qu'un déficit énorme est officiellement constaté, c'est de l'inhumanité. Le commerce est libre, sans doute, et peu importe au commerçant que ses bénéfices lui viennent d'une main étrangère ou d'une main française. Mais c'est surtout dans les questions de subsistance qu'on reconnaît la capacité d'un gouvernement, et, d'après sa manière d'entendre ces questions, on peut calculer à l'avance ses chances de durée. Une disette fut l'avant-coureur de la Révolution de 1848, une autre disette avait annoncé la Révolution de 1830. Est-ce donc que le commerce préférerait vendre à l'extérieur les céréales, dont nous n'avons pas assez, s'il avait à l'intérieur un débit aussi avantageux? Assurément non; et ici commence à poindre la question du salaire et du travail : des millions de Français ne peuvent acheter du pain; et, position déplorable, ils ne le pourraient pas davantage, la production fût-elle complète, avec le régime que nous a fait l'industrie moderne!

C'est au sein de l'abondance qu'il est à propos de rappeler les maux qu'amène la disette, et nous ne parlerons que de celle de 1847, encore présente au souvenir de tous. Elle révéla une grande misère, née de circonstances antérieures, mais comprimée par la force. Des crimes furent commis, le sang coula, l'échafaud fut dressé. La charité publique et privée adoucit à peine la détresse populaire; on vit combien peu le discernement préside à la distribution des secours, combien nous avons besoin d'une organisation générale appliquée aux masses, qui souffrent le plus de son absence. Tandis que sur des familles vivant habituellement de la charité tombait une pluie de bienfaits, une sorte d'opulence subite, qui leur permettait de trafi-

quer de leur surabondance alimentaire, d'autres mouraient littéralement de faim et de froid (1). Ainsi, naguère, dans les ateliers nationaux, les uns ne recevaient effectivement que 8 francs par semaine, et d'autres se sont formé un pécule, ont acheté des rentes.

De mauvais renseignements, ou une spéculation cruelle, avaient répandu une trompeuse sécurité. Le petit cultivateur livra son blé aux prix ordinaires; l'habile et gros spéculateur le revendit à des prix exorbitants, faisant la loi au marché et tarifant la consommation. L'impérieuse nécessité de la faim amena l'agiotage effréné sur la faim. La hausse, la baisse ruinèrent les uns, et pour les autres ajoutèrent millions à millions. A en juger d'après la masse des affaires, on pouvait croire à un approvisionnement considérable; c'étaient les mêmes farines qui, à des cours différents et fictifs, entraient huit à dix fois dans le prix de la mercuriale.

Dès le 28 février, nos oreilles ont entendu des hommes, affichant une fortune subite et soulevant le peuple au nom du communisme, se glorifier devant l'ouvrier d'avoir acquis leur fortune dans cet odieux trafic de la famine, et l'ouvrier écoutait, applaudissait.

L'exportation était prohibée, et une prime accordée à l'importation. Du haut de la tribune anglaise, Robert Peel, accusé, dénonça au monde comment chez nous se gagnait la prime. Des navires chargés, sortant des ports français, prenaient date dans un port anglais, et rentraient en France avec le droit à la prime. Douze cent millions officiellement frappés sur le pays, plus du double officieusement donnés, soldèrent les

(1) Nous avons connu d'honnêtes familles d'ouvriers, dans la force de l'âge et ne se refusant à aucun travail, réduites à aller mendier, dans les salles de la Salpêtrière, les restes des malades, et, pour les manger, à se cacher dans... les latrines! Une mesure d'ordre défend d'importer les aliments au dehors. Il paraît même qu'il n'est pas permis de manger dans les cours.

primes d'importation et le renchérissement du pain: Une fois rasurée sur la tranquillité publique par ces impôts qui peurent sur la bourgeoisie seule, la spéculation secouant toute contrainte, fit monter le prix du pain au-delà de 6 sous la livre à Paris, et se partagea trois milliards de francs. Trois milliards détournés de leur cours et enlevés à l'industrie pour n'y plus revenir! Ainsi nous apparaissent les conséquences du déficit agricole.

Alors que la plaie profonde faite au travail par la disette était encore saignante, survient la révolution de Février. A l'heure qu'il est, ce qu'on appelle la bourgeoisie a déboursé trois nouveaux milliards de contribution au travail, au déficit industriel, à la disette du salaire. Six milliards coup sur coup en moins de deux ans, c'est presque le revenu annuel de l'agriculture française, disséminé sans avoir créé le moindre produit réel, la plus légère compensation. Le bourgeois, ce prétendu ennemi de l'ouvrier, a perdu le moyen de faire travailler, et l'ouvrier, à qui, ce nous semble, il devait rester comme ressource une part de ces milliards, sonde avec effroi l'abîme de pauvreté où on l'a entraîné; il s'étonne d'avoir encore à demander des milliards. Il n'est pas plus riche, pas plus heureux, et la ruine s'est appesantie sur la propriété, sur le commerce, sur l'industrie. Pour comble de honte, l'ouvrier ne compte même pas au nombre des consommateurs de l'industrie; il ne saurait disputer à l'étranger les marchandises dont nos magasins sont encombrés et qu'on lui vend à perte. En 1847, primes à l'importation du blé, en 1848 primes à l'exportation de nos produits manufacturés; toutes ces primes sont supportées par l'impôt. Si encore les pauvres, les ouvriers pouvaient jouir de cette bonne fortune du bas prix de nos marchandises dont jouira l'étranger! et pourtant c'est en leur nom que la France a payé six milliards.

Ah! la politique a des mystères profonds. Et le su-

blime de la politique a pu être de mettre aux prises le bourgeois et l'ouvrier, de les faire exterminer l'un par l'autre ! Elle a dit à celui-ci : que la main droite coupe la main gauche ; elle a dit à celui-là : que la main gauche coupe la main droite. Et à part soi elle ajoutait : je sais ce que je veux faire surgir de cet horrible conflit. Mutilation réciproque, impuissance des deux forces vives de la nation, vous êtes nécessaires à mes grands desseins. La fin justifie les moyens. Divisons pour régner. Machiavel est le Malthus de la politique.

Mais Dieu domine toutes les politiques.

La question alimentaire a été l'objet unique de nos préoccupations dans cette lettre. Un peu de lumière jetée sur la face principale de l'édifice social l'a éclairé tout entier, et son reflet nous guidera dans l'étude des autres parties. Désormais nous avons un point établi au débat : le produit alimentaire, surtout en céréales, ne répond pas au nombre des consommateurs.

Précipitons-nous donc dans la guerre civile, dans la guerre étrangère, dans ces fléaux qui, comme les vaches maigres du songe égyptien, dévorent sept années d'abondance en une seule, et, sur nos ruines et avec le désespoir de la faim, nous bâtirons, n'est-ce pas, la constitution du travail.

Il y a des milliers d'années qu'on l'a écrit pour la première fois le résumé de la politique humaine :

« Ce sont toujours les peuples qui paient les erreurs, les folies ou les crimes de leurs gouvernements. »

Il est juste d'ajouter : les peuples paient cher aussi leurs propres erreurs et leurs folies.

La sagesse des nations se traduit en proverbes, sagesse trop souvent démentie par l'histoire des nations.

Un proverbe déjà vieux est celui-ci : *En même temps qu'un homme il naît un pain*. Chaque jour en Europe vingt millions de voix font monter au ciel une protestation déchirante contre cette prétendue sagesse. Nos chiffres ont parlé pour la France.

On a écrit : L'Angleterre est travaillée par la question des céréales, et la France par celle des bestiaux. Il est bien vrai qu'en bestiaux notre pauvreté est grande. A ce besoin urgent on pourvoira par un bon système d'irrigation, par l'extension des pâturages et des cultures fourragères, par des défrichements et des dessèchements, toutes choses qui permettront d'élever plus de bestiaux et d'avoir plus d'engrais. Mais quand y pourvoirons-nous ? La réponse est subordonnée à la question de l'aisance générale et des salaires. La spéculation privée fera tous les frais quand elle pourra compter sur des consommateurs, quand l'immense partie de notre population qui n'a pas aujourd'hui le nécessaire, trouvera dans le revenu du travail le moyen d'acheter de la viande. Avons-nous dit quand elle pourra l'acheter à bon marché ? Non, certes ; et là n'est pas la difficulté. *La vie à bon marché*, cette chimère que nous combattons plus loin, ou plutôt que nous mettons dans tout son jour, la vie à bon marché ne résoud aucun de nos embarras sociaux. Est-ce que depuis le producteur jusqu'au consommateur tous les salaires ne forment pas une chaîne continue ? Est-ce qu'avec la vie à bon marché vous n'avez pas le travail à bon marché, la faiblesse des salaires et l'argent à modique intérêt ? Deux nécessités parallèles dominent toute société : il faut une production suffisante pour tous, et à chacun le moyen d'acquiescer sa part de la production. Tant que vous n'aurez pas satisfait à la première nécessité vous ne satisferez pas à la seconde. Tout se tient dans cette échelle, et malheureusement, à la nôtre, il manque plusieurs échelons qui laissent encore un espace infranchissable à bien des jambes.

Avons-nous réfuté du même coup cette autre chimère : *Produire moins et consommer beaucoup plus* ? C'est sans doute un bonheur à espérer ; mais pour quel temps nous est-il réservé ? et, dans le présent, où prendrons-nous les objets d'une consommation plus grande alors que la production est moindre ?

On a écrit encore : La théorie de Malthus est inapplicable à la France.—Malthus a posé en principe, que la population s'accroît plus vite que la production des subsistances, et il en tire des conséquences désespérantes. Son impitoyable logique condamne à la mort ou à l'exil le convive qui ne peut trouver place au banquet de la société. Nous l'avons, cette théorie, parfaitement vraie pour l'Angleterre et pour bien d'autres contrées, l'est beaucoup moins chez nous depuis la Révolution de 1789, et avant peu elle sera pour nous un mensonge, alors que nous aurons une fois plus de propriétaires. La possession ou le désir de la propriété, voilà l'unique stimulant de l'activité, l'unique garantie de la production. Pour atteindre notre but, qui est de créer l'aisance où elle n'est pas encore, il suffit de ramener l'activité humaine dans la bonne voie, et de la diriger vers la production essentielle, d'où sort la vraie richesse. Mais détruire la propriété, en France, c'est décapiter notre société, c'est au moins la châtrer. Comment prétendez-vous donc nourrir les hommes ?

La propriété est un vol !

La rente est un vol !

Le commerce est le vol organisé !

Pour parler le langage de Bossuet, lorsqu'il disait du paganisme : Alors tout était Dieu, excepté Dieu ; disons plutôt : Chez nous tout est vol, excepté le vol même.

La capacité, l'activité et l'intelligence doivent être un vol aussi, puisqu'il y a des idiots, des paresseux, des incapables.

La santé, le courage et la force sont aussi un vol, puisqu'il y a des malades, des poltrons et des gens faibles.

A ce point de vue, le vol est partout. Vérité triste à dire, tout le monde, en effet, n'a pas la prétention d'avoir toujours honnêtement gagné l'argent qu'il dépense et le pain qu'il mange.

La propriété, un vol en France ! Pour qui est-elle un privilège ? Ne se divise-t-elle pas de jour en jour, et ne tend-elle pas à se diviser à l'infini ? A chaque instant elle change de main : du jour au lendemain, le riche devient pauvre, à l'opulence succède la plus profonde misère. Ne voyez-vous jamais le contraire ?

La rente est un vol ! Ainsi, travailleurs, employés, vous qui recevez un salaire, vous êtes des voleurs ; car vous exigez une récompense de votre temps et de vos peines, vous recevez une rente. Gardez-vous bien de gagner au-delà de votre consommation et d'amasser un pécule, même pour votre vieillesse ou pour vos enfants ; en le plaçant à intérêt vous commettriez un vol, et en punition de ce que vous auriez demandé 3 ou 5 p. 100 l'emprunteur aurait droit de garder pour lui les 100 fr., ou de ne vous les rembourser, sans intérêts, qu'à son bon plaisir. Vous aurez acheté ou fait bâtir une maison ; le locataire, une fois installé, aura droit d'être logé pour rien et aussi long-temps qu'il le voudra bien. Vous avez la manie de gagner au-delà de votre consommation ; eh bien, l'emploi de vos économies est tout indiqué : vous le prêterez à des emprunteurs toujours disposés à recevoir ; vous entretiendrez la maison en bon état pour votre locataire. Vous tenez à votre titre de propriétaire et de capitaliste ; l'emprunteur et le locataire vous laisseront ce plaisir dont ils se sou-

cient fort peu, la jouissance de la chose leur en tenant lieu.

Rien de plus facile que cette façon d'acquérir ; mais abolissez la rente cette année, l'année prochaine elle se rétablira, car vous verrez toujours en ce monde la cigale et la fourmi. Vous y verrez longtemps encore les vicissitudes, le bonheur et le malheur, comme vous voyez la santé, la maladie, la mort, souvent accompagnée d'horribles souffrances, comme vous voyez ces épouvantables fléaux qui portent çà et là leurs ravages, sans distinction de lieu et de personne. L'inégalité est la reine de l'univers, et c'est d'elle que naît l'harmonie générale. Lutter contre elle pour l'anéantir, c'est lutter contre Dieu, et cependant, mystère incompréhensible pour qui n'a pas pesé la puissance et l'impuissance de l'homme, cette lutte même nous est imposée dans une certaine limite par le Créateur.

Réformateurs absolus, pensez-vous que nous ignorions combien la rente pèse sur l'agriculture ? Voilà le point sur lequel la rente appelle une prompte réforme. Mais d'où vient le mal ? il vient de ce que l'agriculture emprunte à un taux trop élevé, de ce que l'improbité préside souvent à ces transactions, de ce qu'on voit des notaires de campagne, pauvres en prenant une étude, laisser à leurs héritiers une fortune de sept millions ! de ce que le paysan, séduit par l'avantage, offre de renouveler souvent des billets échus, signe sans lire, et arrive, en dormant, à l'expropriation.

Mais ce sont là des vices d'administration privée à corriger et qui n'entraînent pas le remaniement social.

Il est déjà beau, cependant, de pouvoir affirmer que notre pays est celui qui compte le moins de malheureux ; mais nous savons, comme vous, qu'ils sont encore trop nombreux ; que c'est une triste consolation pour l'être souffrant de la faim, d'apprendre qu'il n'y a plus que

trois ou quatre millions d'individus dans la même position, tandis qu'autrefois il y en avait trois fois plus, tandis qu'ailleurs il y en a six fois plus. Le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre.

Loin d'en être envieux, il faudrait se féliciter du grand nombre de gens possédant assez ; c'est autant de personnes mises en dehors de nos préoccupations, et qui laissent nos efforts se reporter tout entiers sur ceux qui ne possèdent pas encore. Le progrès, à notre sens, consiste non à ruiner les premiers, mais à conduire aussi les derniers au bien-être et à la propriété.

Le commerce est le vol organisé ! Eh bien, prêchez la probité, l'honneur et la loyauté ; mais vous n'abolirez jamais le commerce. Nous reconnaissons le mal immense que font les grands capitaux (et pourtant c'est de l'association libre et volontaire), quand ils se réunissent pour repousser ou détruire la concurrence, et jettent dans la misère et la mendicité des milliers de petits commerçants et fabricants qui, du moins, végétaient. Mais le jour de la punition est venu pour eux aussi. Quand, au milieu d'une société, on se pose en conquérant, en ennemi, en état de guerre, la victoire et la défaite sont alternatives. Si, pour mieux exploiter la société, vous la désorganisez, elle ne peut plus vous protéger ; la liberté excessive des uns s'établit toujours au détriment de celle des autres. Le capital et l'industrie ont donné dans des excès tels, qu'ils ont créé la misère au sein de l'opulence, et que cette opulence pléthorique s'est évanouie comme une fumée au souffle des révolutions.

Aujourd'hui l'industrie, comme elle aurait dû le faire il y a deux ans, mendie des primes pour l'exportation, et l'abolition des droits à l'importation des matières premières. Elle a produit surabondamment ; elle n'avait pas de débouchés alors, elle n'en a pas à cette heure. Elle tentait les consommateurs internes par le bon

marché, sans s'apercevoir que la dépression et la suppression des salaires devaient diminuer le nombre des consommateurs. Elle tente maintenant l'étranger; elle vend à perte, et l'État l'indemnisait d'une partie de cette perte ! Le contre-coup se fait sentir à l'étranger : achetant notre trop plein à vil prix le consommateur externe laissera chômer ses ouvriers. A leur tour les magasins étrangers se videront aux mêmes conditions. De part et d'autre, nous n'en serons pas plus heureux. et déjà les autres nations repoussent nos produits à bon marché en élevant leurs droits à l'importation.

Nous le prédisons, le recours aux primes pour l'exportation ne changera pas la situation. L'industrie est dominée par une loi générale et européenne contre laquelle il serait insensé de lutter plus longtemps, parce que la situation est la même partout pour le commerce, pour l'industrie. Partout on fabrique, on produit le double de ce que demande la consommation, et partout l'invasion des machines et l'abaissement des salaires ont retranché du rang des consommateurs précisément la classe la plus nombreuse, celle des travailleurs.

Il faut arracher en France l'industrie, et avec elle le commerce, à cette agonie perpétuelle où elle ne peut ni vivre ni mourir. Là est la seconde cause de nos misères.

Mais conclure de là que le commerce est le vol organisé, c'est rester bien loin à côté de la question. Ne voulez-vous plus d'intermédiaire, prélevant un bénéfice, entre le producteur et l'acheteur? Depuis deux ans que l'industrie aux abois sollicite en vain les consommateurs, c'est le commerce qui a fait l'avance des fonds sur lesquels les travailleurs ont, pendant ce temps, pris leur salaire. En échange de son capital absorbé par les ouvriers, le commerçant a rempli ses magasins de produits qui ne s'écoulent pas et se détériorent. Il perd

à la fois le capital, les intérêts, et succombe sous les frais continus. Est-ce le commerce en gros, est-ce plutôt le commerce en détail que vous attaquez, celui qui rangeonne directement, et par sous et centimes, la classe pauvre et ouvrière? Nous admettons que le pauvre paie les subsistances plus cher que le riche, à cause du petit détail, mais ce n'est là qu'une compensation: l'avantage d'acheter au petit détail se paie; le prix de la marchandise détaillée n'est augmenté que de l'intérêt de l'argent. En effet, le rentier, l'entrepreneur, qui ne touchent leur revenu et leurs bénéfices qu'à de longs intervalles, doivent acheter en gros, autrement leur perte serait double. Ils achètent un peu moins cher, il est vrai, mais ils avancent de l'argent dont le marchand aura l'intérêt, et c'est cet intérêt qui fait la différence de prix. Au contraire, le simple ouvrier, touchant chaque jour, chaque semaine, chaque quinzaine l'intérêt et le capital de son travail, est dispensé d'attendre la formation en ses mains d'une forte somme. L'intérêt dont il profite en recevant fréquemment son salaire, il le donne au détaillant, qui par son intervention laisse à l'ouvrier le temps de vaquer à ses travaux; il le donne au détaillant qui consacre son temps et sa peine, engage son crédit ou avance ses fonds pour l'approvisionnement qu'il tient à la disposition de l'acheteur. Vaudrait-il mieux que l'acheteur allât directement traiter avec le producteur? Il gagnerait sans contredit le bénéfice fait par le commerçant; mais la perte de temps, les frais de voyage et mille autres impossibilités feraient bientôt renoncer à d'aussi minces profits.

Et, d'ailleurs, que deviendraient les commerçants? Ils entreraient donc aussi dans les rangs déjà trop serrés des producteurs industriels?

Quand nous aurons assuré le sort de l'ouvrier, il saura tout l'avantage que lui donne la rente du travail

fréquemment reçue, et nous n'aurons plus à répondre à d'aussi pauvres idées, qui sont une amère insulte au bon sens du peuple, dans un pays où les privilèges non encore abolis par les révolutions ne reposent guère que sur la nécessité d'une garantie, où tout abus disparaîtra ou se modifiera par la force des choses.

LETTRE III^E.

BILAN DE LA RICHESSE PUBLIQUE AU POINT DE VUE DE LA
CONSUMMATION. — NÉCESSITÉ D'APPELER A LA PROPRIÉTÉ
RURALE AU MOINS UN MILLION DE FAMILLES NOUVELLES.

« On désespère, alors qu'on espère toujours. »

D'une enquête jaillirait-il assez de lumière pour éclairer un sujet aussi important? Celle qui fut ordonnée en 1846 ébranle notre confiance et justifie nos craintes.

Nous persistons dans la ferme croyance que notre agriculture en céréales fournit à chacun de nous une part inférieure à une livre de pain quotidien;

Que, donnât-elle même une livre, ce n'est point encore assez, puisque, en admettant dix-huit millions de consommateurs absorbant deux livres chacun, il resterait la moitié de la population, ou dix-huit millions d'individus, condamnés à une privation totale de cet aliment premier;

Qu'enfin l'approvisionnement nécessaire, indispen-

sable, doit être au moins de 21 milliards de livres (140 millions d'hectolitres) de grains pour le présent, en laissant à notre postérité le souci d'aviser pour son temps.

La pomme de terre a été regardée à juste titre comme un succédané providentiel. Les quelques boisseaux de pomme de terre que nos cultures produisaient il y a un demi-siècle, se sont multipliés au point de former une masse de 100 millions d'hectolitres. Mais sa culture facile et peu dispendieuse lui a fait prendre un développement trop considérable, sans doute, car nous la voyons faire concurrence aux céréales, au lieu d'en demeurer l'auxiliaire. Auxiliaire dangereux quand il devient inutile: depuis deux ans ce végétal semble atteint, par toute l'Europe, d'un mal sans remède. Malgré tous les soins du cultivateur, de nouveaux symptômes annoncent déjà, pour cette année, la persistance de la maladie.

Mais la pomme de terre n'est pas du pain, quelque éloge qu'on en fasse; et si, malgré ses abondantes récoltes, elle laisse encore la production générale insuffisante à nos besoins, nous pouvons en conclure que la prétendue richesse agricole de nos ancêtres était mensongère. Eux qui n'avaient pas la pomme de terre ne pouvaient que végéter dans des privations que nous imaginons à peine aujourd'hui.

Avions-nous raison de dire que là est le point capital, la clef de voûte d'une constitution? La politique prend une importance bien faible en face de cette vérité terrible. On a beau la tourner, ou la constater hardiment, comme ce ministre qui, dans la sécheresse de son cœur, disait naguère: La faim est un frein; une révolution lui a appris qu'il fallait toujours y revenir. Cobden et Robert Peel l'ont entrevue aussi cette vérité, qui pèse d'un poids si lourd sur l'Angleterre; c'est à leurs efforts pour la pallier qu'ils doivent une immense

réputation. Et qu'ont-ils fait cependant? La misère n'a pas un instant ralenti chez eux sa marche envahissante. Là aussi une révolution ramènera les hommes d'État en face de la vérité.

Nous pouvons certainement vouer à la culture des céréales une plus grande partie de notre territoire; mais les résultats n'en seront pas tangibles avant quelques années, et avec les années notre population grandit en nombre. La position reste donc la même, quoi qu'on fasse, puisqu'aux nouveaux consommateurs que le temps invitera au banquet de notre indigence il faudra une part nouvelle.

Tout concourt à prouver que la situation n'est changée que relativement. Le domaine commun est, il est vrai, quarante fois plus divisé qu'il ne l'était avant 1788. La même terre donne maintenant une production infiniment plus grande que celle qu'on en obtenait il y a soixante ans; mais aussi la France a multiplié ses habitants de moitié en plus.

A quelle cause, d'ailleurs, attribuer l'accroissement de notre richesse agricole? *A la division de la propriété rurale; à l'intérêt du petit propriétaire rural, à son travail personnel et à son intelligence appliqués à la culture de son propre bien.*

Telles sont les seules et vraies causes auxquelles est due cette merveille de nos jours, qui fait de la France le pays le plus riche ou plutôt le moins pauvre de l'Europe.

Que deviendrions-nous donc dans une association générale, dans une exploitation où la propriété rurale cesserait d'être personnelle et même nominale, où les agriculteurs ne seraient plus que les serfs de l'État, que les esclaves de la glèbe sociale? Ils travailleraient en esclaves comme autrefois, et la disette serait périodique comme autrefois.

Même cause, mêmes effets.

Le territoire de France comprend tout près de 53 millions d'hectares, dont 27,654,000 en culture. Les hectares cultivés sont les seuls qui nous intéressent pour le moment. Ils constituent notre fonds, notre actif alimentaire. Faisons le partage égal, et nous aurons par tête 76 ares 82 centiares (ou 2 arpents un quart, bon et mauvais).

Or, on ne consomme pas le fonds, mais le produit, et un travail intelligent, pénible et assidu, crée seul ce produit. Estimons-le en argent.

Tableau général de la valeur des produits de l'agriculture en France, année moyenne. (Note lue à l'Institut par M. Moreau de Jonnés, le 24 avril 1848.)

Revenu brut annuel des cultures	5,092,116,220 fr.
— Des pâturages.	646,794,905
— Des bois, forêts, pépinières et vergers.	283,258,325
Total de la production agricole végétale.	6,022,169,450
Revenu brut annuel des animaux domestiques.. 800,251,000	} 1,498,735,000
— Des animaux abattus. 698,484,000	
Revenu brut annuel des abeilles, cire et miel	15,000,000
Total de la production agricole, animale et végétale.	7,535,904,450 fr.

Plus de 7 milliards et demi de revenu agricole! Cesera par tête 209 fr. 33 c. pour l'année et par jour 57 centimes. Mais, notons-le bien, ce revenu est le fruit, le salaire du travail. Point de travail, point de revenu. De plus, il n'est que le rendement *brut*, c'est-à-dire qu'il est le prix du temps, que nous avons à prélever l'usure des outils, l'intérêt d'un capital, l'impôt, les contesta-

tions judiciaires, les droits de mutation, de succession, et les frais qui accompagnent toujours le changement de maître. En définitive, le produit agricole supporte seul tous les impôts, toutes les charges de l'État, toutes les charges de la vie civile.

Déduction faite de ces frais, il restera par jour 45 centimes, représentant notre consommation alimentaire. Et nous ne connaissons pas beaucoup de fermes ou d'arpens qui rapportent davantage.

Revenu industriel. — L'industrie crée une richesse égale à la moitié du produit agricole, soit 3,767,952,225 f. qui, entre tous, donnent à chacun annuellement 104 f. 66 c., et par jour un peu plus de 28 centimes. Déduction faite également d'une partie des frais énoncés plus haut, nous garderons 25 centimes. Mais le revenu industriel est aussi le fruit du travail. Pour 1848 nous devons le rayer en tout ou en grande partie de notre bilan.

Numéraire. — Divers économistes estiment que le numéraire circulant aujourd'hui en Europe s'élève tout au plus à 4 milliards, dont moitié pour la France; d'autres calculent à 5 milliards pour la France seule les émissions de ses monnaies depuis la première Révolution; d'autres enfin, et ils paraissent dans le vrai, s'en tiennent à une circulation effective de 2 milliards et demi, auquel cas le numéraire entier passerait tous les dix-huit mois par les caisses du Gouvernement.

A part égale, chacun aurait droit à la somme de 69 f. 45 c. Mais ce capital une fois dépensé ne figurerait plus dans notre richesse; nous devons le placer ou le faire valoir nous-mêmes pour en retirer l'intérêt. A 5 pour 100 cet intérêt annuel sera de 3 fr. 47 c. et par jour de moins de 1 centime.

Total des trois éléments de la richesse : 71 centimes.

Français, voilà ta fortune quotidienne, en pleine prospérité. Si le chômage de l'industrie nous prive de ses 25 centimes, le revenu est diminué d'un tiers.

Et s'il prend fantaisie aux travailleurs des champs de négliger l'industrie de la terre?

Bien des illusions, bien des erreurs tomberont devant cette réalité. Nous espérons aussi qu'elle ramènera le bon sens parmi nous et la pitié au cœur des ambitieux sans humanité.

Aussi est-il permis de douter que le partage entre tous (car, s'il n'est que pour quelques-uns, la chose prend un autre nom) soit une théorie sérieuse et humanitaire. On comprend trop bien, en effet, que la propriété ainsi partagée ne demeurerait pas longtemps aux mains de la plupart des parties prenantes. Il faudrait donc recommencer le partage souvent; mais l'agriculture dépérirait bien vite à ce régime. Invoqué par ceux qui ont besoin d'hériter, de partager fréquemment, il tournerait contre eux. La fourmi se laisserait bientôt de remplir son grenier pour la cigale. Quelle ardeur apporterai-je à améliorer un champ qui ne me restera pas? Otez au cultivateur le désir, la certitude d'augmenter son bien-être par son labeur, ôtez-lui le sentiment de la propriété individuelle, personnelle, vous lui arrachez cet aiguillon intime qui est tout le secret de l'activité humaine.

Pour obvier à cette conséquence inévitable, vaut-il mieux remettre la propriété à l'État, et faire de chaque citoyen un fonctionnaire ou serf public? Dès lors il n'y a plus même partage, plus de propriété personnelle, partant, plus de stimulant pour l'activité.

Les anciens étaient plus conséquents; ils avaient attaché la honte et l'infamie au travail manuel; ils durent admettre, comme principe politique, comme nécessité sociale, l'esclavage.

Même cause, mêmes effets.

Nous imaginerons mieux que cela, Dieu aidant, sans perdre jamais de vue la liberté et la dignité humaine.

Appliquées à l'industrie des métiers, certaines idées

socialistes se concevraient à la rigueur. Si l'industrie ne peut ou ne veut me fabriquer d'habit, je porterai la veste ou la blouse. Mais appliquer ces idées à l'industrie de la terre, c'est faire comme ces enfants mendiants qui, comptant sur la charité publique, émiettent leur pain aux oiseaux. Déjà l'agriculture ne donne pas de blé à neuf millions de notre population, et vous voulez la rendre plus improductive encore! Vous conspirez donc pour la famine ou pour le servage?

Personne n'a possédé mieux que J. J. Rousseau le talent de la logique et l'art du paradoxe, c'est-à-dire l'art de revêtir l'erreur des apparences de la vérité. Eh bien, ce philosophe a écrit que le signe infaillible du bonheur d'une nation était le nombre de ses habitants. Plus ce nombre augmente, plus elle est heureuse; d'où il faudrait conclure que l'Irlande et la Belgique, dont le sol gémit sous une population excessive, sont les pays les plus fortunés du globe. Cet exemple et d'autres bien plus frappants qui passeront sous les yeux du lecteur, montreront à quelles aberrations et souvent à quels malheurs peut entraîner la séduction de la pensée et de la théorie, non contrôlées par les faits et la réflexion. De ce qui précède nous tirerons les conclusions suivantes :

Il n'y a pas encore assez pour tous.

Il est urgent, il est de première nécessité de combler le déficit agricole.

L'idée vague et indéfinie de rappeler à la terre les bras inoccupés semble inspirée, non par la connaissance des faits et par l'imminence du danger, mais comme moyen de lutter contre une oisiveté forcée.

De quelque côté que se portent nos regards, ils rencontrent toujours et à la fois trois ennemis publics : la misère, l'immoralité, l'ambition de la richesse et du pouvoir. Nous n'avons à combattre ici que la première, et nous la combattons jusqu'à la détruire.

Répétons-le à satiété, la première cause de misère est l'insuffisance de production alimentaire. Tant que nos champs ne donneront pas l'abondance et le pain pour tous, la société souffrira. Qu'importe si nous payons les produits industriels plus cher, quand nous aurons l'alimentation assurée? C'est là le but que doit se choisir un véritable homme d'État.

Sully aimait l'agriculture et haïssait l'industrie. Colbert ne pensait qu'à l'industrie et négligeait l'agriculture. Ces deux grands administrateurs étaient avant tout financiers et grands chercheurs et trouveurs d'impôts. Le jour où apparaîtra en France un homme sachant établir l'équilibre entre les deux sources de richesse nationale, le problème social sera résolu.

L'agriculture demande cinq ou six millions de cultivateurs de plus; envoyons-lui successivement un million de familles. C'est le trop plein des ateliers, des manufactures, depuis surtout que les machines ont pris la place et font le travail d'ouvriers qui ne renoncent pas à manger.

Est-ce à dire qu'il faut faire marcher aux champs des millions d'individus comme des troupeaux de bêtes? Accepteront-ils ce servage déguisé sous le titre de fonctionnaires publics, d'associés socialistes? Liberté complète à qui voudra essayer de ce régime, mais liberté complète aussi à qui préférera l'indépendance.

Faites de nouveaux, de nombreux propriétaires ruraux; divisez le sol encore plus qu'il ne l'est. La petite propriété est la garantie d'une production toujours croissante. Les capitaux manqueront, direz-vous; nous les trouverons. D'ailleurs, soyez-en convaincus, aussitôt que vous aurez montré un but déterminé et pratique, le capital ira au-devant de vous.

Mais la réforme sociale, la constitution des ouvriers, ne peut dater que du jour où la paix publique sera

chose certaine, du jour où nous aurons un gouvernement qui veuille ou puisse gouverner (1).

Retirez aujourd'hui de nos débats les intérêts politiques, demain nous serons d'accord sur le reste.

Ah! si nous n'étions soumis à la honteuse nécessité de boire et de manger, nous applaudirions de grand cœur au langage de notre Poète dans la discussion sur le droit au travail, langage magnifique, mais plein de contradictions:

« Certes, on reconnaîtra que nous ne pouvons admettre ce droit d'une manière absolue, abusive, ridicule; que nous ne pouvons écrire que tout individu a le droit de venir nous demander du travail et se mettre à notre charge... Si nous le faisons, nous décréterions l'anéantissement du capital... Je ne suis pas de ceux qui viennent prêcher la destruction du capital.

« Ce que veut la Révolution de 1848, c'est que, lorsque les hommes manqueront de pain, la République, dans des proportions non nuisibles à l'industrie privée, leur procure les moyens d'en gagner.

« Ce qu'elle veut, c'est que, en présence de la misère, la République soit fidèle à son principe divin; c'est qu'elle ne se croise pas les bras et réponde: Mourez, si vous voulez; vivez, si vous pouvez.

« Ce qu'elle ne veut pas, c'est qu'elle ne se défende pas seulement par la propriété, mais encore, et principalement, par la bienfaisance.

«... Permettez-moi de repousser les paroles de certains amis de la propriété et du travail qui, concurremment, ont voulu réduire ces grandes questions à un vil intérêt matériel et animal. Sur ces grandes questions je ne peux pas descendre sans dire un mot, une protestation, au nom de ce principe divin, immatériel, qui seul peut donner la vie à un grand peuple.

(1) Ces lignes étaient écrites bien avant les funestes journées de Juin.

« Il y a autre chose à examiner qu'une simple question alimentaire, et si nous nous renfermions dans ces bornes, que dirait l'histoire? que nous avons abandonné l'âme, l'esprit moral, la tendance *spiritualiste* de la Révolution, pour suivre de *misérables questions de boire et de manger*, de capital, de revenu net.

« Il me semble, citoyens, que si vous borniez là votre rôle, il faudrait effacer de votre Constitution ces trois mots : liberté, égalité, fraternité, pour les remplacer par ces mots immondes : vendre et acheter. »

Hélas, il faut boire et manger, vendre et acheter; il faut surtout produire, par le travail, le boire et le manger. Les penseurs ont la vie spirituelle; le peuple, depuis longtemps, aspire à la vie matérielle qu'il n'a pas. Il n'est pas encore admis à s'asseoir à la table des dieux, à s'enivrer avec eux du nectar et de l'ambrosie.

Des penseurs, se retournant vers le passé, jettent leurs regards à plusieurs siècles en arrière et voudraient, d'un bond, y reporter l'humanité. D'autres, dont l'œil dévore l'espace, devançant les temps, et sur les ailes de la pensée voudraient emporter la société. Les uns et les autres, pour des horizons lointains, oublient le présent qui nous étreint, oublient nos champs arides et nos plaines fertiles. Entre l'esclavage et la terre promise, les Hébreux affranchis passèrent quarante années de misères et de souffrances dans un désert. Peuples, suivez vos colonnes de feu, enfoncez-vous dans les déserts qui mènent à la terre promise, ne mangez plus, ne buvez plus, ne travaillez plus vos champs. Un miracle nouveau vous attend, une manne nouvelle tombera des cieux.

Ah! bien plutôt, arrêtez-vous un instant, colonnes lumineuses; reposez-vous, penseurs, dont l'imagination retarde ou avance d'un siècle à l'horloge de l'humanité. Laissez-nous travailler pendant le jour, parce que, à la halte du soir, nous aurons faim et soif. A ceux qui

aspirent à le gouverner, le peuple demande qu'ils s'occupent de lui maintenant, plus encore que de ses ancêtres et de ses arrière-neveux.

Si nous voulons une preuve de la nécessité du travail utile, la voici : manger est le premier besoin, les autres viennent ensuite.

Pouvons-nous exporter le blé? La liberté du commerce le veut, la raison d'État peut le défendre. Le commerce vend notre blé à l'étranger, parce qu'il préfère, et avec raison, le consommateur qui se présente l'argent en main. Serait-ce que la production agricole dépasserait les besoins, qu'elle manquerait, en France, de consommateurs, comme l'industrie? Mais jamais, que nous sachions, on n'a été réduit à donner une prime à l'exportation du blé; il a fallu, au contraire, en donner une à son importation, tandis que l'industrie n'écoulera son trop-plein qu'avec le secours des primes d'exportation.

Ce contraste entre les deux sources de la richesse publique révèle à lui seul toute notre situation; il la met à nu, et il donnera à notre thèse gain de cause sur tous les points.

Mais il ne suffit pas de prouver que notre terre ne produit pas assez; il s'agit encore de savoir si elle *peut* nourrir ses 36 millions de bouches. Examinons donc nos ressources, et mettons en regard ce qui est et ce qui peut être.

Le cadastre trouve en culture plus de la moitié du territoire : 27,654,000 hectares. Il n'est guère possible d'estimer combien d'hectares sont à retrancher comme inutiles sous le rapport de la production. L'agrément, l'insouciance, la négligence, la mauvaise culture, mille autres causes font une large brèche à cette masse de terre, et leur part n'est pas toujours la moins mauvaise.

Quoi qu'il en soit, suivons les documents officiels.

La culture des céréales, en France, occupe 14 millions d'hectares; c'est la moitié, à peu près, de la terre cultivée, et, par conséquent, le quart du territoire.

En moyenne annuelle, et sans distinction d'espèces, la production des céréales se divise ainsi :

L'avoine entre pour plus du quart dans la totalité.

Le méteil, le maïs et le seigle, réunis au froment, représentent environ les deux tiers.

Considéré seul, le froment forme les quatre dixièmes, ou moins de la moitié.

S'il est vrai que le froment rende, année commune, 78 millions d'hectolitres, après le prélèvement des semences, et sans déperditions, il resterait pour la consommation 58 millions d'hectolitres, c'est-à-dire pour chacun et par jour 10 onces $\frac{2}{3}$ de pain.

Sans les jachères, plus de 5 millions et demi d'hectares sont consacrés au froment. C'est par habitant entre 15 et 16 ares, ou près d'un demi arpent.

Pour établir une comparaison avec les pays étrangers, on suppose par approximation que le froment occupe :

En Espagne, 20 ares par habitant,

En Angleterre et Irlande, 9 ares par habitant,

Dans les Pays-Bas et en Belgique 4 ares par habitant;

Moins encore dans les autres contrées septentrionales.

L'Angleterre et l'Irlande sont alimentées par la pomme de terre. Elles ont de plus une grande richesse de bestiaux.

Les Etats du Nord vivent surtout de seigle et d'orge.

Ainsi, 14 millions d'hectares pris par les céréales, en laissent 13 millions qui se partagent les divers autres produits de la terre.

Sur les 25 millions d'hectares qui restent, combien sont susceptibles d'une culture bonne et alimentaire? 5 ou 6 millions peut-être. Convertis en terre à blé, ils

atténueraient déjà de beaucoup, mais ne combleraient pas notre déficit; et il ne nous serait pas encore donné de réaliser cet espoir : Travailler moins, produire moins, et consommer davantage.

Nous avons les domaines de l'État, qui en ses mains sont une valeur morte. S'ils appartenait à des particuliers, le produit serait cinq fois plus grand; il serait plus considérable encore en divisant le sol par petits lots.

Les campagnes, l'armée, l'industrie même enverront des hommes forts et jeunes, attirés par l'appât de la propriété.

Nous avons les terres des communes; sur la plupart on voit pousser une herbe rare et peu nourrissante pour les bestiaux. Elles ne sont guères que des promenades à bétail, lequel n'y trouve qu'une vaine pâture.

Nous avons les terres appartenant aux hospices; leur régime n'est pas meilleur.

Nous avons enfin l'Algérie, ce don de la Providence et de notre vaillante armée. Il nous était gardé pour le moment où notre population menacerait de devenir excessive. Ce moment est venu, et enfin on pense à l'Algérie!

Est-ce à dire que si une partie de ces ressources nous manquait, il faudrait renoncer à améliorer notre position sociale? La loi de la nécessité serait bien plus impérieuse encore; mais aussi la Constitution que nous proposons pour les travailleurs n'en serait que mieux comprise.

Si les choses continuent comme elles vont, bientôt l'Europe aura 25 millions d'habitants de plus qu'elle n'en peut nourrir. Aucun fléau n'égale celui d'un accroissement désordonné de la population; c'est une source intarissable de calamités. L'aisance répandue dans toutes les classes, et l'industrie ramenée dans la voie de la saine économie ont seules le pouvoir d'arrêter

ce fléau. Autant un pays bien et heureusement gouverné trouvera de force et de richesse, de puissance et de gloire dans une population en rapport avec ses ressources vitales, autant l'inaccomplissement de cette rare et difficile condition change de plus en plus en malheur l'accroissement des habitants.

Par une faveur spéciale, le ciel a voulu réserver le dernier rang à la France dans cette voie de triste progrès; c'est elle aussi, c'est la reine des nations, qu'il a choisie pour ouvrir à l'Europe les rivages et les plaines d'une autre partie du monde. Il entre sans doute dans les vues de la Providence de tenir toujours et tour-à-tour en réserve un coin du globe pour recevoir l'exubérance des autres. La plénitude générale peut-elle jamais arriver? Des penseurs plus savants que nous verraient là une explication du déluge, et assigneraient un jour probable à la fin de notre monde, ou plutôt au renouvellement de notre société humaine.

Mais de ce lointain avenir revenons au présent, qui appesantit sur nous sa main positive et impatiente.

Ce n'est pas à la légère et sans conviction que nous répétons sans cesse au Gouvernement : Faites de nouveaux, de nombreux propriétaires ruraux. La terre veut être sollicitée, remuée souvent; or l'intérêt personnel, le désir d'acquérir, le sentiment de la propriété ont seuls le courage et la persévérance que demande ce dur labeur. Plus la propriété sera divisée, plus elle produira. Au morcellement sont dus les progrès de l'agriculture. La division va croissant, laissez-la marcher, activez-la même, s'il se peut. C'est le salut de la France.

Ne l'oublions pas, le cultivateur doit, par son travail, obtenir du sol, non seulement sa nourriture, mais aussi la nourriture de tous. Qu'advierait-il, si, comme dans certaines associations, chacun se reposant sur son voisin venait dire : J'ai fait bien assez pour ma part, que tous mes associés en fassent autant.

Il semble que la première chose à faire est d'améliorer les bonnes terres, d'en préparer de nouvelles, de ramener la faveur sur les céréales, de distribuer également les produits sur les diverses régions du territoire, d'assurer enfin l'alimentation de tous les habitants.

Les capitaux confiés à l'agriculture seront placés à un immense intérêt, l'intérêt général.

Après cela, il sera permis de disposer, en faveur de l'étranger, de notre excédant, s'il y en a. Mais pendant longtemps encore les consommateurs indigènes ne manqueront pas; c'est la production qui leur manquera.

La seconde chose à faire sera de mettre les moyens d'acheter leur part de production aux mains des non-propriétaires, aux mains de ceux qui ont pour tout revenu le salaire du travail, travail qu'ils n'ont pas toujours.

Pourquoi n'en ont-ils pas toujours? Parce que la plupart des professions sont à la merci de la demande et des besoins de la consommation, demande et besoins plus ou moins impérieux, et dont la satisfaction peut se retarder pendant un temps indéfini; tandis que le laboureur se trouve en face de besoins incessants et impérieux. S'il ne retirait pas de son labeur un revenu, et au moins tout ou partie de sa consommation, c'est qu'il ne le voudrait pas. A-t-il un excédant de récolte, dont il ne trouve pas le placement, sa subsistance est toujours assurée, et il se console en vivant mieux.

LETTRE IV^E.

DE LA GRANDE ET DE LA PETITE PROPRIÉTÉ RURALE.

Aussi bien qu'une population
excessive, les grands domaines
sont le fléau d'un pays.

A notre point de vue, il serait sans intérêt aucun pour la société que les biens ruraux fussent en grandes masses ou en médiocres héritages, qu'ils appartenissent à quelques riches propriétaires, ou fussent partagés entre beaucoup de cultivateurs peu fortunés, si d'ailleurs le travail et la production étaient les mêmes; mais la petite et la grande propriété ont des résultats bien différents.

D'après M. Moreau de Jonnés, aux travaux statistiques duquel nous empruntons largement, sous le régime de la grande propriété, le blé ne produisait en France que six pour un de semence. Sous le régime de la petite propriété, il produit douze pour un en moyenne générale. Nous l'avons dit, c'est à la division,

au morcellement du sol qu'est due cette amélioration pour la même quantité de terre cultivée.

Plus les propriétés sont vastes, moins elles produisent. Leurs maîtres ne sont pas, comme le petit propriétaire, enseignés par la nécessité, pressés incessamment par le besoin. Aussi, lorsque la France était divisée en cent mille fiefs, en terres de l'Église, ayant chacune 500 hectares, la famine revenait-elle tous les trois ans décimer la population.

Aussi éprouvons-nous pour l'avenir une inquiétude bien légitime, quand nous voyons rétablir ces grands fiefs en Algérie et procéder par concessions de 500 hectares.

Les vastes domaines sont le fléau d'un pays. Qu'importerait, en effet, la perfection donnée sur quelques points à la culture, si chaque propriétaire avait encore, comme en Angleterre, 1,500 arpents dont il dispose à son gré, sans prendre aucun souci de la subsistance publique, faisant des champs qu'elle réclame, tantôt un parc pour des bêtes fauves, tantôt une pâture pour des moutons, et détruisant trente villages pour faire place à ces animaux ?

M. de Sismondi attribue au même fait le dépeuplement de la Campagne de Rome et la misère qui dévore ses rares habitants. Les propriétaires de vastes domaines ne trouvaient pas un bénéfice assez grand par la culture ordinaire ; il fallait prélever la nourriture et le salaire de milliers de cultivateurs. Il fallait aussi ménager les plaisirs de la chasse. On vit disparaître successivement les moissons aux épis dorés, puis les gracieux vergers suspendus aux collines ; les colons allèrent mourir de faim on ne sait où. Aujourd'hui la Campagne de Rome est un désert pour les hommes, mais pour les propriétaires elle s'est transformée en immenses pâturages, où errent en liberté les troupeaux sous la garde d'un ou deux pères. Moins de souci de

comptabilité, moins de tracas à propos des fermages. La vente des animaux rapporte plus que la culture ; il n'y a que deux hommes à payer.

La spéculation est belle sans-doute, mais elle est un crime contre l'humanité.

Ce n'est pas sans motif que nous rappellerons, à l'appui de notre thèse l'état de la France, il y a quelques siècles. Alors la noblesse formait le quart de la population ; le second quart était formé par le clergé régulier et séculier, et par les bourgeois des villes ; le reste, s'élevant à la moitié de la population, consistait en serfs, hommes de corps, paysans et autres classes plus ou moins directement assujéties à la servitude. La noblesse et le clergé tenaient toutes les propriétés territoriales. Réunis seulement pour un danger commun, ces grands propriétaires guerroyaient entre eux, vivaient isolés dans leurs domaines ; chacun d'eux, souverain chez soi, ne songeait guère à la chose, encore moins à la subsistance publique. Si peu de terre était livrée à la culture, que les peuples languissaient dans une effroyable détresse. Aussi voyons-nous constamment des insurrections générales, dont l'Irlande aujourd'hui peut nous donner une idée. C'étaient des levées en masse des campagnes, c'étaient les Jacques, c'étaient les Pastoureaux.

Mais, quoiqu'ils fussent nombreux, ils étaient moins encore que les maîtres du sol, et c'est ce qui explique comment ces insurrections des campagnes étaient si facilement comprimées par la gendarmerie de la noblesse.

Parmi les causes principales qui vinrent ébranler cette puissance formidable, et à travers lesquelles le clergé sut néanmoins conserver longtemps et augmenter ses richesses, nous devons surtout mentionner le commerce et l'industrie, qui enrichirent la bourgeoisie. Une fois que l'industrie eut donné aux droits et au

titre de bourgeois assez de consistance par son rôle de nécessaire, elle multiplia rapidement les propriétaires dans les autres classes. Dès lors s'établit cette lutte qui se soutient jusqu'à 1789, avec des succès et des revers, mais toujours ardente, contre la grande propriété.

Quel fut l'effet de ces positions diverses sur la production agricole?

A la fin du quatorzième siècle, la France, épuisée par Louis XI, achève sa ruine en Italie. La noblesse est obligée de vendre sa terre; et l'agriculture refléurit sous Louis XII. C'est à ce fait économique que ce prince a dû, bien innocemment, le surnom de Père du peuple. Viennent les guerres de religion et leurs ravages, sous les derniers Valois. Mais Henri IV ramène la paix, Sully comprend l'agriculture, Richelieu fait respecter le pouvoir: la terre prend une nouvelle face, un nouveau morcellement a lieu, et tous les biens triplent leur valeur en trente ans.

Les malheurs qui terminent le règne de Louis XIV et les désastreuses folies qui le suivent imposent à l'agriculture un arrêt mortel. Les impôts écrasent le petit propriétaire, le pauvre et le faible. Les disettes se succèdent. Un commerce odieux, d'affreux pactes, auxquels une main royale demande le honteux budget de royales orgies, mettent la faim populaire en exploitation réglée. Le paysan vend sa terre à vil prix, et ce n'est plus qu'à de longs intervalles et à force d'épargnes qu'il parvient à la ressaisir. Tels furent les précurseurs de la grande Révolution. Ce n'était plus comme au temps des Jacques et des Pastoureaux. Cette fois, la noblesse, le clergé, les grands propriétaires ne l'emportaient plus par le nombre sur les classes qui formaient un troisième état; ils furent vaincus.

Qu'est-ce que le tiers état? demandaient les uns. C'est la nation moins quelques individus, répondait-on. — Qu'est-ce que le tiers? demandait Sièyès; tout. — Qu'a-

t-il été jusqu'ici dans l'ordre politique? rien. — Que veut-il? devenir quelque chose.

De tous ces faits historiques nous avons à tirer un enseignement, c'est que toute époque où le paysan a pu acquérir la terre à bon marché est signalée par un élan subit de la fécondité.

En 1789, lorsque arriva l'éroulement de la monarchie, qui prouva une fois de plus au monde que les rois ne sont pas mieux que les peuples défendus par l'aristocratie et le sacerdoce, la France comptait encore 150,000 nobles et 316,000 prêtres ou moines, possédant ensemble 5,264 lieues carrées de domaines (ce qui représente beaucoup plus du tiers de tout le territoire cultivé aujourd'hui) et 600 millions de revenu dégrevés d'impôts, égalant la moitié du produit net de la masse entière des biens fonciers du royaume.

La Révolution détruit ces privilèges, fait tomber les propriétés féodales et cléricales dans le domaine commun, consacre l'égalité entre les enfants et la division de la propriété. Le morcellement s'empare du sol, qui lui est désormais assuré. Et déjà il l'a divisé quarante fois plus qu'il ne l'était; déjà il lui fait produire deux fois plus qu'il ne produisait.

En présence de résultats aussi différents entre les deux régimes de la propriété rurale, on déplore l'ignorance, et on ne comprend guère les préoccupations des hommes qui soutiennent que rien n'est plus nuisible que la division du sol. Ils blâment la loi qui accorde une part égale à chaque enfant dans l'héritage paternel. Ils prétendent qu'il est urgent d'arrêter le morcellement progressif du sol par une autre loi qui reconstitue la grande propriété! Et l'argument décisif invoqué en faveur de cette opinion est celui-ci: la pauvreté des petits pro-

priétaires ne leur permet ni amélioration ni exploration nouvelle (1).

L'argumenta une grande force, mais nous n'en tirons pas la même conclusion. La grande propriété ne produisant pas la moitié de ce qu'elle devait produire, l'intérêt public s'oppose à ce qu'on la reconstitue. Le morcellement obtient beaucoup plus de produit, mais il n'en donne pas encore assez, il faut l'encourager dans l'in-

(1) On ne s'attendait pas à voir une opinion aussi malheureuse adoptée par le socialisme. Dans la séance de l'Assemblée Nationale du 25 août 1848, M. Louis Blanc, le Moïse des travailleurs, s'exprime ainsi : « On nous a reproché de vouloir détruire la propriété, et on crie à la loi agraire, à la spoliation. La loi agraire ! C'est un vain mot opposé à ceux dont on a voulu repousser les idées en les calomniant. Savez-vous où elle existe la loi agraire ? Elle existe dans le Code civil, qui, en divisant la propriété à l'infini, *en donne à tout le monde*. Oui, la division indéfinie du sol est une sorte de loi agraire. *Eh bien, les socialistes ont toujours voulu et poursuivent la culture en grand, au lieu de cette culture morcelée, si fatale au progrès agricole.* »

Cette erreur est réfutée par un autre orateur, qui a dirigé avec le précédent le char de l'État. Presqu'à la même heure M. Ledru-Rollin disait :

« Nous voulons la propriété répandue, propagée comme la famille elle-même... Toutes les républiques ont péri, dans l'antiquité, *par la concentration de la propriété*... Et, à l'heure qu'il est, les États-Unis d'Amérique sont sur le point de sombrer par suite de la concentration de la propriété. Je ne vous dis pas que, dans l'Amérique, on demande la loi agraire ; mais, aux États-Unis, en ce moment, on demande la distribution des terres appartenant au domaine de l'État. »

Plus loin, nous verrons comment un autre personnage non moins influent entend l'industrie.

De tant d'union quand il s'agit de renverser, de tant de désaccord quand il s'agit de constituer, ressort cette conséquence, que l'homme du peuple n'est pas encore venu, et que pour un Messie, nous aurons cinquante faux prophètes,

térêt public. La grande propriété rend la culture stationnaire ; la division de la propriété est de sa nature progressive. Le capital seul lui fait défaut, et il est bien certain que, si les capitaux, dont la plus grande partie va s'enfouir en pure perte dans l'industrie, se dirigeaient vers l'agriculture, nous aurions avant peu une production double.

Ainsi la division du travail, et chacune de ses branches rendue spéciale, ont créé les merveilles de notre industrie et son perfectionnement continu. Mais les capitaux se sont précipités à l'envi dans cette voie ; ils y ont amené une production excessive.

De l'argent à faible intérêt, voilà ce que demande la petite propriété, et ce que nous nous proposons de lui donner. Mais il lui faut aussi la science de l'engrais et de la culture ; la propager, la faire descendre jusqu'au plus lointain hameau, par de bonnes publications, telle est la tâche du gouvernement ; seul il peut bien la remplir, comme les conseils communaux peuvent seuls bien diriger la création et l'amélioration des chemins vicinaux, cet autre point capital aussi pour l'agriculture.

Que de localités où on ne sait pas même encore utiliser de riches engrais qui se perdent au seuil même des habitations !

Dans un village de Normandie, un propriétaire rural possédait 60 arpents qui pouvaient à peine nourrir les six personnes composant sa famille. Un de ses fils revient des camps avec une certaine somme d'observations et de science agricoles ; mais il rapporte en même temps un petit capital, c'est-à-dire une pension de 1,800 francs. Une partie de ce capital est consacrée à faire un approvisionnement d'engrais marin, engrais à peine soupçonné dans son village avant lui ; il n'était autre cependant que le sable chargé de sel pris au bord de la mer à la marée descendante. Les 15 arpents du fils donnèrent autant de produit que les 60 du père. Ils avaient qua-

druplé de valeur. L'exemple était donné, il fut suivi.

Nous avons parlé de l'ignorance et de l'indifférence de nos gouvernements en agriculture, nous devons appuyer cette assertion sur des preuves. Quand nous faisons à Colbert un crime d'avoir négligé l'agriculture, nous craignons d'avoir commis une injustice. A qui le gouvernement de Louis XIV pouvait-il mieux qu'à Vauban confier la mesure du territoire et l'inventaire de la production agricole ? Vauban exagéra d'un tiers, comme sous les Valois on l'exagérait de moitié, l'étendue du pays. Partant de là, il attribua à chaque habitant trois setiers de blé par an, c'est-à-dire environ 700 livres de pain, le double de ce que la production actuelle fournit à chacun de nous. Il avait mis ce qui devait être à la place de ce qui était. Le ministre dut se dire : Je n'ai plus rien à faire pour l'agriculture. Mais pouvait-il fermer les yeux sur la misère trop réelle dont il était témoin ? Peut-être est-ce pour y remédier, pour ouvrir un asile à l'oisiveté forcée des campagnes qu'il tourna ses vues et ses efforts vers l'industrie. Jaloux de la fortune commerciale des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne, il entreprit d'en doter la France. Des secrets industriels chèrement achetés à l'étranger, des manufactures établies à grands frais, la marine créée à nouveau sur un pied formidable, attestaient comment il entendait la grandeur de la France. Grandeur, hélas ! qui devait bientôt s'évanouir devant les persécutions religieuses, et que la liberté de conscience devait reporter à l'étranger !

Il y a là une leçon dont notre patriotisme saura profiter : la France n'avait pas d'industrie ; pour l'en doter, Colbert n'hésita pas à prodiguer les millions. Notre agriculture est encore de beaucoup inférieure à nos besoins, n'hésitons pas à lui donner l'impulsion et le développement que commande la nécessité publique.

N'est-ce pas la fatale et séduisante erreur de Vauban

sur l'abondance des céréales qui inspira à Colbert l'idée de donner à tout prix aux ouvriers de ses manufactures *la vie à bon marché*, bon marché qui ruina les cultivateurs ? Accablés d'impôts, dégoûtés d'un labeur ingrat et inutile pour eux, les paysans commencèrent à quitter les champs pour la vie plus attrayante, mais plus précaire encore, de l'industrie. A quoi tiennent les destinées d'une nation ! Si le ministre avait pu reconnaître l'insuffisance énorme et l'abjection de l'agriculture, il aurait peut-être tourné de ce côté l'activité de son génie ; mais, bien que soutenu par la ferme volonté du maître, aurait-il réussi ? Aurait-il impunément porté la main sur les privilèges de la grande propriété ? L'ère du peuple n'était pas encore venue. Il se serait brisé contre les obstacles qu'une révolution seule pouvait renverser, obstacles contre lesquels Turgot lui-même, l'homme d'État complet, s'est brisé.

Turgot, du moins, arrivé aux portes de la rénovation sociale, à la veille de 1789, lui, dont les vastes plans contenaient tout ce que la Révolution a effectué, partagea-t-il cette croyance, que la France avait assez de blé ? Nous avons vu que de son temps on estimait la production par tête à une livre et dix onces de pain quotidien.

Plus tard Napoléon conçut le plan d'un inventaire agricole. Il voulait savoir la vérité, il la demanda à Chaptal ; on lui répondit par un magnifique mensonge.

Quand les hommes de la première révolution proclamaient la division de la propriété, connaissaient-ils la vérité ? Nullement. Comme dans les œuvres providentielles, les conséquences découlèrent du fait. La politique plutôt que l'économie préoccupe toujours les grands révolutionnaires : aussi reprochons-nous aux gouvernements de cette époque une faute capitale, faute dont nous portons encore aujourd'hui la peine. Lorsque l'émigration, indemnisée trente ans après par un mil-

liard, laissa vacants ses terres et ses châteaux, ils tombèrent dans le domaine national. Si la science, si l'économie pratique, si l'intérêt de la consommation générale avaient inspiré les gouvernants, ils auraient pensé au peuple, ils auraient créé des millions de petits propriétaires.

Mais, loin de là, on ne songea qu'à déplacer la grande propriété, à la transporter dans d'autres mains : *on fit de nouveaux riches*. C'est de cette époque que datent la plupart des grandes fortunes nouvelles. Mais la masse populaire fut laissée, comme elle le serait encore aujourd'hui, en dehors du bienfait, avec cette espérance écrite dans la loi : divisibilité de la propriété. Et pourtant à cette espérance, graduellement réalisée par le temps, l'agriculture doit tous ses progrès. Ironie amère ou inintelligence ! car, si au lieu d'aliéner en bloc les grands domaines on les avait morcelés, si on avait créé dix, vingt propriétaires pour un, nous n'aurions pas attendu soixante ans pour faire produire à la terre la moitié seulement de plus qu'en 1788 ; elle produirait en blé le double de ce qu'elle donne maintenant, et la misère aurait sa première cause de moins.

Certes, le travail que nous nous sommes imposé témoignera de notre affection sincère pour les classes laborieuses ; mais quand on aime les gens, on a envers eux le droit et le devoir de la franchise. Les amis ne sont pas flatteurs, car on ne flatte que ceux dont on a besoin, ou qu'on veut perdre. Nous avons entendu dire que c'était l'idée socialiste, voire même l'idée communiste qui présidait aux coups portés à la grande propriété dans la première révolution. Le mode de mutation employé prouve, au contraire, que jamais pareille pensée n'occupa un instant l'esprit des gouvernants. Cette réflexion nous est inspirée parce que, à côté du socialisme ennemi de la propriété et de la famille, se révèlent d'autres ambitions, qui aspirent à faire passer violemment en d'autres mains la propriété et la fortune,

et nous nous demandons ce que le peuple, ce que les prolétaires gagneraient matériellement à la satisfaction de ces ambitions. Ils gagneraient ce qu'ils ont gagné en 1793, encore beaucoup d'espérance.

Assurément, naguère il ne s'agissait plus de liberté politique, de droits politiques, ils étaient tous acquis, la victoire de Février nous en avait saturés, et pourtant nous avons eu les journées de juin 1848. Le motif de la guerre prétendue sociale n'a-t-il pas été celui-ci : celui qui n'a pas ou n'a plus la fortune, veut la conquérir ou la posséder encore. Mais aussi, comme à la guerre en pays étranger, le butin qui enrichit les généraux ne va guère qu'en parcelles dans la giberne du soldat. Le succès eût-il couronné les efforts des vaincus, la masse de la population soulevée serait restée pauvre comme après la première révolution, et, aujourd'hui comme alors, elle saluerait de nouveaux riches au lieu des anciens ; car c'est encore, et ce sera toujours l'histoire de Catilina.

Comment donc le travailleur parvint-il à la propriété affranchie de ses privilèges et de ses entraves ? Il y parvint à force de sueurs, de fatigues, à force d'épargnes. Il l'acheta à beaux deniers comptants.

On nous permettra un autre rapprochement ; il est historique et concourt d'ailleurs à notre but.

La révolution de 1789 n'a pu abolir, elle n'a pas même songé à abolir le prolétariat ; elle a laissé au temps le soin de le modifier, et il a réussi en partie. Elle ne pouvait non plus fixer la position précaire et incertaine des travailleurs. Le nombre des propriétaires s'est depuis lors singulièrement accru, et cependant il reste encore en dehors de la propriété une portion considérable de la population. Quand les Jacques et les Pastoureaux se soulevaient, c'était contre la grande propriété, ou plutôt contre son inutilité, son improduction. Mais la masse des grands propriétaires étant la plus considérable, elle étouffait les insurrections. Un état de choses

contraire existant en 1789, l'insurrection fut victorieuse. Et, de nos jours, quelle est la situation? La propriété a étendu si loin ses ramifications, les positions analogues à la propriété se sont tellement augmentées, que le nombre des possesseurs est dix fois plus fort que celui des non-possesseurs. Voilà pourquoi l'insurrection de juin ne pouvait réussir en France; elle avait à renverser trop d'intérêts pour ne pas succomber. Et moins que jamais elle réussira, car nous tendons nécessairement à agrandir sans limites la foule des propriétaires, et à créer aux non-possesseurs des ressources équivalant à la propriété.

Le socialisme et un autre parti politique se sont donc complètement trompés en juin, parce qu'ils jugeaient notre époque par d'autres dates. C'est pourquoi les moyens proposés par eux ne pouvaient s'appliquer, ils étaient pris à côté de la question. C'est pourquoi n'étant pas dans le vrai, ne voulant pas y rentrer, ils tentèrent de sortir de leur fausse position par un bouleversement social. Les prolétaires qui invoquaient le nom de Spartacus étaient aussi dans une étrange erreur; encore plus ceux qui appelaient à leur aide l'ombre de Brutus. Rapprochement incompréhensible des deux noms les plus opposés, et qui atteste bien comment on instruit le peuple! Il confond dans la même admiration les deux pôles de la société romaine, le représentant de la plus dure, de la plus fière aristocratie, et le représentant du plus abject esclavage. Ah! comment ne pas déplorer l'ignorance de la multitude, qui la livre en proie facile, en docile instrument, aux habiles ambitions? Comment s'étonner d'entendre des prolétaires se glorifier du surnom de Brutus, de Brutus le fondateur de l'aristocratie la plus impitoyable du monde ancien? Ils étaient républicains, sans doute, ces fiers patriciens qui subjuguèrent l'univers; mais au-dessous même de l'esclavage ils avaient refoulé la plus grande partie de la

population libre. Ils en firent des prolétaires, mot qui exprime leur fonction dans l'État. En effet, on ne leur demandait que de *donner des enfants* à la République, facile tribut, le seul qu'ils pussent payer. Mais il y eut deux Brutus; duquel veut-on parler? Le premier assassina ses enfants, le dernier assassina son père. La République romaine commença sous les auspices de la brutalité; jamais aristocratie et démocratie ne furent plus brutales. Pour nous, soyons et restons français et ne devenons pas des Brutes romains.

Reprenons notre sujet. Le procès engagé contre la grande propriété est jugé, il est gagné. Nous avons appelé l'attention publique sur le vide laissé dans la production par les céréales. L'accroissement de cette production permet à la France de nourrir seulement la moitié de ses douze millions d'habitants nouveaux, et si le blé avait pris dans la richesse agricole la place qu'il y devrait occuper, nous dirions volontiers aussi: « La division des propriétés, telle que l'a faite la Révolution, et telle qu'elle se maintient, n'est point, comme on l'adit, une calamité. La France lui doit, au contraire, les progrès de son agriculture; elle lui doit une population attachée par les intérêts les plus puissants à la terre qu'elle cultive et au pays qu'elle sert et défend; et ce que le philosophe et le moraliste apprécieront comme un bienfait précieux, elle lui doit d'avoir élevé le paysan mercenaire, le serf d'autrefois, à la dignité de propriétaire cultivateur, d'avoir doublé l'abondance de nos récoltes par le développement de son intelligence et l'habileté de son travail. »

Nous avons dit que la garantie de la production agricole est la petite propriété, et chez le petit propriétaire le sentiment même de la propriété. C'est le moment de citer ces entraîantes paroles de l'historien Michelet:

« La propriété relève le cœur. Ce sentiment ajoute

au juste orgueil que donne au peuple français son incomparable tradition militaire. Prenez au hasard dans cette foule un petit journalier qui possède un vingtième d'arpent, vous ne lui trouverez pas les sentiments d'un journalier, du mercenaire : c'est un propriétaire, c'est un soldat (il l'a été et le sera demain); son père fut de la grande armée.

« Au second rang par l'industrie » (et Dieu veuille qu'elle n'ambitionne jamais le premier), « la France est au premier rang dans l'Europe par cette vaste et profonde légion de paysans propriétaires-soldats, la plus forte base qu'aucune nation ait eue depuis l'empire romain. C'est par là que la France est formidable au monde et secourable aussi; c'est là ce que le monde regarde avec crainte et espoir. Qu'est-ce en effet? l'armée de l'avenir, au jour où viendront les Barbares. »

Ah! le dernier pays du monde où la propriété pourrait être abolie, n'est-il pas justement la France? Si la propriété n'est qu'un vol, il y a en France vingt millions de voleurs. Que n'en est-elle couverte! Mais avant peu, nous l'espérons, nous en aurons ajouté bon nombre de nouveaux à la foule de ces voleurs-là.

LETTRE V^E.

CAUSES ET GÉNÉRATION DE L'AISANCE ET DE LA RICHESSE. RICHESSE DU SALAIRE.

« Quel est le meilleur Gouvernement?
« C'est celui qui est le mieux administré. »
POPE.

Il est des personnes dont toute la science économique consiste à répéter cette phrase une fois écrite : la France est le pays le plus riche du monde. Ce qui est vrai. Mais chacun de fixer le chiffre de cette fortune, et dès lors autant de têtes, autant d'opinions. Entre quatre économistes, vous aurez une latitude de 50 à 100 milliards. Notre capital mobilier, immobilier et en numéraire est-il de 120, de 170, de 200 milliards? Rien n'empêche de l'estimer au double. Le numéraire de l'usurier vaut quatre fois celui de l'honnête homme. Il semble pourtant que les révolutions nous ramènent assez souvent à la réalité. Quelle conséquence veut-on tirer de ces estimations arbitraires? Est-ce d'aiguiser

le désespoir du pauvre, en lui montrant ailleurs que dans ses mains des centaines de milliards? Comptez par milliards de milliards, vous n'en aurez pas cependant une obole de plus.

Erreur ou mensonge, ce mode d'appréciation trompe la multitude, et il ne faut plus s'étonner d'entendre résonner à nos oreilles le mot *partage*.

C'est le produit qui constitue la fortune. Il me plaît d'estimer mon champ dix mille francs, mais il ne me donne que six setiers de blé: ce n'est plus dix mille francs qu'il faut voir, ce sont les setiers de blé. Je voulais cinquante francs de l'hectolitre, on ne m'en donne que quinze. Étais-je plus riche ou suis-je plus pauvre de trente-cinq francs? Que fait à la consommation le prix de quinze ou de cinquante francs? Pour elle il n'y a qu'un hectolitre de blé. Sans doute, l'économie privée trouvera là son compte ou un mécompte; mais l'économie sociale doit raisonner autrement.

Propriété, propriété! que d'erreurs, que d'illusions funestes a enfantées ce mot! Que d'armes il a fournies au faux socialisme! Un champ est une propriété; s'il ne donne pas de récolte, il n'est rien. Une maison est une propriété; sans loyer elle n'est rien pour le propriétaire. Les bras sont une propriété; mais inoccupés ils ne produisent rien.

De quoi vivons-nous cependant? On ne mange ni la terre, ni la pierre, ni les bras.

Notre but étant d'instruire, non les savants, mais les ignorants qui veulent apprendre, le lecteur ne blâmera pas l'apparence élémentaire de notre langage, bien que notre intention soit de poser des principes.

Commençons par détruire les préjugés qui règnent sur l'importance et sur les fonctions du numéraire.

Pour la vie, le numéraire n'est pas plus qu'un métal, puisqu'on ne s'en nourrit pas. Il n'est qu'un moyen, un signe d'échange, comme l'est un bon au porteur, un

billet de banque. Tout autre signe pourrait le remplacer, qui serait accepté d'un commun accord par le monde entier. De là vient que les autres espèces de monnaie, telles que le papier, le fer, le cuir, n'ont et ne peuvent avoir qu'une valeur locale et personnelle.

Nous avons vu employés, comme monnaie, le fer à Lacédémone, le sel en Abyssinie, la morue à Terre-Neuve, les clous dans une partie de l'Écosse, les coquillages aux Maldives et dans quelques contrées de l'Inde et de l'Afrique, les grains de cacao au Mexique, et le cuir en Suède sous Charles XII, et en Russie jusqu'à Pierre-le-Grand. Depuis le commencement du siècle, la Russie avait cherché à faire admettre le platine dans les transactions du monde, mais le consentement universel lui a manqué.

C'est, en effet, le consentement universel qui seul donne au numéraire une valeur fixe et générale; et cela est si vrai que, dans les circonstances difficiles comme celles que nous traversons, tout autre signe d'échange est nul ou insuffisant. Ainsi les billets du commerce, le papier des banques privées, perdent toute valeur; le papier-monnaie de la Banque de France, celui du Trésor, les inscriptions de rentes elles-mêmes subissent une dépréciation énorme, et qui arriverait à la négation complète, si l'État ne pouvait tenir ses engagements. Portez, au contraire, une pièce d'or ou d'argent chez un boulanger, un vigneron, un marchand de drap, vous aurez du pain, du vin, du drap (s'il y en a), et cela en tout pays. Le papier n'étant qu'une valeur fictive tombe à rien dès que lui manque la croyance, c'est-à-dire *le crédit*. Ainsi, après la révolution de Février, on vit des personnes ne pas trouver à diner, avec des billets de la Banque dans les mains. Sur quoi repose la confiance dans le papier? Quand on dit: la parole, ou promesse verbale, d'un honnête homme vaut un écrit, cela signifie qu'il fera

ou donnera ce qu'il a promis. De même le papier représente une chose qui sera faite ou donnée ; c'est une promesse. Quand nous ne croyons pas que la chose promise, et représentée par le papier, existe et pourra être livrée à présentation du papier, le papier n'a plus aucune valeur.

Causes et génération de la richesse. — Cet aperçu sera bref, mais il appelle toute l'attention du lecteur, parce qu'il servira d'Exposé des motifs à notre Constitution des ouvriers, et que rien n'établira mieux la nécessité du travail.

Tout être humain s'agite, tourmente son cerveau, fatigue ses bras et son corps, pourquoi ? pour produire ou obtenir sa nourriture, son logement, son vêtement. Telle est la cause première, tel est aussi le but premier de l'activité humaine. Si ma capacité, mes forces ou les circonstances ne donnent pas satisfaction à ces besoins premiers, je souffre; si je n'arrive qu'à cette satisfaction, j'ai tout juste le nécessaire. Si, au contraire, le ciel m'a doué de facultés plus heureuses et bien servies par ma volonté ou par le hasard, je pourrai acquérir le superflu. Longtemps multiplié, ce superflu constituera l'aisance et la richesse. Si je sais conserver ce superflu, je le transmets à mes enfants. Ou il leur suffira pour vivre, ou il viendra comme auxiliaire à leur travail. Nos lois établissent, d'ailleurs, un mouvement et une compensation perpétuels par le partage entre les héritiers, qui souvent réduit la part de chacun presque à rien. Ils peuvent la perdre ou la dissiper; c'est donc un va-et-vient qui sauve l'égalité et stimule les facultés. Cette part, ils peuvent aussi l'augmenter.

Du superflu naîtront les arts de luxe et d'agrément, la littérature, les sciences, les progrès de l'industrie, la liberté de l'âme, enfin, qui veut et le temps et l'espace.

Ces diverses professions, réellement improductives en objets de consommation, fournissent cependant des

consommateurs pour les produits de première nécessité auxquels ils n'ont pas contribué : ils vivent de mon superflu. Eh ! que vous importe si j'ai la force ou l'habileté de produire pour deux, pour trois, et que je veuille créer la part d'un autre ? Je dis à cet autre : fais quelque chose qui plaise à mon goût, à mon intelligence; tu as besoin de temps pour apprendre, pour réfléchir, pour méditer, pour réunir les éléments de ton œuvre, prends-le; sois sans inquiétude sur ta part de consommation, je puis produire pour toi et pour moi. *Je suis libre de le faire.*

Mais si vous me forcez à produire selon mes forces, vous m'enlevez dès lors ma volonté; je suis esclave, je deviens machine.

Parviendrez-vous à peser au juste ma force de volonté, d'intelligence, de réflexion, de génie, ma force physique, pour m'ordonner de produire en proportion de mes facultés ? Mes désirs, mes passions, mes besoins moraux sont proportionnels aussi, et par dessus tout l'aspiration innée chez l'homme à l'indépendance; vous les réglerez donc par une loi mathématique, comme le mouvement d'un pendule, d'une mécanique ?

Je sais que la fraternité m'impose le devoir de travailler pour les infirmes et les vieillards pauvres, pour l'orphelin, pour la véritable indigence.

Je sais que la solidarité m'impose une part des autres charges sociales.

Je paie cette double dette. Qu'avez-vous de plus à demander ? Répondrez-vous que l'égalité me défend d'être jamais plus heureux, plus indépendant, plus libre qu'un autre ? Chacun entend le bonheur, l'indépendance et la liberté à sa façon. Mais vous tuez l'ambition, même la plus innocente. Si balayer l'atelier me donne autant d'avantages sociaux que de faire

un chef-d'œuvre de mécanique, je préfère le repos de l'esprit, je renonce à la contention, aux combinaisons, à la fatigue et à la création intellectuelle.

C'est assez réfuter l'égalité générale des salaires, qui ramènerait l'industrie à l'enfance.

Plus l'intelligence de l'homme est stimulée par l'intérêt personnel, plus elle grandit et plus se développe sa faculté de créer.

Mais une production qui n'a pas de consommateurs est une richesse nulle.

Nous avons vu, dans les deuxième et troisième Lettres, quelle était notre richesse nationale destinée à la consommation.

Nous avons vu aussi à combien, traduite en argent, s'estimait la part de chacun dans cette richesse de produits.

De ces notions naissent deux principes incontestables, et qui à eux seuls constituent toute l'Économie pratique. C'est pour avoir oublié ou n'avoir pas appréciés ces principes positifs, pour n'avoir tenu aucun compte des faits et des ressources réelles, que le socialisme en est venu à des conséquences bizarres, inintelligibles en France, et qui font douter de sa bonne foi. La poésie peut répandre sur l'économie ses brillantes couleurs, faire admettre un instant pour des faits les illusions et les espérances; mais quand l'homme d'État veut organiser, il commence par supputer les ressources, et dans ses moyens ne peuvent entrer les résultats imaginaires. C'est aussi pour avoir pris leur point de départ à côté du vrai, que des économistes modernes ont rencontré sur leur chemin le *libre-échange* et la *vie à bon marché*. Comme ils faisaient fausse route, ils devaient aboutir à l'erreur. Tant qu'on ignore la cause du mal, on ne saurait le guérir.

Nos deux principes sont ceux-ci:

1°. La *richesse vraie*, c'est la chose produite pour la consommation; la première richesse est la production alimentaire.

Est-elle suffisante? Nous n'avons plus qu'à faire une bonne distribution entre tous.

Est-elle insuffisante? Il faut y pourvoir par un moyen ou par un autre.

2°. La *richesse fictive* est celle des salaires.

Entre le moment de la production et le moment de la consommation, il s'établit une nouvelle richesse née du produit primitif.

Quelle est-elle et comment est-elle créée?

C'est l'explication du travail et du salaire.

Chaque peine nouvelle, qui s'applique à une matière première, a un prix, et ce prix augmente pour le consommateur la valeur de la chose. Tous les changements, toutes les modifications, toutes les transformations que cette chose pourra subir par le travail, représentent chacune une nouvelle peine, un nouveau prix, un salaire de plus.

Les exemples font comprendre; nous choisirons les plus simples.

Prenons un sac de blé à Metz. Il représente déjà le labour, la semence, le loyer de la terre, le battage, le vannage, le temps passé à le mettre en état. Autant de peines, autant de salaires. On le porte au moulin: frais de mouture et de charroi. Le sac de farine acquiert un prix équivalant à ces peines, à ces soins divers. On l'estime 40 francs.

C'est toujours le même produit, de plus en plus modifié, travaillé. Il est livré à un intermédiaire, qui le fera voyager jusqu'à Marseille. Nouveaux soins, nouvelles peines, frais de transport et autres.

Ce blé qui, dans l'origine, avait une valeur de 10 fr. peut-être, est maintenant une farine se vendant 60 fr. à Marseille.

C'est toujours le même produit. Le boulanger s'en empare et le transforme en pain ; nouveau salaire estimé 10 francs.

Valeur définitive pour le consommateur, 70 francs.

Voilà 60 francs de différence entre le moment de la production et celui de la consommation. C'est donc le consommateur qui paie tous les salaires.

Ainsi le sac de blé est ici la *vraie richesse*, la seule qui se consume, et cependant il est devenu la cause d'une *richesse fictive*, industrielle, qui n'est qu'accessoire, mais qui, pour les individus qu'elle récompense, est un *moyen* d'acheter un autre produit, et cela, parce qu'il a donné lieu à des peines successives, à des salaires, qui ont augmenté le prix de la chose.

Supposons que chaque personne par les mains de qui passe le produit se paie en nature, et prenne l'une cinq livres, l'autre vingt livres, sur le sac de farine ; il en arrivera au consommateur de Marseille juste assez pour solder la peine première, celle du laboureur. Et le laboureur s'est privé lui-même de cette part de blé, pour avoir en échange un prix de sa peine, un salaire, soit numéraire, soit autre chose.

Admettons, au contraire, que le paiement de chaque salaire successif se fasse en numéraire au lieu d'être en nature ; voilà les fonctions du numéraire clairement expliquées. Il n'est qu'un moyen intermédiaire entre le producteur et le consommateur ; mais, en réalité, il n'ajoute pas un grain au sac de blé, et on ne mange pas le métal.

On ne peut, en effet, consommer que la quantité produite, et chacun de nous eût-il un million en numéraire, qu'il ne pourrait toujours acheter qu'une livre de blé, si l'agriculture n'en avait qu'une à lui livrer. Ayez des monceaux d'or et pas de produit agricole, vous mourrez de faim.

N'est-elle pas pressante la question de savoir si la

terre produit assez pour nourrir tous ses habitants ?

N'abandonnons pas encore notre exemple. Laboureur, propriétaire du sol, batteur, vanneur, fabricant d'outils, meunier, charretier, commerçant, boulanger, etc., reçoivent des mains du consommateur un salaire de leur peine. Ce consommateur a reçu lui-même les 70 francs en récompense d'un autre travail. Ainsi d'anneau en anneau se compose la chaîne.

Cette réflexion amène l'économiste à se demander si le nombre des agriculteurs est assez grand pour répondre aux besoins de la consommation, et si le nombre des intermédiaires, consommateurs eux-mêmes, qui attendent ou prélèvent un salaire, mais dont la peine, en définitive, ne crée aucun objet de consommation, n'est pas trop considérable, quand il est mis en regard de celui des producteurs.

Certainement c'est ce qui a lieu chez nous, et ailleurs encore plus que chez nous, puisque la misère y est plus grande.

Qu'est-ce donc si, au lieu de vendre du blé, le laboureur n'en produit que pour ses propres besoins ? Le consommateur de Marseille se passera de pain ; les salaires intermédiaires seront supprimés, et le numéraire ne servira de rien.

Autre exemple plus simple encore.

Je vais dans mon champ ; un fruit s'offre à ma vue, je le cueille ; voilà une peine, un travail ; si je mange le fruit, voilà ma récompense, mon salaire traduit en consommation.

Au lieu de manger la pomme, je la porte au marché et je la vends ; mon salaire ne sera plus en consommation directe, on me le paiera autrement. Première peine payée un sou. L'acheteur la revend à un fruitier, deuxième peine payée deux sous. Celui-ci l'emporte et la cède à un consommateur, troisième peine dont le prix est trois sous. S'il l'a modifiée, s'il l'a fait cuire, par

exemple, de là une quatrième peine méritant salaire, et qui porte la valeur du fruit à cinq sous.

Vous ne voyez toujours qu'une pomme, dont le prix est quintuplé. Supprimez trois peines, vous anéantissez trois salaires.

Appliquez ces exemples à toute chose, et vous comprendrez les causes et la génération de la richesse vraie et de la richesse fictive. Vous comprendrez aussi le commerce.

Que si maintenant le consommateur vient dire au dernier détenteur de la pomme : donne-la-moi pour un sou, parce que tu as besoin d'argent, ou si tu la gardes elle se gâtera ; le détenteur perd le prix de trois salaires. Et cependant quelqu'un a mangé la pomme, la richesse vraie.

C'est vous faire pressentir la génération de la misère.

Il faut le redire sans crainte de fatiguer l'attention : un travail ajouté à un travail donne lieu à deux salaires, et la valeur primitive de l'objet auquel s'applique la peine s'accroît d'autant.

Aux yeux de qui a suivi ce raisonnement, apparaît l'immense différence qui existe entre la production réelle ou la richesse vraie et la richesse fictive. Cette richesse fictive, qui se compose du prix du travail, des salaires, est évaluée 60 fois plus considérable que la richesse vraie ou de consommation, et cependant elle n'ajoute pas une obole de plus à celle-ci. C'est elle aussi qui, pour la plus grande partie, se constate et circule en papier sur la foi du crédit.

Aussi, dès lors que toutes les personnes vivant par les salaires cessent de travailler, elles se trouvent réduites aux 45 centimes que voudront peut-être bien produire pour chacun de nous les campagnards. Les milliards que valent nos bras et notre intelligence sont anéantis, comme s'arrêtent le mouvement et la vie d'une machine où la vapeur et le piston n'agissent plus.

On supprime à l'instant cette richesse factice du salaire, qui cependant aboutit toujours aux objets de consommation, jusqu'à concurrence de la production existante. Quand on joue ce jeu de propos délibéré, on joue une partie où l'on perd continuellement.

Supposez huit milliards de richesse vraie, avec la richesse fictive vous aurez 68 milliards. Le travail cessant, et avec lui sa récompense, disparaissent 60 milliards. Demandons-nous ce qui adviendrait si le travailleur des champs obéissait aux doctrines qui ont démoralisé l'ouvrier des villes et des manufactures ; car les campagnards aussi ont le droit de ne créer que leur nécessaire. Dieu veuille qu'ils n'en aient jamais le *vouloir* !

En n'examinant la société qu'au point de vue de la production et de la consommation matérielles, nous ne voyons que des produits matériels créés en échange des produits alimentaires. Ils répondent aux quatre besoins premiers qui constituent la vie humaine : la nourriture, le logement, le vêtement et la locomotion. Du travail que ces besoins nécessitent résulte une certaine masse de salaires.

Mais sur cette masse de salaire a lieu un prélèvement continu, lequel fait une richesse bien plus fictive encore, en tant qu'elle ne provient même pas d'objets d'échange ou de consommation nécessaires. On voit surgir de là des fortunes parfois considérables, et dont les unes sont du reste aussi incertaines et aussi mobiles que leurs éléments sont chanceux.

Sur le *salaire premier du travail utile*, viennent se greffer, s'alimenter et prendre sève les *salaires accessoires*, qui prennent les noms de rentes, revenus, traitements, pensions, honoraires, bénéfiques, etc. Ils ont pour cause des services qu'on pourrait appeler moraux, et qui sont plus ou moins utiles et inutiles.

Chacun fera sans peine l'énumération de ces parasites,

pour la plupart indispensables. Nous allons les citer en généralisant.

Parallèle entre les producteurs et les consommateurs.

— Quelques comparaisons aideront à suivre notre pensée.

Figurons-nous une famille de cinq ou six personnes. Ce sont autant de consommateurs. Mais si la famille n'a qu'un producteur, dont le travail rapporte seulement pour un ou pour deux, nous voyons l'inégalité entre la production et la consommation : tous vivront de privations s'ils partagent ; quatre ou cinq auront la faim et la misère si le producteur prend son nécessaire. Le père de famille connaîtra la cause de ces souffrances : trop de consommateurs, salaire ou produit trop faible.

Figurons-nous un village où les agriculteurs ne sont pas assez nombreux pour créer l'alimentation de tous ; les autres habitants sont voués à des professions plus ou moins utiles. Si ces derniers ne tirent pas d'ailleurs leur subsistance, la misère pour le plus grand nombre est au village. Mais là encore il est facile de reconnaître la cause du mal.

Figurons-nous une association où la moitié du personnel produirait, tandis que l'autre moitié dirigerait, inspecterait, donnerait l'instruction, tiendrait les livres, la correspondance, ferait les comptes et la distribution des bénéfices et des pertes, etc. Evidemment chaque ouvrier effectif devrait travailler pour deux, si ce n'est pour quatre.

Passons dans la grande ville. Ici tout est métiers, manufactures, industries, professions libérales et illibérales, morales et immorales. Ici, pas un seul producteur pour l'alimentation directe : nous n'avons que des consommateurs. Tous attendent des campagnards le pain de chaque jour. Ici, déjà bien plus de misère qu'au village, proportion gardée. Mais le rapport entre l'in-

industrie et l'agriculture échappe à l'observation, et l'on s'égare en recherchant la cause du malaise.

Telle est la situation pour la France considérée comme un tout : trop de consommateurs, pas assez de producteurs alimentaires. Ceux-ci produisent d'abord pour eux, puis font la part de ce qu'ils empruntent, comme échange, aux arts utiles ; le surplus, s'il y en a, est offert à la masse des consommateurs non producteurs.

Pour jeter plus de jour sur cette situation, nous ferons la distinction suivante :

Tout vient du travail ; mais parmi les travailleurs les uns sont nécessaires, ils sont nos pères nourriciers ; les autres sont utiles. Au-delà commence et s'étend loin l'inutilité, la superfétation, au point de vue matériel. Aussi avons-nous d'un côté disette de vivres, et de l'autre, luxe, abondance de produits industriels, les arts, les travaux d'agrément, ceux de la pensée, etc.

Mettons sous les yeux l'aperçu promis des consommateurs non producteurs :

Le budget de l'État, des villes, des communes, dont les milliards se distribuent entre plusieurs centaines de milliers de fonctionnaires, depuis le chef de l'État jusqu'au plus infime employé. Napoléon et Joseph Fourier ont dit : sans budget point de salut public ;

Le commerce et son immense personnel. Ici se placent le commerce du numéraire, le trafic sur le papier même, l'intervention des banquiers, des agents de change, des courtiers, des usuriers, et mille autres nuances du même négoce. On compte plus de seize cent mille patentés ou industriels de toutes classes, auxquels il faut ajouter les beaux arts et quelques professions demeurées en dehors de la loi. Ajoutons encore la contrebande, qui altère de 65 pour 100 les valeurs du commerce international ;

Les avocats, notaires, avoués, huissiers, les agents d'affaires à tous les degrés ;

La médecine et toutes ses ramifications ;

Les arts de luxe, d'agrément, les théâtres, etc. ;

Les maisons et les personnes vouées à l'éducation, et non rétribuées par le budget ;

La littérature, le journalisme et leurs vastes ateliers ;

Le personnel principal et secondaire des différents cultes ;

Les ouvriers de la pensée à des titres divers. Si l'échelle ici monte bien haut, elle descend aussi bien bas ;

Les infirmes, les vieillards, les enfants, une partie des femmes, les indigents, les voleurs, les mendiants, vagabonds et gens à l'existence incertaine, qui vivent cependant d'une manière ou d'autre, et sans travail ;

Enfin, le trop-plein des ateliers, des manufactures et de toutes professions, qui doivent vivre cependant, alors même que le travail leur fait défaut.

D'un coup d'œil on embrasse tous les maux qui découlent d'un instant d'arrêt dans le mouvement de la machine sociale.

Le mouvement, c'est le signe de la vie ; la circulation du sang, c'est la vie ; la stagnation, c'est l'épuisement et la mort. Ne voir dans la société que les pieds et la tête, c'est ne vouloir qu'un corps inanimé. Aussi est-ce faire preuve de folie ou de méchanceté que de déclarer une guerre acharnée à la classe centrale, au cœur de la nation, que d'en saper ce qui le fait battre et pousse la vie aux extrémités, l'activité, la capacité, l'intelligence, la moralité, la religion. Arrachez le cœur, vous n'aurez que la tête et les pieds d'un cadavre.

La paralysie gagne-t-elle l'une des extrémités, faisons parvenir jusqu'à elle la circulation, et ainsi vivra de sa vie chaque partie du corps. Mais en nous attaquant au cœur, nous tuons tout le corps en même temps.

De même que de l'Océan et des grandes masses d'eau partent les courants souterrains, et s'élèvent les nuages qui arrosent et fécondent notre globe, puis reviennent à leur source pour repartir et s'élever encore, de même les salaires, fractionnés à l'infini, circulent par les veines de la société et y entretiennent le mouvement et la vie.

Mais qu'arrive-t-il quand de chaque profession, où ils sont en excès, sortent des milliers d'individus ne pouvant prendre leur part dans les diverses catégories du *salaire accessoire* ? Nous avons des révolutions, nous avons des journées de juin.

Les uns se contenteraient du nécessaire ; mais les autres sont dominés par de plus grands besoins, par des passions plus impérieuses, par des ambitions plus exigeantes.

L'ouvrier habitué à manier l'outil se résignera du moins à soulever, la rage et l'aïffront au cœur, la pioche improductive de l'atelier national. Mais les ouvriers de la pensée ! Ne pouvant, ne devant pas être les parias de la société que souvent ils éclairent, ils veulent en devenir les maîtres.

Vainqueurs, ils renverseront les uns, dépouilleront, déplaceront les autres. Les vaincus déclarent la guerre à leur tour, et la lutte est sans fin. La solution du dilemme n'est-elle autre qu'à la façon d'Alexandre ? N'est-ce que l'extermination de l'un ou de l'autre camp ? Dieu, auquel on ne croit plus, maudit et punira d'aussi affreuses pensées.

Ah ! là est un grand mal social, là est le désespoir de l'organisateur, même du socialiste de bonne foi.

Nous n'avons pas trois sources où nous puissions puiser les moyens d'existence assurée pour le présent et pour l'avenir ; nous n'en avons que deux :

1° *La production nécessaire* , créée par le travail, et donnant lieu aux *salaires premiers* . A celle-là nous demandons, et nous en obtenons à grand' peine la nour-

riture, le logement, le vêtement ; elle supporte seule toutes les charges de l'État. Puissez-y sans mesure, elle sera bientôt tarie. Laissons-lui plutôt son rôle et son lourd fardeau, que chaque révolution aggrave, et que nous n'allégerons de longtemps ;

2° *Le salaire accessoire.* Là seulement, et pas ailleurs, nous trouvons les éléments d'une Constitution qui assure aux travailleurs le présent et l'avenir. Comme chacun dans ce monde, ils ne peuvent avoir les moyens d'existence qu'à leurs propres œuvres.

Mais est-ce là que viendront se classer, est-ce sous ce niveau sauveur que viendront se courber les ouvriers de la pensée sans salaire, et toutes ces professions hybrides, sans nom, capricieuses, éventuelles, filles du hasard et de l'aveugle fortune ?

Toujours nous les verrons en dehors, au seuil de toute organisation sociale, et jamais n'y entrant.

Le budget ouvre bien ses colonnes aux étrangers, à plus forte raison invitera-t-il les travailleurs nécessaires et utiles à faire quelques efforts, à suer quelques gouttes de plus, pour défrayer des hôtes français.

La perfection n'est pas de ce monde. La chercher serait tomber dans l'absolu et l'impossible. Faisons le possible, et par là notre devoir. A qui rêve encore cette quadrature du cercle, disons que ce qu'il y a de mieux, de plus simple, est de tracer un cercle dans le carré social, et d'aviser, par des moyens exceptionnels, à remplir le vide laissé dans les angles.

Eh, mon Dieu ! ne faut-il qu'un milliard pour avoir la paix publique ? France, donne-le pour les nécessités présentes, prépare - en un autre pour les nécessités futures, et tu n'entendras de longtemps le bruit des révolutions politiques ou sociales. Tu as bien voté pour les émigrés une rente annuelle de trente millions, cette origine du *trois* pour cent. Si on crée un *paupérisme de la pensée*, il veut une certaine magnificence.

Dangers et avantages du crédit. — Le mot crédit signifie *croissance, foi, confiance*. Le numéraire, que le consentement universel a investi d'une valeur presque réelle, n'est que le moyen de constater un échange entre le producteur et le consommateur. Si je vous livre un sac de blé, ou ce sera pour rien, et alors c'est un don, ou ce sera pour un objet équivalent. Si vous possédez cet équivalent, vous me le livrez, et le numéraire est inutile dans notre transaction. Si vous n'avez pas cet équivalent, vous me le remplacez par du numéraire avec lequel je vais ailleurs acheter l'équivalent que je voulais. De direct l'échange devient indirect. Mais vous n'avez ni l'équivalent ni le numéraire, et cependant je vous laisse mon blé ; c'est parce que j'ai foi, confiance, croyance en votre probité, en votre solvabilité. *Je vous fais crédit.* Si je me suis trompé sur votre compte, je perds mon sac de blé, et vous en *profitez*.

Pour constater ma foi en vous, vous m'avez donné votre parole, ou un écrit portant votre signature ; je le garde jusqu'à l'échéance, ou je le transmets à d'autres, et, comme le numéraire, cet écrit devient un moyen de transactions nouvelles. Il n'y aura de différence que si l'équivalent définitif de mon blé n'est pas livré, et on appelle cela déficit, faillite, escroquerie, vol, banqueroute.

Toujours est-il que mon blé a nourri quelqu'un, tant il est vrai que les produits agricoles sont le principe et la fin de toutes les transactions possibles. Tout part de là, tout y revient. Si nous insistons à chaque instant sur ce point, c'est parce que nous avons prouvé que nous ne produisons pas assez de blé ; c'est pour ramener l'industrie dans les limites raisonnables, et mettre un frein au faux crédit.

Jamais preuve ne sera plus flagrante et plus convaincante que celle qui nous est donnée par les Ateliers nationaux. On y occupera, ou plutôt on y détiendra

des millions d'ouvriers ; ne produisant rien qui puisse servir d'équivalent aux aliments que livre l'agriculteur, ils demandent du numéraire. L'État, c'est-à-dire tout le monde moins eux, le leur fournit. Eh bien, tenez seulement six millions de personnes à ce régime pendant un an, elles auront absorbé tout le numéraire de France, n'auront vécu que de privations cependant, et se trouveront à un moment donné en face de l'agriculteur, qui leur dira : Je n'ai plus de blé, à votre tour venez cultiver la terre, si vous le savez, et moi, qui ai le numéraire, je vais faire le rentier aussi.

Les choses pourraient aller ainsi, jusqu'au moment où l'on s'apercevrait qu'il faut aller tout nu et coucher à la belle étoile.

On le voit, l'industrie est nécessaire ; mais est-elle donc un si grand moyen de richesses ?

Elle donne lieu ou à des échanges ou à des salaires. Or, quand elle a créé l'équivalent de l'alimentation, quand elle a fait la part du luxe et d'une certaine prévision, le surplus n'est-il pas une valeur dormante, ou qui se détériore, ou qui se donne à vil prix ?

Vous attendrez que le trop-plein s'écoule. C'est bien raisonner ; mais dans les deux cas les salaires en souffrent.

Entre le producteur et le consommateur se rencontre l'intermédiaire obligé, le commerce. Il est paralysé. Il a reçu les marchandises à crédit, elles ne sont pas vendues, ou il les a données lui-même à crédit ; l'époque des paiements arrive : faillite.

Voilà une des faces du crédit, et de l'industrie comptant sans son hôte, le consommateur.

Sur quoi porte la différence réelle, la perte ? *sur les salaires*, et dans l'intervalle l'ouvrier veut manger.

Allons plus loin. Cédons au torrent qui entraîne l'Angleterre. Rivalisons avec elle en tout, en travail, en richesse, en misère. Jetons nos capitaux dans l'industrie,

nous donnerons d'abord des salaires aux travailleurs ; mais ensuite ? Nous semerons nos produits par le monde, nous en inonderons les marchés. Le crédit ! c'est le père de la richesse publique, s'écrie l'économie. Mais quand le numéraire entier de la France serait d'un coup lancé dans les manufactures et les exploitations, dans les arts, dans les métiers, la position finale n'en serait pas le moins du monde améliorée. Il resterait encore à savoir si l'acheteur, si le consommateur viendrait prendre les produits et les marchandises, en d'autres termes, si les *moyens* d'acheter répondraient aux *besoins*.

L'invention est donnée à peu de gens. Ouvrez une voie bonne ou mauvaise, à l'instant, comme les moutons, les concurrents s'y précipitent. De là encombrement ; tous les trois ans vous assistez à une Bérésina industrielle. Encore les salaires suspendus.

Nous avons compté sans les consommateurs. Tentons-les par le bon marché. Les plus petits bénéficiaires, souvent renouvelés, en font un grand à la fin. Le consommateur aura deux habits pour le prix antérieur.

Mais est-ce qu'en même temps l'intérêt de l'argent n'a pas baissé dans la même proportion ? Au lieu de cinq ou six pour cent, le consommateur n'en reçoit plus que trois.

La situation n'est donc changée en rien.

J'entends une voix : Ce sont les salaires qui ruinent l'industrie, ils sont trop élevés, puisque l'ouvrier aussi peut acheter deux habits au lieu d'un, porter de la soie au lieu de gros drap. Qu'il se contente de sa position précédente, et la moitié du salaire lui suffira.

Déjà l'ouvrier ne profite plus du progrès industriel. Mais son estomac ne se contentera pas d'une moitié de repas, il demande toujours la même quantité.

Or, l'agriculture reste stationnaire, le prix des aliments ne diminue pas ; il n'y a même pas assez de blé, et l'ouvrier n'a plus qu'un demi-salaire. C'est la misère.

L'ouvrier ne figurant même plus au nombre des consommateurs industriels, la consommation est stationnaire aussi pour l'industrie (1).

J'entends une autre voix : La situation n'est plus tenable; supprimons les salaires, supprimons l'homme, inventons des machines.

Famine complète pour l'ouvrier. Encore moins de consommateurs pour l'industrie. Et vous produisez toujours davantage.

L'ouvrier cependant veut manger; sa femme, ses enfants lui demandent du pain. Viennent la charité volontaire et forcée, la taxe des pauvres, les maisons de travail (*work-houses*) ou plutôt de détention, les ateliers nationaux.

La situation est-elle améliorée? Que vous nourrissiez l'ouvrier à rien faire avec une partie de vos bénéfices, n'est-ce pas pour vous la même chose qu'au temps où il avait un salaire? La perte réelle n'est donc supportée que par le salaire.

Direz-vous à Malthus de vous inspirer, de prêcher la fatalité?

(1) Nous sommes heureux quand chaque jour nous apporte la confirmation de nos pensées, écrites le lendemain de la Révolution de Février. Un fabricant, M. Grandin, qui fait autorité en cette matière, a fait entendre ces paroles : On met toujours en regard les souffrances des travailleurs et les profits des industriels. Ce que j'ai gagné, je l'ai consacré à fournir des instruments de travail à mes ouvriers. La fortune que mon père devait au travail, la dot de ma femme, y ont passé; je suis moins riche que lorsque je commençai les affaires.

La concurrence du dehors nous oblige à renouveler souvent notre matériel mobilier : là est le mal. — Il y a encore les trois quarts de la France qui ne connaissent pas l'usage de la laine; ce n'est donc pas le consommateur qui manque; *c'est le consommateur aisé* qu'on ne trouve pas. — Nous serons heureux ou malheureux avec vous (les ouvriers); malheureux, si le consommateur *ne vient pas mettre le prix*.

Avons-nous assez démontré que le crédit aveugle est une chimère et une source de malheurs?

Que la richesse industrielle, au-delà de certaines limites, est une pauvreté?

Qu'enfin, dans cette voie, le progrès industriel est une erreur et n'enfante que misère? Jamais, en effet, l'industrie n'a pris sur elle-même le prix de son progrès; *c'est toujours le salaire qui en a fait les frais*. Pourquoi? parce que le consommateur fait seul ici la loi, et qu'une machine qui fabrique à l'avance cent pièces de drap, ne fabrique pas en même temps cent consommateurs de plus.

En est-il de même de l'agriculture? c'est malheureusement tout le contraire. Là prodiguez les millions.

En vain élargissons-nous notre cercle, nous revenons toujours et invinciblement à notre point de départ.

D'un côté, l'industrie vous offre ses produits pour rien, et vous n'en voulez pas ou vous ne pouvez les acheter. Il y a donc surabondance de produits et pénurie de salaires.

De l'autre côté, l'agriculture est en déficit; elle ferait la loi au consommateur, si le Gouvernement ne contrôlait ses prix en temps ordinaire, pour les abandonner à eux-mêmes en temps de disette!

Dans cette comparaison est tout le secret de la réforme du travail.

Faites-nous donc grâce de vos plans financiers, de vos discussions sur le numéraire, sur l'utilité, sur la nécessité du papier-monnaie. Vous n'aboutirez à rien, à rien qu'à faire mourir le peuple de langueur. Avant tout il faut obtenir de la terre assez de pain pour 36 millions de bouches. Le reste se fera de lui-même pour peu qu'on y aide.

Le papier-monnaie est la ressource de la banqueroute. Le crédit illimité, dont le papier est le moyen,

crée une fausse richesse qui s'évanouit au premier souffle, comme celle des actions de chemins de fer qui s'estimait par milliards.

Le papier n'a qu'une valeur locale; de plus il n'a de valeur vraie qu'autant qu'il représente un produit de valeur vraie, et les produits industriels sont de ceux qui perdent plutôt qu'ils ne gagnent.

En quatre ans, les Gouvernements de la première Révolution avaient créé plus de 40 milliards de papier-monnaie. Pour 25 millions d'habitants, c'était à chacun 1,600 francs. Mais le pain manquait; on se levait à trois heures du matin pour aller faire queue la moitié du jour à la porte des boulangers, et recevoir *une once de pain*. Le travail avait cessé partout, et ne créait plus d'objets d'échange. Il y avait plus d'un sans-culottes qui n'en portait pas le nom. Une paire de bottes coûtait 10,000 fr.; une livre de beurre coûtait 700 fr.; un sucre d'orge 30 francs.

N'oublions pas cette leçon. S'il faut recommencer l'épreuve, prenons le deuil de la patrie: il n'y a plus de gouvernement possible en France; c'est la dissolution. A cette époque de sublimes et terribles souvenirs, où on avait presque désappris à manger, la vie aussi se passait dans les clubs et s'épuisait dans les agitations incessantes de la rue.

Ventre affamé n'a plus d'oreilles. Aussi, dans ces jours de gloire, de misère, de douleur et de sang, où s'enfantait la société nouvelle, la multitude suivait, il est vrai, les chefs qui prétendaient successivement la conduire; mais elle aussi, insouciant, indifférent pour tous, les conduisait l'un après l'autre à l'échafaud.

LETTRE VI^E.

DE L'ASSOCIATION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE. — NÉCESSITÉ DU TRAVAIL, OU LIAISON INTIME DE LA PROPRIÉTÉ ET DU TRAVAIL. — COMMENT VIENDRAIT L'ESCLAVAGE?

La liberté, c'est l'homme... c'est l'égoïsme incarné; l'égalité et la fraternité en sont les modérateurs.

Effets de l'association appliquée à l'agriculture. — En industrie nous souscrivons volontiers à tous les essais possibles d'association, parce qu'il en est certainement qui peuvent réussir. S'ils ne réussissent pas, la chose publique n'en est pas gravement compromise; on s'y prend autrement, et la leçon fait l'expérience. La production ne suffit-elle pas aux demandes, le consommateur attend. Que si elle déborde la consommation, les associés chôment et se reposent, en attendant que les magasins se vident.

Mais la loi de la nécessité interdit ce laisser aller à l'agriculture. Il faut qu'elle produise le pain de chaque



jour. Nous n'avons plus à considérer ici seulement l'intérêt de quelques milliers d'individus, nous ne pouvons perdre de vue l'intérêt général, celui de 36 millions de bouches à nourrir.

Est-ce à l'association que l'on peut demander la satisfaction de cet intérêt? A quelle association la demanderait-on?

Le socialisme, tel que le présentent les systèmes dominants, offre des avantages matériels incertains, et doit avoir un effet certain : la perte de la liberté, même physique, et de l'indépendance morale.

L'exploitation de l'homme et de toutes ses facultés par l'État est une tendance manifeste à l'esclavage.

Elle mène droit à la famine. L'association libre et volontaire paraît conserver la liberté; mais c'est une question de savoir si l'association en grand, possible et avantageuse peut-être dans l'industrie, à cause des variations et de l'incertitude de la consommation, n'est pas, au contraire, ruineuse et dangereuse en agriculture, parce qu'il y a ici un besoin, un intérêt public à l'exigence inexorable duquel on ne peut se soustraire un seul instant, sous peine de guerre civile ou de révolution. Le jour où cette association deviendrait générale, elle aurait le même résultat que le communisme, elle serait l'exploitation par l'État.

Cette branche du socialisme est celle qui semble du moins convenir le mieux aux idées d'indépendance qui sont le fond du caractère national, de ce caractère composé d'enfance et d'héroïsme, mélange heureux qui a fait des Français le premier peuple du monde. Le laisserons-nous s'altérer par des emprunts déshonorants, flétrissants, aux mœurs étrangères? Le poignard, le couteau, le stylet caché dans la manche, l'assassinat, sont une négation du caractère français.

Si le socialisme avait été de bonne foi, s'il avait été honnête, il aurait commandé le respect, et depuis long-

temps il aurait réussi. Mais il n'a jamais soupçonné qu'il maniait une arme à deux tranchants, qu'en frappant la société à réformer, il se portait à lui-même des coups mortels. En effet, en surexcitant, en soulevant les idées d'indépendance chez les travailleurs, il les a dressées contre lui-même, et aujourd'hui il les trouve debout et irranchissables. Les idées d'indépendance personnelle sont le plus invincible ennemi du socialisme. L'instinct, un vague pressentiment d'abord, puis la réflexion, ont changé les esprits.

L'association libre et volontaire est encore la seule branche du socialisme qui ait tourné les yeux vers l'agriculture. Mais, et nous avons dit pourquoi, c'est là que nous la redoutons. Le général Lamoricière l'a affirmé à la tribune, l'association agricole n'est pas demandée par les ouvriers, par ceux qui travailleraient réellement. Le sentiment de la propriété personnelle, quand il s'agit de l'agriculture, est antipathique à l'association. Elle n'est demandée que par d'autres personnes (1). Nous l'avons dit franchement, les ouvriers de la pensée sont un des plus grands embarras dans l'organisation sociale.

(1) Voici ses paroles : « On a dit que tous les ouvriers qui s'étaient présentés demandaient l'association. Je suis obligé de dire qu'il n'en est rien. J'ai eu de longues conférences avec les délégués des ouvriers, j'ai passé de longues heures avec eux, je me suis convaincu que, si une partie d'entre eux voulait l'association, une partie considérable n'en voulait pas. Et maintenant, savez-vous quels sont ceux qui veulent l'association? ce sont ceux qui veulent diriger leurs associés; ce sont ceux qui veulent une position qui leur permette de porter l'habit noir et le chapeau rond; ce sont ceux, en un mot, qui veulent constituer l'état-major de l'agriculture. Eh bien, l'agriculture ne donne pas d'assez gros profits pour permettre de payer un pareil état-major. Le Gouvernement est bien renseigné à cet égard : c'est une espèce d'aristocratie nouvelle qui voudrait constituer en commun l'exploitation de l'agriculture. »

Les colonies agricoles ne réussiront pas, elles fondront dans votre main, si vous persistez à les tenir en association continue. Elles réussiront si chaque colon peut se dire : J'ai ici une portion de terrain qui est mienne ; à un jour donné elle sera déterminée, et je la cultiverai, j'en jouirai en propre, individuellement. Les colonies ne réussiront pas non plus, si vous faites une condition trop générale du célibat pendant des années. La vie, la joie de la famille, attachera le colon au sol avec une force que n'aura jamais la meilleure discipline militaire. Voyez avec quelle fierté le laboureur gagne ces champs dont il est propriétaire. Epargne-t-il ses peines ? il compte avec plaisir ces fruits qu'il a fait venir et qu'il cueillera lui-même. Voyez comme, au retour, un autre plaisir hâte et allège son pas fatigué : dans sa demeure l'attendent et les soins d'une épouse et les caresses de ses enfants.

Il serait puérile et peu honorable de repousser aveuglément, obstinément, les bonnes choses que le socialisme a pu imaginer ou qu'il a fait revivre. Elles s'appliqueront d'elles-mêmes, quoi qu'on fasse. Mais refusant à ses systèmes le pouvoir de faire le bonheur de l'humanité, nous le repoussons en tant qu'il veut forcer l'humanité à passer sous leur niveau. Ce qui perd encore cette doctrine, c'est qu'elle n'apporte en réalité que des idées d'économie plus ou moins praticables, comme tant d'autres, et que cependant elle cherche à fonder sa puissance sur la politique. Elle veut une forme de gouvernement particulière, une religion particulière, et un Dieu qui, il semble, ne doit plus être celui qui nous a créés.

En agriculture, une association libre et propriétaire obtiendra, sans contredit, des résultats certains, parce que ses produits auront toujours des consommateurs. Mais ce n'est plus là du socialisme tendant au communisme. Et si on ne prétendait vraiment qu'à développer

l'esprit d'association, un peu de retard à atteindre ce but valait-il la peine de bouleverser la France, valait-il le sang et les victimes de juin ?

Effets de l'association appliquée à l'industrie. — Dans le mot industrie nous comprenons les manufactures et exploitations, les arts et les métiers.

La pensée qui voulait généraliser l'égalité des salaires a été trompée par ceux-là mêmes dont elle comptait faire le bonheur. Elle n'a abouti qu'à la nullité du travail comparé au salaire. C'est donc chose jugée. Cette idée partait d'ailleurs d'une appréciation fautive, et ne pouvait enfanter qu'une erreur, erreur qui est devenue un malheur public, parce qu'elle a pris des proportions politiques. Erreur malheureuse encore, en ce qu'elle a porté une atteinte profonde à la moralité de l'ouvrier, la seule classe peut-être de la société, qui eût conservé jusque là dans sa pureté le principe de l'honneur, de la probité, de l'honnêteté.

D'ailleurs, ne se préoccuper que de l'industrie, ce n'était pas remonter à la première cause du mal ; c'était changer de place dans le même cercle de souffrances. Fallait-il ne voir que dans la concurrence illimitée l'unique cause du mal social ? Elle n'en est que la seconde. Étrange économie sociale que celle où on n'oublie qu'une chose, l'indispensable, les consommateurs. Travaillez, travaillez toujours ; s'il n'y a pas de consommateurs, l'État vous paiera. Mais qu'est-ce donc que l'État ? C'est vous, c'est moi, c'est le travailleur surtout, et nous avons dit à combien se monte la fortune de chacun.

Que voulait réellement le socialisme égalitaire ? il n'avait en vue que les moins capables, les plus nombreux toujours. Considéré ainsi, c'était presque de l'humanité ; mais la capacité répugnait à se soumettre, car elle en faisait seule les frais. Ce serait en effet le monde renversé ; ce serait revenir au moyen-âge, alors que la force brutale régnait sur l'intelligence esclave.

C'est été une œuvre de génie que de constituer l'association en conciliant la capacité et l'incapacité, deux éléments inconciliables de leur nature, car l'un est l'affirmation et l'autre la négation. Mais, pour y réussir, il fallait plus que du génie, il fallait le bon sens pratique.

Il est des professions qui ont admis depuis longtemps le salaire égal, parce que leur nature le comporte. Et en admettant même que là un sentiment de fraternité soit le principe de l'égalité, nous y trouvons encore néanmoins une différence bien tranchée dans la distribution du travail. Le moins capable remplit les fonctions les plus dangereuses, les plus pénibles. La fraternité et l'égalité fléchissent devant la liberté et la capacité.

Dans les professions à travail libre ou à la tâche, les prix sont égaux pour une même façon ou une même quantité. Mais toujours se présente l'inégalité par la tâche accomplie, par le plus ou moins de temps donné au travail, par le plus ou moins de liberté sacrifiée, par l'habileté. La différence se traduit dans le salaire acquis.

Jadis un homme existait, dont le violent amour de l'égalité a fait toute la renommée. Il faisait étendre ses hôtes sur un lit de fer. Si les jambes dépassaient le lit, on coupait l'excédant ; si elles étaient plus courtes, on les tirait à force de cordes jusqu'à la longueur du lit.

Ce terrible niveleur ne comprenait pas la taille humaine en dehors de son idée fixe, dont la mesure nous est parvenue sous le nom de *lit de Procuste*.

Si ce fait a eu lieu, c'est qu'il était possible, comme ont été possibles bien des faits récents qui ont passé sous nos yeux, et que, pour l'honneur de l'esprit humain, on n'aurait jamais crus réalisables, même en rêve. Mais il est douteux qu'on puisse ainsi niveler l'intelligence et la volonté. Retrancher l'excédant de capacité est chose certainement possible, mais transformer l'incapacité n'est pas chose facile.

En industrie, l'association libre et volontaire, cette dernière incarnation du fourriérisme, nous apparaît comme plus sérieuse, comme plus pratique. Elle ne fait pas courir à la société les mêmes dangers que s'il s'agissait de l'agriculture. Les travailleurs peuvent en retirer de grands avantages ; mais ces avantages ne sont pas plus certains que dans une autre association limitée, et dès qu'elle devient générale, dès qu'elle englobe toute l'industrie, elle n'est autre encore que le communisme, que l'exploitation par l'État. De plus, elle manque son but, car l'ouvrier émancipé, libre même dans une association ordinaire, tombe ici sous une domination et une organisation aristocratique, et il devient esclave.

N'est-ce plus qu'une association ordinaire, ou une certaine réunion d'associations privées ? Une société privée, quelque nombreuse qu'elle soit, n'est pas plus qu'un simple particulier assurée d'avoir une clientèle, une bonne clientèle. Elle subit toutes les chances de l'industrie. La position est la même que pour un atelier où un seul a la responsabilité et la direction. La certitude de travailler toujours avec bénéfice n'est pas plus fondée ; la consommation n'est pas plus garantie. Si le chef d'un atelier privé peut avoir de plus grands bénéfices, seul aussi il supporte les pertes. De l'autre côté, les directeurs et les autres agents élus par les associés ne produisent pas et prélèvent aussi une part des bénéfices, proportionnée à leur capacité, à l'importance de leurs services, mais la responsabilité des pertes et de la mauvaise gestion pèse sur tous les sociétaires, sur chacun d'eux.

Auront ils effectivement plus d'avantages ? l'avenir seul le dira.

Une association n'est en définitive qu'une raison sociale, une personne morale. Tous ne font qu'un.

Toutefois, il arrivera inévitablement que les industriels capables, se connaissant parfaitement, n'admettront dans leur société que des industriels choisis et

capables. Ils laisseront en dehors les moins habiles, et chaque profession agira de même. Faut-il s'en plaindre? C'est le contre-pied du système égalitaire, de l'association forcée.

Les chefs d'ateliers privés, qui ont une clientèle toute faite, offriront aux travailleurs habiles des avantages plus séduisants peut-être que ceux de l'association, avec la responsabilité et l'incertitude de moins. Ici encore les moins habiles seront éliminés.

On entrevoit déjà une concurrence en sens inverse de celle qui nous ruine. L'industrie sera sauvée. L'apprentissage, soumis à de sérieuses épreuves, n'amènera jamais l'exubérance de bras.

Et les travailleurs parias de l'industrie, qui ne faisaient qu'y végéter, pour qui seuls avait été conçu le système des salaires égaux, que deviendront-ils? D'eux-mêmes, la plupart iront à l'agriculture, à l'industrie des champs, qui appelle dix ou douze millions de bras, pour combler le déficit de nos céréales.

Ils seront là mille fois plus heureux que dans leurs ateliers, car successivement nous en ferons des propriétaires (1).

(1) Cette espérance nous suggère les réflexions suivantes : Plus la population est agricole, moins rapidement elle augmente; c'est le contraire pour la population des manufactures et sous la pression de la misère. On remarque qu'il suffit de l'établissement d'une manufacture dans une campagne pour y porter la démoralisation. Comment expliquer ce phénomène? C'est que la vie de l'ouvrier des manufactures est incertaine, précaire, et lui donne l'insouciance du lendemain pour lui et pour les siens. Le sentiment de la propriété ne vient pas relever son cœur et son courage. Ce lendemain, qu'il désire et appréhende, lui apprendra peut-être qu'une machine, fonctionnant mieux que lui, a pris sa place, que les magasins du patron sont encombrés et que le travail doit cesser. Peu d'espoir d'améliorer sa position, longs désespoirs sur lesquels il cherche à s'étourdir, voilà sa vie.

Voilà donc le problème social déjà résolu en partie. La liberté n'est pas sacrifiée comme dans l'exploitation par l'État. L'association générale, dangereuse, ou plutôt impossible en agriculture, moins impossible en industrie, ne nous tentera plus. Et si son règne arrive, du moins l'éducation sera faite, et les deux sphères de la richesse publique, de la production, seront en équilibre.

Mais, hélas! le socialisme a su déjà étouffer l'esprit d'association, comme en d'autres temps un étroit libéralisme a compromis la liberté.

Nécessité du travail. — Nous le répétons souvent, l'aiguillon du travail, c'est le sentiment de la propriété personnelle. Mais le mot propriété ne signifie pas pain, il ne signifie rien en consommation. Le produit, le revenu est tout. C'est donc avancer vers la solution du problème posé, que d'établir une parité complète entre les divers genres de propriété.

Au contraire, la vie des champs porte l'esprit à la prévoyance, et par suite aux bonnes mœurs. Le nombre des petits propriétaires ruraux est grand, et le lendemain n'est pas pour eux une cause d'effroi. Il y a une autre différence qui fait qu'on remarque moins l'accroissement de population dans la campagne que dans les villes manufacturières. De très-bonne heure les enfants du cultivateur lui rendent des services; en grandissant, ils deviennent des auxiliaires et une source de richesses. Tout enfants, ils gagnent leur pain; ils sont presque des hommes à l'âge où les enfants de l'ouvrier sont encore pour leur père un fardeau sous lequel il succombe trop souvent. Il n'a que son salaire pour une famille, quelque nombreuse qu'elle soit. Le travail ne manque jamais aux champs, souvent il manque à l'atelier. Par cela seul que l'enfant des campagnes travaille de bonne heure, et presque toujours sous les yeux paternels, il acquiert une certaine précocité de raison pratique, il est initié aux petits secrets de l'économie domestique. Moins abandonné à lui-même, il est préservé des mauvaises habitudes.

L'agriculteur est le travailleur des champs. Sa propriété véritable, c'est son intelligence, ce sont ses bras. La terre et les outils sont les moyens. Point de travail, point de produit.

Le travailleur industriel a la même propriété, son intelligence et ses bras. La matière à façonner et les outils sont les moyens. Point de travail, point de produit, partant point de salaire.

Le rentier, petit ou grand, qu'il ait acquis son capital par lui-même ou par héritage, a prêté ce capital pour en retirer un salaire, un revenu. Ce capital est allé comme moyen, directement ou indirectement, entre les mains de l'agriculteur ou de l'industriel, et il ne peut aller ailleurs sous peine de ne rien rapporter. La ressource du rentier est toute dans le bon emploi du capital et dans la solvabilité de l'emprunteur. La rente est son moyen de vivre. Pas de rente payée, pas de rentier. Il est comme l'agriculteur sans récolte, comme l'ouvrier sans salaire. Perd-il le capital, il est comme l'ouvriersans ouvrage comme le cultivateur sans terre, ou possesseur d'une terre improductive.

Le propriétaire d'une maison prête ses logements moyennant un salaire, un loyer. Si le loyer n'est pas payé, il ne peut pas en vivre.

Ces quatre genres de propriété ont un tel besoin l'un de l'autre, que si l'un souffre, les autres en sont atteints.

Mais, nous dira-t-on, vous ne pouvez répandre sur ces divers modes de la propriété une illusion telle, qu'on n'aperçoive pas une différence profonde entre leurs résultats, qui sont, d'un côté, presque toujours la certitude d'un revenu, et de l'autre l'incertitude.

Telle est précisément la différence que nous cherchons à effacer, par les institutions que nous proposons dans la Lettre première, si toutefois on a bien compris une autre différence, celle qui sépare la richesse vraie

de la richesse fictive. Ce point difficile a été traité dans la Lettre précédente.

Comment vient l'esclavage. — Le peuple libre, mais éclairé et heureux, est admirable dans le choix de ses représentants. Un sourire d'incrédulité semble accueillir ce mot *esclavage*, que nous avons prononcé à propos du socialisme. C'est néanmoins une pente sur laquelle on glisse bien facilement. Toujours la liberté est sortie de l'esclavage; s'il n'en était pas ainsi, on ne connaîtrait pas ces deux noms. Toujours aussi l'esclavage a succédé à une liberté excessive.

L'anarchie produit dans le corps social la division, la surexcitation, la déraison, une sorte de démence, puis la paralysie. Que peut faire un paralytique pour repousser les chaînes qu'on lui jette?

Il y a soixante ans, une grande partie de nous était esclave. Nous avons des esclaves hier, sinon encore aujourd'hui, dans nos colonies. L'Angleterre en avait, la Russie en a, la Turquie en a, les Etats-Unis en ont.

La machine ouvrière de toutes les sociétés antiques était l'esclavage. En remontant le cours des âges, vous le trouvez déjà bien antérieur au déluge, cet état contre nature, où un homme est la chose d'un autre homme.

Qui expliquera cette dégradation à laquelle des êtres humains s'habituèrent cependant? Car l'histoire n'a enregistré que de rares protestations, et presque toujours le nombre des esclaves était vingt fois supérieur à celui des maîtres.

Mais ce qui mérite le plus notre attention, c'est que l'esclavage était en honneur, il était un droit social et des gens, précisément dans des républiques, même dans les plus petites républiques. Prenez une de nos villes moyennes avec son territoire, et vous aurez une idée exacte de ce qu'étaient la plupart de ces États de l'an-

tiquité. Or, des sociétés aussi peu nombreuses n'ont dû se fonder que sur les principes de l'égalité, de la fraternité, de la liberté, de la solidarité. C'étaient, dans l'origine, des associations générales, des *communes*, et cependant la communauté même y créa des maîtres et des esclaves. Entre les deux végéta une autre classe, libre dans la misère. Ne voulant pas être l'un, ne pouvant pas être l'autre, cette classe fut désignée par des noms qui exprimaient clairement ses fonctions et son rang : c'était la plèbe, c'étaient des prolétaires.

Ce fut l'histoire du monde ancien ; c'est l'histoire du monde nouveau ; c'est la nôtre, moins l'esclavage actuel. Mais les mêmes idées veulent les mêmes conséquences ; les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Peuple, veille sur toi-même. Ne tourne pas la tête à tous vents, ne prête pas l'oreille à toute doctrine. Acquiers l'instruction utile, réfléchis et médite, afin de juger, en connaissance de cause, ceux qui prétendent à te conduire, sans te dire où ils te mènent. Pourquoi insistons-nous avec tant de force pour appeler à la propriété, non collective, mais individuelle, le plus grand nombre possible ? parce que là est le salut public, parce que là est la liberté, l'indépendance personnelle.

Nous voyons poindre à l'horizon une aristocratie nouvelle. Elle ne fonde point ses droits au pouvoir et au gouvernement sur la valeur guerrière, sur la richesse industrielle et commerciale ; elle les fonde sur la *pensée*, sur la philosophie, auxquelles elle emprunte ses moyens de gouvernement, lesquels moyens sont des doctrines, des rêveries, des systèmes.

Aristocratie quelconque et prolétariat, tels sont les deux éléments extrêmes, mais parallèles, de nos sociétés. Une société nouvelle abolira-t-elle ces deux extrêmes ? Pourquoi l'un subsisterait-il, quand l'autre resterait debout ? Si on réussit à éteindre le prolétariat, l'œuvre moderne sera accomplie. Si on n'y parvient

pas, à quoi bon changer ? Mais si le socialisme ne peut rien constituer de fort sans l'esclavage, sur qui tombera l'esclavage ? Est-ce sur l'aristocratie ou sur les prolétaires ?

Le socialisme est, de sa nature, fortement organisateur ; or, qui dit forte organisation dit despotisme. Mais il y a despotisme intelligent et despotisme inintelligent. Qui nous garantit l'un plutôt que l'autre ? Et qui dit despotisme inintelligent dit esclavage. Une fois descendus là, nous mettrons encore deux mille ans à graviter vers la liberté.

Le grand Frédéric disait que, s'il voulait punir une province, il la donnerait à gouverner aux philosophes. Nous avons des philosophes socialistes. Ils ont l'habitude de jurer par Platon et Aristote, qu'ils s'étudient à mettre d'accord. En saisissant la pensée des maîtres, nous aurons celle de leurs disciples. Les Athéniens, peuple libre et amoureux de la parole, s'il en fût, avaient des esclaves pour travailler, et qui laissaient par conséquent à l'aristocratie et à la démocratie tout le temps de discuter et de se disputer le pouvoir. Voyons quelle était l'opinion de leurs grands philosophes sur l'esclavage et sur les ouvriers.

ARISTOTE : « Il est des gens qui regardent le pouvoir du maître comme étant contre nature. C'est la loi, à leur avis, et non la nature, qui distingue l'homme libre et l'esclave. Aussi pensent-ils que l'esclavage est injuste, parce qu'il est le produit de la violence.

« L'utilité des animaux privés et celle des esclaves sont à peu près les mêmes : les uns comme les autres nous aident, par le secours de leurs forces corporelles, à satisfaire les besoins de notre existence.

« Une bonne constitution n'admettra jamais l'ouvrier parmi les citoyens. C'est en vain qu'on donne à l'ouvrier (dans ce mot, Platon et Aristote comprennent les artisans, les mercenaires, les laboureurs même, tous

les travailleurs, en un mot, qu'ils déclarent indignes des droits politiques) le nom de citoyen. La qualité de citoyen n'appartient pas à tous les hommes libres par cela seul qu'ils sont libres ; elle n'appartient qu'à ceux qui n'ont point à travailler nécessairement pour vivre. »

PLATON : « N'est citoyen, n'a de droits politiques que le guerrier et le gouvernant, celui qui défend l'État et celui qui peut se consacrer tout entier à la politique. »

ARISTOTE : « Il est également dangereux de conférer ou de refuser les droits politiques à ceux qui ont besoin de travailler. »

Valait-il mieux les réduire tous en servitude ? C'est le parti que prirent d'autres philosophes législateurs. Ils firent passer à l'état d'esclaves tous les gens de métier, afin d'échapper à l'embarras de les laisser libres sans leur donner les prérogatives de la liberté.

D'aussi déplorables préjugés, mis en honneur par les maîtres de la pensée, devaient exercer une influence irrésistible sur la masse de la population. On ne s'habitue pas à regarder le travail comme l'apanage des esclaves et des bêtes de somme, sans prendre le travail en mépris, et sans distinguer entre ceux qui travaillent et ceux qui peuvent échapper à cette nécessité. « Travailler, disaient les philosophes et les législateurs, c'est mener une existence dégradée, où la vertu n'a rien à voir. » Aussi, dès qu'il fût maître du pouvoir, à son tour le peuple d'Athènes s'appliqua-t-il ces principes. Il ne voulut pas se livrer à des occupations indignes des hommes libres ; il se constitua rentier de sa pleine puissance, fit un revenu au dernier des citoyens par la dilapidation du Trésor ou la confiscation des patrimoines. Au lieu de payer la défense de la patrie, le Trésor public servit à faire vivre noblement le peuple entier. Cet emploi des deniers publics fut déclaré sacré, et l'argent même dévolu aux représentations théâtrales, fut pro-

tégé contre toute destination différente par la menace de l'exil.

Le travail délaissé, méprisé, le peuple perdit influence, prospérité, richesses, l'indépendance et même l'honneur. Il eut pour chef Alcibiade, qui savait l'occuper gravement en coupant la queue de son beau chien ; il eut Cléon, le fanfaron ; il eut moins encore, tous gens qui savaient flatter les passions populaires. Le peuple s'en moquait, mais obéissait, et la patrie, ruinée par les guerres, tomba pour jamais sous le joug étranger.

Ainsi étaient jadis traités les travailleurs par les ouvriers de la pensée. Pour Dieu, renonçons enfin à ces ébranlements politiques, qui laissent toujours après eux plusieurs années de souffrances et de misère générale. La liberté de l'homme pourrait y périr (1).

(1) Qui nous dira pourquoi, dans la République des États-Unis d'Amérique, les démocrates sont les plus ardents fauteurs de l'esclavage ? Là l'esclave émancipé reste flétri. Ignorance abrutissante, même celle de Dieu, superstitions et fétichisme, promiscuité, bestialité, tel est l'état dans lequel on s'attache surtout à retenir des êtres humains, pour que jamais n'approche de leur âme cette *douleur morale*, inconnue à l'homme libre, précurseur de la révolte, et qui est la plus grande souffrance de l'esclave qui a conscience de son état. Les maîtres vont même jusqu'à laisser sans instruction leurs propres enfants, de peur que l'exemple ne tente les esclaves, et que le désir de l'instruction ne fasse naître le sentiment de la liberté. L'ignorance est le principe de l'esclavage.

Un jour arriva où les esclaves de Saint-Domingue chassèrent les propriétaires et massacrèrent les blancs. Il était si doux d'être propriétaire, de ne plus travailler ! La plupart passaient leur vie à dormir, étendus sous de gigantesques ombrages. Pour manger nul souci : les arbres abaissaient leurs fruits jusqu'à la bouche ; et puis la fraternité et l'égalité régnaient alors à Saint-Domingue. Celui qui, à son réveil, ne trouvait rien sous sa main, s'adressait à un frère plus actif ou plus prévoyant. Mais bientôt l'intelligence s'endormit aussi ; vint l'abrutissement pour

le grand nombre; les plus intelligents et les plus capables gardèrent le commandement et le pouvoir, et dans les revues de la garde nationale on vit les officiers, faute de chevaux, manœuvrer et caracoler, l'éperon au talon, sur des hommes-chevaux.

Tant il est vrai que le travail libre est le père de l'indépendance, comme l'intelligence est la mère de la liberté.

L'Égypte est exploitée par l'État; c'est un pays de conquête, il est vrai. L'État c'est le vice-roi. Eh bien, y a-t-il là une nation, y a-t-il des hommes libres? Non. On ramasse cent mille, trois cent mille êtres humains; quelques soldats les poussent au Sud, à l'Orient, à l'Occident; ces armées de travailleurs font une œuvre immense, le barrage du Nil; elles feront communiquer ensemble deux mers, ouvrage que Dieu s'est refusé à entreprendre.

Quarante siècles auparavant, l'État exploitait aussi sur le même sol des armées de travailleurs. Ceux-là élevaient les pyramides, monument éternel du socialisme d'alors, leçon burinée par le temps. Ces travailleurs secouèrent enfin leur joug de fer, essayèrent le communisme; dans la lutte, l'élite des gouvernants fut massacrée, et le pillage organisé momentanément. La mer Rouge et le désert protégèrent les fuyards, des miracles les soutinrent pendant quarante années. La souffrance fit regretter les ognons d'Égypte; dans sa colère le peuple jeta au creuset tout l'or emporté; il en sortit un dieu nouveau, le veau d'or, dont le culte a envahi le monde, malgré les foudres du Dieu jaloux.

Mais il y a une grave leçon encore à retirer de ce fait historique, et de la haine inextinguible que cette race fugitive a vouée depuis quatre mille ans au travail manuel; elle a juré d'exploiter à son tour l'espèce humaine, au moyen du commerce et de l'usure. Elle n'a pas manqué un seul jour à son serment et à sa vengeance. Ah! l'or est le point capital, le principal élément de la domination; eh bien, nous aussi nous exploiterons le capital. Nous ne vivrons plus que par lui. Nous aurons le monde à nos pieds. Pour la guerre, pour la paix, les rois, les peuples, les empereurs viendront mendier notre capital; et, nations stupides, c'est vous qui le fournirez: vous travaillerez.

Moïse défendait aux Hébreux l'alliance avec l'étranger, et leur imposait l'isolement. N'est-ce pas aussi la première loi de Babeuf, et le communisme n'est-il qu'une émanation de la Bible, une doctrine juive?

LETTRE VII^E.

DE LA VIE A BON MARCHÉ. — DU LIBRE-ÉCHANGE.

Cinq francs valent cinq francs, quand la vie en coûte cinq. — Ils valent six fr. quand la vie n'en coûte que quatre. — Par conséquent, cinq francs n'en valent que quatre quand la vie coûte six francs.

Encore un pas, encore un effort, non à travers les révolutions et les bouleversements, mais par le bon vouloir et l'intelligence, et nous toucherons au but. Si le lecteur a lu attentivement la Lettre cinquième, il reconnaîtra l'enchaînement qui existe entre ses conclusions et la question de la vie à bon marché. Elle n'est qu'une question de production et de salaire.

La principale loi d'une société voulant constituer le travail, est de maintenir les salaires en proportion avec

la peine et la consommation. Que le consommateur paie une livre de pain vingt sous, ou qu'il ne la paie que deux sous, il n'a qu'une livre de pain. L'important est qu'il y en ait toujours au marché, et que chacun puisse acheter ce qu'il lui en faut.

La chose indispensable, de première nécessité, est donc le produit agricole, et plus un pays est fertile sous ce rapport, plus surtout il est fertile en céréales, plus il a d'aisance véritable, plus il est riche.

En est-il de même pour l'industrie? La Belgique a une industrie développée; mais elle n'a pas un produit agricole en rapport avec sa population, et la misère et la famine la déciment.

L'Angleterre a porté son industrie aux dernières limites du possible; à elle seule elle pourvoirait le monde entier. Mais elle n'a pas assez de céréales, et la détresse des classes industrielles est effroyable.

C'est que la production industrielle n'est une richesse qu'autant qu'elle a des consommateurs assurés. Quand la manufacture entasse produits sur produits dans des magasins qui ne se vident pas, ce n'est plus qu'une opulence factice et illusoire, puisqu'elle ne sert même pas à acheter du blé.

Le consommateur, saturé déjà, ou empêché par d'autres causes, ne donne plus le moyen d'échange ni le numéraire. Déjà déprimé par la concurrence, le salaire s'arrête tout-à-fait. Qu'est-ce si les céréales manquent aussi?

Voilà où en est arrivée l'Angleterre avec son industrie désordonnée, effrénée, si bien servie par les machines.

En cherchant à démêler le motif vrai de nos dernières agitations, qui ont enfin pris une forme déterminée dans les épouvantements et les horreurs d'une guerre civile, ce motif se présente sous deux aspects. Était-il purement politique? dès lors il échappe à notre compé-

tence; il est clair, toutefois, que la France ne sera pas heureuse, qu'elle ne constituera rien de stable, tant que divers partis politiques pourront agiter le pays, et se le disputer comme une conquête. N'était-il que socialiste? Nous pouvons en parler. Les révolutions ne sont-elles plus qu'un jeu? Nous voyons l'action unanime pour renverser, mais nous voyons le désaccord entre les chefs sur les moyens d'établir un ordre de choses meilleur. Ignorance égale des ressources. Autant de têtes, autant d'opinions. Nous avons entendu un futur chef de l'État, un candidat désigné à la présidence de la République, proposer, non pas d'inonder les marchés étrangers de notre blé, mais de frapper l'Angleterre au cœur par la rivalité de nos industries, d'inonder de leurs produits le monde entier!

Ainsi toujours le même système: prétendre guérir la fièvre par un accès plus fort. Si l'accès emporte le malade, il est certainement guéri, il ne souffrira plus. Mais s'il n'en meurt pas, à quelle longue convalescence, à quelle langueur l'aurez-vous condamné?

Il est des spécialités pour lesquelles l'étranger sera toujours notre tributaire, comme il en est pour lesquelles nous lui paierons tribut. Mais si, pour le reste, qu'il fabrique en aussi grande quantité, en plus grande quantité, aussi bien et mieux que nous, nous voulons élever une rivalité, nous nous ruinons tout en ruinant l'étranger. Bientôt nous rencontrerons cette concurrence partout. La facilité et l'énergie de production par les machines créent une surabondance universelle. S'ouvre-t-il un débouché momentané? à l'instant de tous les coins de l'Europe afflue vingt fois plus de marchandises que n'en demande la consommation. Où est le profit possible? Où prendrez-vous les salaires des ouvriers? Il y a cependant au fond de notre état social des misères trop réelles dont on ne se moque pas impunément.

Ce mot *l'étranger* a donc un effet bien magique pour

nous inspirer autant d'irréflexion ; il semble qu'il déroule devant nous des horizons sans fin. Eh ! mon Dieu, le jour où le salaire aura pris parmi les divers genres de propriété le rang qui lui revient, l'industrie française aura à l'intérieur un large débouché, elle aura douze millions de nouveaux consommateurs.

D'un autre côté, ne rien faire, parce que l'on ne sait comment s'y prendre, est aussi dangereux. On ne défie pas impunément des misères trop réelles.

Nous qui voulons constituer, nous invitons l'économie française à s'asseoir sur deux principes diamétralement opposés.

Il faut pousser l'agriculture à créer plus encore, surtout en blé ; elle ne produit pas assez, elle ne produira jamais trop.

Au contraire, il faut restreindre l'industrie aux besoins de la consommation. Ici, produire trop, c'est se ruiner. Essayez d'organiser le travail, de régler les salaires en Belgique, en Angleterre, partout ailleurs où la machine exclut l'homme, alors qu'il ne trouve ni dans l'agriculture, ni dans d'autres voies, l'emploi de son activité : ce serait une œuvre folle. La population en ces pays est en disproportion énorme avec leurs ressources agricoles et vitales. Donnez à chaque ouvrier 20 francs par jour, il n'en aura pas plus à manger ; et croyez-vous qu'il sera bien fier de pouvoir acheter dix habits et de porter le velours et la soie ?

En présence de ces impossibilités, on se rend compte des extrémités, quelque injustes qu'elles soient, auxquelles en vient le communisme. Là on pense involontairement à l'affreuse loi de Malthus. Son système s'applique avec justesse aux peuples barbares, aux peuples sauvages, dont les transmigrations ont bien réellement pour cause primitive l'accroissement de leur nombre, dans une proportion qui dépasse l'augmentation de leurs moyens de subsistance. Du moins ces peuples

échappent à cette loi par des émigrations. Ainsi les peuples pasteurs lèvent leurs tentes pour chercher des pâturages non encore épuisés ; puis viennent les replanter aux mêmes lieux quand la nature, de nouveau féconde, y rappelle les troupeaux. Mais qu'on se figure un peuple pasteur toujours confiné avec ses troupeaux dans un même pâturage ; Malthus, pour ce peuple, n'aura-t-il pas raison ? Et en pleine civilisation, nous voyons sans frémir des contrées où sa loi paraît juste.

Ah ! bien heureusement pareille impossibilité n'existe pas chez nous.

Pensez aussi à élargir nos frontières européennes ; réunissez à la France des millions d'habitants qu'elle devra nourrir, elle qui a à peine le nécessaire. Et pourtant la France est la plus riche contrée d'Europe. Mais c'est précisément cette supériorité relative qui a enfanté toutes nos erreurs économiques.

Il y a des pays dont la principale fortune consiste dans le crédit, et le père de l'industrie illimitée c'est le crédit. Eh bien, supposez qu'un de ces pays néglige entièrement l'agriculture pour se livrer tout à l'industrie ; supposez que les autres contrées ne puissent lui livrer des céréales en échange de ses produits industriels. Il mourra de faim au milieu de sa fausse richesse.

Poussez donc, économistes aveuglés par les chiffres, poussez la France dans la voie du crédit et de l'industrie illimités, vous ferez concurrence à l'Angleterre, où l'économie moderne va toujours à l'école, mais vous lui ferez aussi concurrence pour la misère.

Nous aimons cent fois mieux le bon vouloir ou l'erreur des socialistes. Ils ne prendront que notre liberté, et s'ils nous conduisent à la misère générale et à la famine, du moins ce sera franchement, et non sous les oripeaux d'une opulence mensongère.

N'est-il pas vraiment à déplorer que l'économie roule toujours son tonneau dans ce cercle vicieux, et ne cher-

che de salut, sans jamais le trouver, que dans le crédit imposé, les banques et les projets financiers? Pourtant, vous le voyez trop souvent, il n'y a guère là de fortune que pour les chevaliers d'industrie.

O fortune! heureux, n'est-ce pas, qui arrête un instant ta course aveugle! heureux qui peut te captiver! Mais quels sont les moyens de te charmer à ce point? Il est des gens qui les connaissent.

Nous ne rencontrons pas un homme osant soutenir qu'une immense richesse possédée par un particulier est loyalement acquise. Chacun sait une histoire sur l'origine des grandes fortunes nouvelles.

En voici une: François de Neufchâteau avait été ministre, et il lui restait entre les mains une somme de quinze millions, dont il était dispensé de rendre compte, parce que la cause et le but n'en étaient mentionnés nulle part. Il fut assez honnête homme pour les rendre au Trésor.

L'anecdote prouve une chose, c'est qu'il est des fortunes qui s'acquièrent facilement. Ah! la probité partout nous mettrait bien près du bien-être général.

Ces préliminaires posés, discutons la *vie à bon marché*.

Toute idée nouvelle ou ressuscitée a devant elle le doute, la défiance, l'incertitude et parfois la crainte, et derrière elle son exagération. Le libre-échange, la vie à bon marché ne sont pas autre chose qu'une émanation du socialisme, ou plutôt qu'un emprunt déguisé fait à cette doctrine; ils en sont la forme la plus adoucie. De plus, ils s'appuient sur deux grandes autorités; voilà, sans doute, pourquoi les libres-échangistes ont eu l'honneur d'être écoutés à la tribune française sous la Monarchie. Le libre-échange est en grand ce que la banque d'échange est en petit. Est-ce que nous repoussons la banque d'échange et le libre-échange? Pas le

moins du monde. Il n'y a rien de mieux, si la chose est possible. La banque d'échange, imaginée pour échapper à la puissance et à la pression du capital, autant qu'à la paralysie produite par son absence, l'a été aussi pour enlever ses bénéfices d'intermédiaire au commerce, ce vol organisé, comme disent certaines gens. Mais cette banque serait la forme commerciale, le moyen des transactions dans l'exploitation par l'État.

Le producteur et le consommateur échangistes en seraient-ils plus riches? Appliquez cette idée au commerce international, et vous comprendrez le but du libre-échange. Il veut amener tous les États à établir entre eux le procédé que la banque d'échange établirait à l'intérieur, d'individu à individu; et pour cela il commence par abolir les droits de douane. Encore une fois, nous désirons que la chose soit réalisable; mais en serions-nous plus heureux? sans crainte nous répondrons: non. Là n'est pas encore la solution; là n'est pas même la question. Une conséquence n'est pas un principe.

Nous avons démontré où est la question, nous le redirons à satiété, il le faut.

Les deux grandes autorités sur lesquelles les libres-échangistes ont appuyé leur idée sont Colbert et Robert Peel. Colbert était donc socialiste? Un bon ministre des finances l'est toujours un peu. Tout son secret consiste à savoir trouver et prendre l'argent où il y en a. Sir Robert Peel est donc socialiste? Il l'est plus, peut-être, que bon nombre de ceux qui regardent le socialisme comme leur apanage, car il n'a pas reculé devant la pratique.

Colbert était protectionniste, et il ne pouvait être autre chose alors; mais il érigea en système, pour ses ouvriers, la vie à bon marché. Il échoua dans cette œuvre. Sir Robert Peel trouva l'idée applicable à l'industrie anglaise; mais il crut ne pouvoir la réaliser qu'au moyen du libre-échange. Le succès a-t-il cou-

ronné les efforts qui l'ont élevé au premier rang entre les hommes d'État?

Entrons dans la démonstration avec d'autant plus de confiance que l'histoire se complait à nous servir. On dirait que les faits passés et contemporains se sont donné rendez-vous sous notre plume pour soutenir nos arguments.

Qui n'a mille fois, du fond du cœur, émis le vœu d'avoir enfin la vie à bon marché, non seulement pour tous, mais surtout pour ceux à qui la vie est toujours trop coûteuse? Hélas, à quelque bon marché qu'elle descende, elle est encore trop chère pour qui elle est impossible, par l'absence du salaire et des moyens de subsistance!

Est-ce par humanité que le ministre de Louis XIV et le ministre anglais ont tenté cette réforme, avortée en leurs mains? Nullement. Par un calcul habile autant que politique, ils ont adopté une tâche que leur génie croyait pouvoir exécuter. Le premier s'était créé une situation nouvelle; il fallait la soutenir. Le second voyait son pays dans une situation fautive et ruineuse; il voulut l'en tirer.

Deux essais aussi remarquables valent mieux pour nous que les raisonnements les plus beaux. L'expérience vient juger la théorie, en même temps qu'elle jette un grand jour sur le problème du travail.

On n'invente plus, de nos jours, en réforme sociale. La vie à bon marché, les ateliers d'État ou nationaux sont en plein cours d'exploitation en Égypte. La vie de l'ouvrier n'y est pas dispendieuse, le chef de l'État dépense le moins qu'il peut à cet égard, et, en excellent homme d'affaires, il regrette de ne pouvoir habituer les hommes à manger et à boire, comme ses chameaux, une fois pour huit jours.

Trouvant la France déshéritée sous le rapport industriel, Colbert importa, créa même tout ce qui lui

parut ouvrir une nouvelle source de richesses. Mais un long temps devait s'écouler avant que ses manufactures pussent chasser de nos marchés les produits étrangers, et leur faire concurrence sur les marchés extérieurs. Une œuvre aussi grandiose demandait une énorme avance de capitaux pour les matières premières, pour les salaires, etc. Le Ministre imposa à ses ouvriers un régime dur et sévère, celui que la force des choses réservait à nos ouvriers dans nos ateliers nationaux, alors que d'armée politique ils seraient devenus armée industrielle, dépendant absolument du Gouvernement. Les salaires étaient nécessairement très-faibles; il fallait aux ouvriers *la vie à bon marché*.

Comment s'y prit Colbert? de la façon la plus simple. Il prit les vivres où il pouvait les prendre, et les paya le moins cher possible. Dans ce but, il prohiba l'exportation du blé à l'étranger; il la gêna même de province à province. Le cultivateur était ainsi forcé de vendre son blé sur place, et l'acheteur lui faisait la loi. Pour ses fermages, pour de lourds impôts toujours croissants, le laboureur était dans l'obligation de vendre, et de livrer ses grains au prix que l'acquéreur voulait bien offrir. Il en résulta que l'ouvrier des champs, traité en esclave, en bête de somme, pour donner à l'ouvrier des manufactures la vie à bon marché, renonça à la culture, abandonna la terre, et vint demander aux ateliers de Colbert cette vie si peu coûteuse dont il ne pouvait vivre dans les champs, lui le producteur. Bientôt la vie à bon marché devint d'une cherté excessive, ou plutôt impossible. L'histoire a raconté les famines qui désolèrent la France à la fin du règne de Louis XIV. Contradiction singulière, Colbert favorisa l'accroissement de la population: à cet effet, il accorda une exemption de tailles pour cinq ans à quiconque se marierait à vingt ans, et une exemption perpétuelle aux ménages qui auraient dix enfants.

Passons en Angleterre ; nous y trouvons le même système, mais cette fois basé sur un moyen contraire à celui de Colbert, sur le libre-échange. Colbert avait du blé, il devait le retenir en France. L'Angleterre n'a presque pas de blé, elle n'a pas à en défendre l'exportation, elle doit en demander à l'étranger, et cependant elle prétend donner à ses ouvriers la vie à bon marché ! Si elle réussit, jamais on n'aura porté plus loin le génie des affaires.

Examinons attentivement la situation anglaise, situation vers laquelle notre industrie a une malheureuse tendance, et qu'il est urgent d'arrêter.

Nous retrouvons dans la Grande Bretagne, comme au temps de Louis XIV, la grande propriété debout. Elle paraît même inébranlable, car elle s'agrandit encore, loin de se laisser faire la moindre brèche. La grande propriété est le piédestal et la force de l'aristocratie. Mais l'aristocratie anglaise n'a pas rougi de l'industrie, elle y a jeté tous ses capitaux. Ainsi elle s'est mise en possession de la double puissance qui enserré l'humanité, la puissance de la propriété par la grande possession de la terre, et la puissance du capital par l'industrie.

L'Angleterre compte 32,000 grands propriétaires, et on porte à 50,000 au plus le nombre des propriétaires du sol. L'esprit de spéculation s'est étendu jusqu'à l'industrie de la terre. Ces propriétaires ont chassé les paysans, et mis à la place des ouvriers. Voilà pourquoi l'Anglais tient si peu au sol natal ; jamais il n'y sera propriétaire ; il voyage, il émigre, et va chercher ailleurs la propriété. Voilà pourquoi il excelle à coloniser, chose à laquelle nous autres Français nous n'entendons rien. D'où vient cette différence ? c'est que nous tenons au sol par le lien le plus solide. La terre de France appartient à vingt millions de paysans qui la cultivent. La grande majorité de notre population est propriétaire, et celui qui ne l'est pas aujourd'hui peut le devenir demain. Comparé à cette majorité, le nom-

bre de ceux qui vivent en dehors de la propriété est infiniment trop petit, pour que nous n'arrivions pas à parfaire l'équilibre entre toutes les classes, à les faire entrer pour leur poids dans la balance sociale.

Quand l'Angleterre en viendra-t-elle à ce point ? Ne pouvant entamer la grande propriété ni ses privilèges, la nation anglaise s'est livrée corps et âme à l'industrie et au commerce. L'aristocratie seconda et suivit ce mouvement, qui pour elle devenait une nouvelle source de richesses. Elle y envoya tous ses paysans, et elle fit ce calcul : J'aime mieux les nourrir dans les ateliers où ils me créent un nouveau revenu, que sur mes terres où je suis obligé de partager les fruits avec eux. Qu'une partie de mes vastes domaines me rapporte autant net que quand les paysans les couvraient, cela me suffit ; j'ai de plus la jouissance libre de tout le reste pour mes plaisirs, pour la chasse, pour mes meutes.

Les autres nations laissèrent longtemps l'industrie anglaise sans rivale dans le monde. Les ouvriers avaient un salaire : à ces ouvriers, pouvant payer leur consommation, il fallait assurer la subsistance. L'aristocratie donna à son calcul le complément obligé. Elle exploita comme sa chose ces immenses ateliers nationaux, fit refluer vers elle-même le salaire des ouvriers par la nécessité. Elle fit le commerce du blé, elle le fit seule ; elle s'arrogea le monopole des céréales, et de ce monopole tira un revenu annuel d'un milliard. Le blé de ses terres se vendait au poids de l'or, et celui qu'elle prenait à l'extérieur lui donnait un bénéfice de cent pour cent. L'ouvrier anglais payait le blé 72 pour cent plus cher qu'en France, et 133 pour cent de plus qu'en Allemagne.

Mais vinrent les progrès de l'industrie, vint la vapeur ; les machines envahirent les ateliers. Songea-t-on à renvoyer à la culture des champs les populations qui en avaient été chassées, et qui maintenant étaient de trop encore dans les fabriques ? Non ; on les expulsa égale-

ment de l'industrie. De ce moment la misère prend un développement qu'il n'est plus donné au pouvoir humain d'arrêter ; elle s'attache au corps social comme une lèpre incurable ; elle le dévore, elle en boit la sève et s'en nourrit. C'est le beau temps, c'est le triomphe de la théorie de Malthus. Massacrer, jetter à la mer la population embarrassante, était trop osé en face de l'Europe. Qu'en faire cependant ? On organise la misère, et cette organisation prend le nom de *paupérisme*. Dans chaque paroisse s'ouvrent des asiles, des maisons de refuge et de travail forcé, des *Work-houses*, semblables à ces demi-prisons où nous abritons la mendicité et le vagabondage. On fera les frais du paupérisme, mais à la condition qu'à une ou deux générations se borneront les dépenses. Il faut donc arrêter le progrès de cette population, en prévenir la reproduction. On sépare les maris des femmes. Malthus enseigne que la misère est fatale ; que, dans la loterie des biens et des maux, c'est tant pis pour qui a la main malheureuse : celui-là n'a pas le droit de se plaindre. Malthus a écrit son livre pour l'aristocratie anglaise ; il l'a écrit aussi pour tout pays qui suivra la même voie.

Mais cette doctrine fataliste produit un effet contraire à celui qu'on en attendait. Loin de se résigner à s'éteindre lentement dans la langueur et l'agonie de la faim, comme ces trois cent mille Indiens qui, dépouillés de leur industrie séculaire et affamés, s'en vinrent attendre à genoux et en silence la mort sous les yeux du gouverneur anglais, les pauvres d'Albion pullulèrent plus que jamais. Arrachés à la culture pour l'industrie, puis éliminés de l'industrie où on les a gardés tant qu'on a eu besoin d'eux, ils s'imaginent avoir droit, non au travail, puisqu'une machine peut fonctionner à leur place, mais à l'assistance, puisqu'on la leur donne.

Les privera-t-on de l'ombre du seul plaisir qui leur reste en ce monde, de leur pâle joie de la famille ?

Comme une punition, comme une vengeance du ciel, la reproduction des pauvres prend une intensité effroyable, la misère devient épouvantablement féconde. Malthus prêche *la prudence dans le mariage*. Avis superflu. Laissera-t-on mourir de faim ce trop-plein nouveau de la génération actuelle ? Il faut au moins tenter d'en empêcher une seconde de naître. Des missionnaires protestants sont envoyés, nouvel apostolat chrétien, pour apprendre aux hommes la science de ne plus faire d'enfants, et aux femmes l'art d'avorter. Une prime par avortement est décernée à ce genre de vertu maternelle (1).

Français, demandez à grands cris les ateliers nationaux, demandez l'exploitation par l'État : des *Work-houses* vous attendent.

C'est le moment de dire le nouveau calcul que les machines avaient suggéré en Angleterre. L'aristocratie ne voulait pas renoncer aux douceurs de la grande propriété ; les machines rendaient pourtant inutile une moitié des hommes ; une grande partie de l'autre moitié pouvait même se remplacer par des femmes, habituées à gagner moins, par des enfants. Le capital, le fer, la mécanique et la vapeur donnaient plus de profits que les bras humains. Les gains devaient être assez grands pour qu'on se résignât à un léger sacrifice. On supputa combien coûterait l'alimentation de cette population de rebut. Le total des dépenses laissait encore un beau bénéfice, et l'organisation du paupérisme fut consacrée à jamais. La pauvreté élargissant ses frontières, on rejeta sur quiconque payait l'impôt le surcroît de la dépense, et la taxe devint générale.

Mais l'Angleterre comptait déjà sans les consommateurs. L'industrie avait planté son drapeau sur d'autres contrées, et notamment en France. L'exemple brillant

(1) W. COBBETT, *Histoire de la Réformation*.

de l'Angleterre, qui cachait avec soin ses baillons, entraîna nos capitaux et nos ouvriers dans une funeste concurrence. Enfin, la vapeur, les machines conspirèrent partout contre le travail de l'homme. Pour soutenir la lutte avec nous, l'Angleterre produisit plus encore et vendit moins cher. Pour lui disputer les marchés du monde, le nôtre même, il fallut l'imiter. De là datent nos propres misères industrielles.

Cette concurrence générale amena chez nos voisins une situation terrible. La dette était de vingt milliards, les magasins encombrés n'écoulaient plus leurs marchandises; plus on fabriquait, plus la ruine était imminente; les douanes ne donnaient plus de revenu au gouvernement; de toutes parts les cris de la faim, les mouvements et les menaces de l'Irlande, les agitations chartistes, la ligue contre le monopole des céréales. Tel était l'état des choses, quand Robert Peel conçut le vaste plan de réforme qui semblait devoir sauver son pays, son commerce, son industrie. S'il avait pu obtenir la division de la propriété, s'il avait pu seulement amener les propriétaires du sol à le mettre tout en culture, en même temps qu'ils renonçaient au monopole des céréales, le ministre anglais aurait d'un seul coup transporté son pays à la moitié de la route dont nous avons déjà parcouru les deux tiers. On le croyait révolutionnaire, tandis qu'il n'était qu'économiste hardi. Comment toucher à la grande propriété dans une contrée où l'on entend ces mots : Périssent l'île entière plutôt que sa noblesse ! L'Angleterre, c'est nous.

Robert Peel marche droit à son but à travers les clameurs, les insultes, les outrages, les calomnies. Il brave l'abandon de ses amis politiques et leurs reproches de trahison, d'ingratitude. Lui, enfant du peuple, sorti d'une manufacture, lui élevé par l'aristocratie au rang de premier ministre, constitué défenseur de ses privilèges, devenu par elle le représentant le plus éminent

de sa vieille politique, il portera une main profane sur nos lois antiques !

Ah ! qu'un peu de bien est difficile à faire, et comme les grandes révolutions s'expliquent !

Se rappelant ce mot de Napoléon : « sans budget point de salut public, » Robert Peel commence par assurer l'action du Gouvernement, en lui assurant un revenu. Il ne pouvait le laisser soumis aux chances plus incertaines que jamais du commerce et des douanes. Il frappe donc un impôt de 3 pour 100 sur toute espèce de revenu. Désormais libre dans sa marche, il pourra au besoin se passer des droits de la douane, et de leur suppression il fera même le grand levier de sa réforme. Les droits de douane ne donnent au surplus qu'un revenu illusoire. Un tiers seulement vient dans les caisses de l'État; les deux autres tiers sont éludés par la contrebande. Voici quelle dut être la théorie de Robert Peel.

« A peine un coin de l'Europe vient-il encore s'approvisionner à la fabrique anglaise; la concurrence lui ferme toutes les issues. L'industrie, cette âme de l'Angleterre, ne peut cependant s'arrêter; elle fera des efforts de géant. Au fond de l'Asie se cache un vaste empire encore inexploré, il faut y pénétrer à tout prix, l'inonder de nos produits; s'il ferme ses portes, le canon les ouvrira et conquerra peut-être un nouvel empire des Indes.

« Mais la concurrence, cette ennemie acharnée et implacable, comment la vaincre ? par des prix si faibles qu'elle se ruinera en voulant nous suivre. Evidemment, au point où en sont les choses, l'industrie doit se contenter du plus modeste revenu pour son capital. Souvent répétés, souvent perçus par la fréquence des transactions, les plus petits bénéfices se réuniront en un intérêt suffisant. Sur cet intérêt qu'avons-nous à prélever ? Le prix des matières premières, le prix de

la main-d'œuvre, et l'alimentation des classes pauvres nourries par l'Etat, et que les machines remplacent.

« Deux moyens se présentent :

« 1° Le libre-échange,

« 2° La vie à bon marché.

« Ignorante et orgueilleuse, l'aristocratie ferme les yeux sur le danger de la situation ; la grande propriété demeure improductive et trahit ses intérêts déjà compromis.

« Pour vendre à bas prix, il faut de faibles salaires ; à de faibles salaires il faut une vie peu coûteuse. Il faut aussi que l'immense population de nos indigens n'absorbe pas en alimentation tous nos bénéfices. Le monopole des céréales tombera devant un autre privilège, la nécessité publique. Par le libre-échange, par la suppression ou une large diminution des droits d'importation, nous appelons les matières premières, nous appelons les denrées alimentaires. Ainsi du même coup se trouve résolu le problème : vie à bon marché, production industrielle à bon marché, vente des produits aux plus bas prix possibles.

« A de telles conditions, la concurrence externe est impossible, partout elle succombera ; ainsi pourront revenir les beaux jours de notre splendeur. Que si l'étranger s'obstine au combat, eh bien ! nous nous ruinerons ensemble. Pour nous, la conséquence de cette ruine est inévitable : c'est la grande propriété vaincue par une révolution ; elle rentrera dans la circulation de nos richesses comme valeur effective, en donnant les moissons qu'elle refuse. »

La théorie de Robert Peel a été soumise à la pratique ; elle est en cours d'exécution, et l'expérience se fait. La juger déjà serait prématuré, car dès son début elle a rencontré un terrible adversaire : la disette de 1847, compliquée de la maladie des pommes de terre.

Comment le Ministre prétendait-il solder les matières

premières et les aliments importés ? Par l'échange, par une grande exportation de produits manufacturés. Une prévision aussi habile s'est-elle réalisée ? L'Angleterre a reçu, par l'importation exonérée des droits de douane, un prodigieux approvisionnement alimentaire, mais on lui a laissé ses produits manufacturés. Elle a dû payer avec de l'or, elle a dû exporter son numéraire ! De là un escompte sans limites ; de là un effroyable cataclysme de faillites, de banqueroutes, de maisons riches la veille et tombant les unes sur les autres dans le gouffre de la ruine.

Le capital fut perdu pour le travail des manufacturés. Ainsi la moitié du plan anglais a réussi ; l'autre moitié ne pouvait réussir ; elle s'est heurtée à l'écueil que nous ne cesserons de signaler à la France, la concurrence générale.

L'Angleterre a besoin de nos produits agricoles ; sa vie matérielle est à la merci de l'étranger. Nous n'avons pas besoin de ses produits manufacturés, puisque nous fabriquons nous-mêmes et bien au-delà de notre consommation. Est-ce pour les Anglais que nous espérons faire rouler nos machines ?

L'avenir, du moins, donnera-t-il raison à la profonde intelligence de sir Robert Peel ? En aucun cas ; et voici le dilemme où nous l'enfermons :

Si nous renonçons à lui disputer le marché étranger, nous ne lui abandonnerons pas le nôtre, nous l'approvisionnerons toujours bien nous-mêmes ; nous ne devenons donc pas des consommateurs pour l'industrie anglaise. La plupart des autres nations en sont déjà ou touchent au même point. Mais reste toujours cette immense différence : l'Angleterre est à la merci de l'étranger pour les denrées alimentaires ; dès lors elle ne pourra conserver la vie à bon marché, dès lors elle ne pourra fabriquer à bon marché, encore moins livrer à bon marché les produits qu'elle n'écoule même pas aux bas prix actuels.

Si, au contraire, nous soutenons la lutte, l'Angleterre achève sa ruine et nous y entraîne avec elle. Pas plus qu'elle nous n'aurons des consommateurs. Il nous faudra donc admettre aussi le libre-échange, donner la vie à bon marché, puisque nous donnerons le salaire le plus faible possible à la partie occupée de nos ateliers nationaux. puisque l'autre partie oisive tombera à la charge de l'État, et nous amènera le paupérisme organisé, et ses *Work-houses*.

Mais, encore une fois, qu'échangerons-nous? que nous donnera-t-on? et que donnerons-nous en échange? Notre blé!

La misère, dans la Grande-Bretagne, est plus grande que jamais. En proie à pareille misère nous avons en moins les vastes populations qui vivent de l'agriculture. Plus la petite propriété s'étendra, plus la terre occupera de nouveaux bras, plus nous nous éloignerons de cette misère; au contraire, plus nous deviendrons industriels, plus nous nous en approcherons. Dût même la machine remplacer tout-à-fait l'homme, la position de l'industrie n'en serait pas meilleure, parce qu'à sa production excessive manqueront toujours les consommateurs.

On se rappelle encore le long applaudissement dont l'Europe salua la réforme de Robert Peel. On gourmandait tous les ministres, la pierre philosophale était trouvée; une ère nouvelle s'ouvrait pour les peuples. Le libre-échange, la vie à bon marché! tel fut le cri auquel se rallièrent nos économistes, plus passionnés que réfléchis. Les Anglais vont en Chine, nous courons sur leurs pas. En attendant qu'ils inventent un nouveau système, qu'ils nous ouvrent un débouché nouveau, envoyons-leur notre blé. Abolissons les droits de douane qui protègent notre agriculture. Faisons mieux, abandonnons aussi à l'étranger le soin de nous nourrir, et, en échange, il prendra nos produits manufacturés. N'est-ce pas du délire?

Sans doute, notre industrie ne peut concourir avec l'industrie étrangère, si nous n'abaïssons encore le prix des marchandises; mais où descendra donc le prix de la main-d'œuvre, le salaire? Il trouvera une compensation dans le bon marché des subsistances. Mais si les capitaux affluent toujours vers l'industrie, l'agriculture ne pourra jamais nous donner la vie à bon marché puisqu'elle restera insuffisante, et que le blé étranger ne sera pas plus pour nous qu'une goutte d'eau jetée dans l'Océan.

Est-il donc tant à désirer ce bon marché des céréales? Oui, si nous suivons toujours les mêmes errements; non, si nous élevons les salaires, ou du moins si nous arrêtons leur déclivité par un *minimum* dont l'ouvrier puisse vivre. Cinq francs valent cinq francs quand la vie en coûte cinq. Ils valent six francs quand la vie n'en coûte que quatre, et par conséquent cinq francs ne valent que quatre francs quand la vie en coûte six. Quel est le sens vrai de ces mots : *avoir de quoi vivre?* c'est posséder un revenu proportionné aux besoins et aux moyens de l'existence. De même le salaire, qui est la rente ou le prix du travail, doit se régler sur les moyens d'existence. Mais ce mode d'apprécier le salaire industriel ne cessera pas d'être juste quand il s'agira de l'appliquer à l'agriculture. Allégez-vous ses lourds impôts? Vous oubliez le budget.

Le laboureur veut aussi le prix de ses fatigues; il ne peut travailler pour le seul plaisir de nourrir les autres travailleurs.

Nous supplions les réformateurs de ne pas porter sur l'agriculture une main imprudente et téméraire, s'ils ne veulent amener le triste résultat obtenu par Colbert. Le cultivateur renoncerait encore aux céréales pour chercher des cultures plus lucratives. Nous avons des exemples plus récents. En 1808, 1809 et 1814, la baisse des prix du blé avait été si considérable que le cultiva-

teur n'avait pu trouver dans la vente une rémunération suffisante pour payer les frais de culture et les impôts. Il négligea les céréales, et nous eûmes deux disettes, l'une en 1812, et l'autre en 1817.

Préservez, sauvez notre agriculture, empêchez notre blé de sortir de France; appelez-en d'ailleurs, puisque nous n'en avons pas encore assez; et pour tout le reste, nous vous concéderons volontiers le libre-échange, à titre d'essai, parce que, sans essais, point d'expérience.

LETTRE VIII^E.

DU DROIT AU TRAVAIL. — DU DROIT A L'ASSISTANCE

Le travail doit être sacré comme la liberté. Le travail est la véritable force de toute société, comme la liberté en est le souffle vivifiant.

L'intérêt public est la loi suprême. L'homme vit, mange et consomme une partie de la production; la société a donc intérêt à ce qu'aucune force ne devienne inerte, improductive, et en dehors de l'action générale.

Notre conviction était faite avant les savantes discussions dont la tribune nationale a retenti. Elles n'ont modifié aucune de nos pensées sur ce sujet important; sans attendre la décision de l'Assemblée, nous avons résolu la question à notre manière, ainsi qu'en témoignent les Lettres précédentes.

Il y a de graves raisons pour et contre le droit au travail; il n'y en a aucune contre le droit à l'assistance. Mais les amis du véritable travailleur éprouvent une profonde douleur en pensant que ce droit au travail, compris avec bonne foi, se serait inscrit de lui-même dans notre Constitution, et mieux encore, dans nos

mœurs, si l'expérience de quatre mois n'avait mis en garde contre les abus, et en crainte de la mauvaise foi et d'une autre interprétation. On dirait vraiment que le peuple n'a choisi ses conseillers que parmi ses plus ardents ennemis. Ils en ont agi avec lui comme cet ours qui avait fait amitié avec l'homme ; ne parvenant pas à chasser la mouche qui tourmentait le sommeil de son ami, l'ours prend une énorme pierre, et du même coup écrase et la mouche et la tête de l'ami.

Quoi qu'il en soit, avant d'entrer à notre tour dans une discussion succincte, nous prions le lecteur de peser l'argument que nous allons lui soumettre.

L'agriculture est la seule industrie peut-être où la concurrence soit plus à désirer qu'à redouter. Les agriculteurs se composent de propriétaires et d'ouvriers salariés. Admettez qu'une découverte vienne simplifier encore plus le travail, que des machines envahissent les champs. S'il y a profit pour les propriétaires, ils adopteront ce progrès. Les salariés seront expulsés, comme ils l'ont été des manufactures. Que deviendront-ils ? En vertu de la liberté et du progrès industriel, *doivent-ils* se résigner à mourir de faim ? Ou bien le droit au travail prévaudra-t-il contre la propriété libre ?

Les ouvriers cependant n'auront pas enfreint la clause qui les oblige dans le contrat social à produire au moins leur part de consommation. Ils ne demanderaient pas mieux que de la remplir cette obligation, mais on leur en a enlevé le moyen. *L'intérêt public* est satisfait du moment où la production générale ne souffre pas de cette interversion de forces. Mais si l'État n'indemnise pas les ouvriers dépossédés, en leur fournissant une autre occasion de salaire, n'ont-ils aucun droit, n'ont-ils plus qu'un devoir, celui de ne pas manger, de ne pas vivre ? Pourtant les propriétaires du sol auront de plus grands bénéfices ; pourquoi dès-

lors changent-ils les conditions primitives, et n'admettent-ils plus le travailleur à une portion de bénéfices équivalente au salaire antérieur, qu'il eût bien fallu lui payer avant l'invasion des machines ?

Notre Constitution nie le droit au travail, mais elle impose à l'État le devoir de l'assistance, selon ses ressources. Peu importe à l'ouvrier son droit, si l'État remplit son devoir. Qu'on appelle ce qu'il recevra indemnité, secours ou salaire de chômage, il tient plus à la chose qu'au nom. En fait, il n'y aura pour lui de différence que le travail de moins, si l'État le paie alors même qu'il ne travaillera pas. Mais, nous dira-t-on, il y a une autre différence : c'est que l'ouvrier ne peut pas, ne doit pas attendre de l'assistance le même revenu que du travail.

Ainsi, nous voilà bien dans cette situation décrite pour l'Angleterre dans la Lettre précédente.

Répétons-le, la question du droit au travail est une question de bonne foi. On ne veut pas reconnaître le droit par crainte de la mauvaise foi ; mais on reconnaît le devoir de la part de la société, apparemment parce que la conscience publique ne peut le contester. Voilà pourquoi, au droit non admis, on a répondu par le devoir de l'assistance, mais de l'assistance seulement.

Quelle sera cette assistance, et de quelle manière sera-t-elle exercée ? L'ouvrier valide aime à gagner honorablement son pain, et si l'assistance prend le caractère de l'aumône, de la charité, du paupérisme, il s'en offensera. Aussi, est-ce d'après cette connaissance intime de son cœur et de ses sentiments que nous avons rédigé nos *Bases de la Constitution du travail*.

Au reste, il nous semble que de part et d'autre on joue puérilement sur les mots ; la question n'est pas décidée par le vote de l'Assemblée Nationale. En effet, ou le droit existe ou il n'existe pas. S'il existe aujourd'hui, il existait il y a cinquante ans ; il a existé pen-

dant les dix-huit dernières années; le devoir de l'État existait aussi, et cependant on ne l'a pas rempli. Or, dire *droit*, c'est dire propriété morale; le fait la réalise. La reconnaissance du devoir, de la dette, suppose une créance; mais cette créance donne une action, et là est le danger. La loi en main, l'ouvrier inoccupé peut exiger du travail ou un salaire de chômage; mais est-ce que l'État n'a pas une action contraire? N'a-t-il pas droit d'exiger un travail de l'ouvrier qu'il paie en non-activité?

D'ailleurs une telle situation est essentiellement transitoire. De plus, le droit et le devoir ont une limite, la *possibilité*; ils ont une base, les *ressources* du pays. Nous leur en donnons une autre, l'*intérêt public*.

Les uns possèdent assez; les autres ne possèdent pas, ou n'ont qu'une possession insuffisante. Le point en litige est celui-ci: est-il possible, par un moyen ou par un autre, de créer aux derniers une position équivalente à celle des premiers?

Laissons de côté les discussions philosophiques, viande creuse pour qui a faim, et rentrons dans l'humanité.

La propriété est un moyen de revenu qui représente un travail actuel ou antérieur; les non-propriétaires ont le salaire.

Le revenu de la propriété est certain, rarement il manque tout-à-fait; le salaire, au contraire, est éventuel et incertain, souvent il manque tout-à-fait.

Eh bien, contre cette éventualité, contre cette incertitude, l'ouvrier demande à l'État des précautions, une règle, une organisation, qui donne au salaire les mêmes avantages que donne, par exemple, au cultivateur propriétaire le champ que ses bras fécondent, et d'où il tire une honnête aisance.

Comme les destins et les flots, rien d'aussi changeant et de mobile que la propriété, en France. Nous n'avons

plus de propriétaires privilégiés. Celui qui avait déjà, ou qui parvient à acquérir l'indépendance et la propriété, ne figure plus dans le salariat. Il y retombe, s'il perd cette indépendance du travail que lui donnait la propriété avec un revenu suffisant.

Ce qu'il faut, c'est donc une organisation telle (1),

(1) Écoutez un ouvrier qui siège à l'Assemblée Nationale. M. Corbon a dit: « Tant qu'il y aura deux intérêts dans la société, l'intérêt de celui qui possède les instruments de travail, et l'intérêt de celui à qui manquent ces instruments, vous aurez des difficultés. »

Il y a bien du vrai dans cette opinion; mais est-ce de l'industrie, est-ce de l'agriculture qu'il s'agit? car cette opinion nous semble encore avoir oublié les consommateurs.

Selon M. Corbon, les classes ouvrières considèrent comme un véritable fléau pour elles la liberté *illimitée* du travail, telle que la comprennent les économistes. Elles en viennent à regretter les maîtrises et les jurandes abolies en 1791. — Pourquoi? parce qu'il y avait alors une organisation, avec ses avantages et ses désavantages, sans doute, mais du moins c'était une organisation, et le travail organisé, constitué de façon à prévenir la misère, c'est tout ce que désire la classe ouvrière. Aussi a-t-elle longtemps repoussé les politiques et les socialistes. Elle sait qu'en politique elle est instrument, qu'elle agit, non pour elle, mais pour des ambitions. Et la preuve, c'est que l'ouvrier n'arrive pas au pouvoir, et que les politiques ne se font pas ouvriers. Aussi, voyez où l'ouvrier est allé pour avoir oublié ce qu'il lui en coûte de se faire politique. Au lendemain d'une révolution faite pour lui, en son nom, disait-on, en plein triomphe, alors qu'il n'y avait plus qu'à organiser amiablement, on lui a dit: Va tuer et fais-toi tuer. Moyen comode de ne pas résoudre une difficulté; moins il serait resté d'hommes des deux parts, plus large était la place pour les survivants, et plus on était dispensé de résoudre le problème. Que les travailleurs le sachent, il n'est pas un seul parti politique qui ne déclare insoluble la question du travail, d'où il faut conclure qu'en entrant dans la politique l'ouvrier sort de sa propre question, et s'éloigne du but.

que si le travailleur n'a plus l'occasion d'acquiescer librement un salaire, il trouve toujours, dans l'intervalle, une source de travail sinon aussi avantageux, du moins qui le préserve de la misère.

Et quant au travail libre, en reconnaissant que tout est relatif en ce monde, et que nous y aurons toujours le plus et le moins, on veut que le moins soit déterminé et ne descende pas au-dessous du nécessaire.

Voilà, ce nous semble, les vœux des ouvriers clairement formulés. Nous ajoutons que la France est peut-être le seul pays où un moyen assuré d'éteindre le prolétariat puisse immédiatement ou très prochainement se réaliser.

En consacrant le droit de la propriété acquise, la Révolution, par la divisibilité, proclama aussi le droit à la propriété. Est-ce à dire qu'elle s'engagea à rendre propriétaire quiconque voudrait le devenir? Bien certainement tous les propriétaires ne le sont pas devenus loyalement; s'il est des fortunes et des propriétés honorablement acquises, il en est aussi qui ont été mal acquises. Cependant notre législation et l'intérêt public protègent toutes les propriétés, quelle qu'en soit l'origine. Notre Code civil a un chapitre intitulé *De la prescription* pour légitimer la propriété dont l'origine serait vicieuse. Une fois le délai passé, le vrai propriétaire n'a plus aucun droit; son action, sa réclamation sont impuissantes contre le *droit civil*. La morale et la conscience restent seules juges du débat. Est-ce que devant ces juges le droit et le devoir ont changé? Le nouveau propriétaire n'a-t-il pas un *devoir* à remplir, celui de rendre ce qui ne lui appartient pas? Il n'y a pas de prescription en morale.

Par cet exemple, nous apparaissent déjà deux morales: l'une privée, l'autre civile; il en est une troisième, qu'on peut appeler politique ou internationale. La conquête invoque aussi un droit, celui du plus fort;

quand l'intérêt général perdrait plus à le contester qu'à le sanctionner, des traités viennent le reconnaître. Y a-t-il jamais la prescription? Les Grecs chasseraient aujourd'hui les Turcs de l'Europe, ils ne feraient que reprendre leur bien. Quatre cents ans n'ont pas prescrit leur droit. Ainsi des Italiens, ainsi des Polonais, ainsi du reste. Mais les vaincus d'aujourd'hui ont pu ne devoir leur possession antérieure qu'à une semblable injustice. Qu'est-ce donc que leur droit? Il n'est autre que celui de la victoire, que celui du plus fort.

Si on nous demande où tend ce raisonnement, nous répondrons que si, dans la question du travail, le droit et le devoir existent, ils sont imprescriptibles aux yeux de la morale. Mais la société et la politique ont le pouvoir de les modifier; elles rejettent le droit et conservent le devoir. Eh bien, peut-il y avoir une prescription pour ce devoir? Et si l'État ne le remplissait pas, quel moyen pourrait l'y contraindre? Mais pour l'y contraindre ne faudrait-il pas s'appuyer sur un droit? Donc, le droit serait formel.

Mais, de même que la société a reconnu, s'est imposé un devoir, de même elle peut le nier, l'effacer de ses lois, s'il devient dangereux. Dès lors ne discutons plus. Vous voyez bien que c'est la force et la toute-puissance qui décident toujours les questions où la politique intervient. En pareilles matières, c'est *oui* ou *non*; les moyens termes sont quelquefois habiles, mais ils ne portent la conviction dans aucun esprit.

C'est qu'aussi l'intérêt public est la loi suprême; c'est donc sur ce terrain que nous nous établirons pour continuer la discussion.

Nos lois actuelles protègent, et pourraient mieux protéger, les droits du travail; on leur demande de reconnaître le *droit au travail*, et, à défaut de travail, le *droit à l'assistance*. Le travail est la corrélation nécessaire du droit à la propriété, puisqu'il est l'unique

moyen d'y parvenir loyalement. Mais toute société peut-elle et doit-elle admettre ce droit au travail, notre seule difficulté sociale, si nous laissons à la politique toutes les siennes ?

Au moment où surgit un droit, il naît en face un devoir ; mais il reste toujours à examiner la *possibilité* de le remplir. Ces trois points sont inséparables. La possibilité supposée, apparaît l'autre face de la question, La société aura-t-elle le droit, sinon le pouvoir, de *forcer au travail* celui qu'elle est obligée de nourrir inoccupé ? Ce travail forcé sera-t-il un travail quelconque au choix de l'État, ou bien sera-t-il celui que comporte la profession de l'individu ? Cette dernière prétention est inadmissible, le bon sens la repousserait ; en tant que générale, elle est impraticable.

Allons plus avant. Quand la propriété donne un revenu, ce revenu est créé par un travail actuel ou antérieur (dans ce dernier cas, le revenu se partage avec un autre travail actuel, parce que sans travail point de produits). Quand un ouvrier gagne et reçoit un salaire, il est le fruit, la rente de son travail. Eh bien, le travailleur et le possesseur de la rente doivent-ils partager leur revenu avec celui qui n'en a pas, ou à qui manque l'occupation, source et moyen d'un salaire, d'un revenu ? Doivent-ils lui faire une rente momentanée ou continue ?

En termes plus simples, le travail doit-il la moitié ou une partie de ses fruits au non-travail ?

Car il ne faut plus se faire illusion sur le sens du mot *État*. Les ressources de l'État, le budget, ne sont autre chose qu'un prélèvement sur les fruits du travail. C'est l'ancienne dîme, qui s'acquittait autrefois en nature généralement, et qui aujourd'hui se solde en numéraire.

Le travail doit-il une dîme au non-travail, comme il en paie déjà une au Trésor pour les frais de gouvernement ?

Nous savons tous les rapprochements qu'on peut faire à cet égard.

En ce sens, on a pu dire que le droit au travail ne différerait pas de l'abolition de la propriété. Non que la propriété soit abolie en fait, non que le titre passe d'une main dans une autre ; mais le droit au travail ou à l'assistance, entendu ainsi, n'est pas autre chose que le *droit au partage du revenu*. C'est un partage légal, que les parties prenantes aient ou non contribué à créer les fruits. Sans contredit, la part faite à la paresse est la plus belle, mais il est douteux qu'on trouve longtemps des producteurs qui consentent à travailler à de pareilles conditions. Mais aussi les vrais travailleurs n'ont donné à personne mission d'interpréter ainsi leur pensée ; ils n'ont chargé aucun avocat de perdre leur cause au tribunal de l'opinion publique. Ils savent par expérience que rien ne produit rien, que notre revenu général n'est pas assez considérable pour dispenser du travail producteur aucune personne pouvant travailler ; que le partage légal d'un revenu auquel ils n'auraient pas contribué amènerait inévitablement le *travail légal* ou forcé, c'est-à-dire l'esclavage. Est-ce là le résultat espéré ou prévu par leurs officieux défenseurs ?

C'est autre chose que veulent les travailleurs, et nous l'avons dit.

Aurons-nous un moyen terme dans le droit à l'assistance ? Mais une nuance le sépare à peine du droit au travail, et cependant chacun sent qu'il y a là un devoir imprescriptible, parce qu'il est naturel autant que social, autant même que politique. Si l'Assemblée Nationale l'a entendu dans son sens élevé, nous n'avons rien à réclamer.

Jadis, quand le seigneur, quand le clergé, étaient seuls possesseurs du sol, la nature et la justice ne leur imposaient-elles pas le devoir de nourrir les habitants ? Sans doute, ne reconnaissant pas le droit des habitants,

les propriétaires ne se croyaient pas liés par un devoir. Et pourtant ils se croyaient bien obligés à quelque chose, à ce quelque chose qui prenait le nom de charité, d'aumône ; mais pour eux l'obligation était volontaire, et nous avons vu qu'on la remplissait assez mal. Mais dans leur état de choses, pouvait-on mieux la remplir ? Quand le grand propriétaire avait pris pour lui et les siens, dans le faible produit du sol, sa consommation, il ne restait souvent rien pour les autres.

A qui pourtant les non-possesseurs pouvaient-ils demander leur nourriture, sinon aux possesseurs de la terre ? Car on ne vit directement et indirectement que du produit de la terre. A qui pouvaient-ils demander au moins les moyens de créer leur propre subsistance, c'est-à-dire les instruments du travail, et l'usage, si ce n'est la propriété, du sol, sauf redevance, sinon à ceux qui possédaient tout ?

Telle est exactement, de nos jours, la situation du petit nombre de non-possesseurs des moyens de travail en face de la masse des possesseurs. Ce n'est pas à chacun des propriétaires du sol, du capital et des grandes ressources qu'ils peuvent demander ces moyens, c'est à l'État, à l'État qui doit savoir de quel côté l'intérêt public appelle l'activité et les forces dormantes.

Voilà comment nous entendons le droit à l'assistance, comment nous entendons le devoir de l'assistance appliqué aux travailleurs valides.

Aujourd'hui que la propriété rurale a subi une transformation si heureuse, que le nombre des propriétaires est si étendu, la propriété doit-elle nourrir les non-possesseurs, alors même qu'ils ne pourraient rien donner en échange ?

Ici s'élève, comme jadis, la question de possibilité ; ici reviennent les affirmations de notre deuxième Lettre. La production générale de la terre est doublée, il est vrai (elle est loin, toutefois, de l'être en céréales) ; mais

la production, autrefois, était bien au-dessous des besoins de la population. Or, si elle n'est que doublée aujourd'hui, la population aussi est presque doublée. La production est donc encore tout aussi insuffisante qu'elle l'était alors.

Il est évident que les causes d'une pareille situation et les moyens de la changer ne sont pas même soupçonnés par les gens stationnaires, non plus que par les réformateurs. Nous en avons la preuve dans les remèdes héroïques qu'ils indiquent et veulent imposer violemment.

Si on avait entrevu seulement la vérité, depuis long temps elle serait devenue pratique, et nous n'aurions pas traversé tant de douleurs.

Droit à l'assistance. Comment entendrons-nous ces mots ? Ils entraînent l'extinction de la mendicité et du vagabondage, et ce sera leur plus beau résultat ; mais est-ce pour faire place à une aumône exigée et donnée en vertu de la loi ?

Classons les ayant-droit. Les indigents inscrits aux bureaux de bienfaisance, aux bureaux de secours des divers Ministères, y sont inscrits en vertu de la charité, mais non en vertu d'un droit, pas plus que ceux qui figurent sur les listes des pasteurs, des simples particuliers, des associations charitables. Le nombre de ces tristes privilégiés est bien petit, si on le compare à la foule encore plus malheureuse qui languit sans secours aucun.

Aux indigents réels nous voudrions pourtant reconnaître un droit à l'assistance de l'État, aussi bien qu'aux infirmes et aux vieillards pauvres. C'est une pension que vous demandez, nous dit-on. Donnez aux secours le nom qui vous plaira, pourvu qu'ils aient une efficacité régulière. L'obligation est dictée, sinon par la nature, du moins par la religion, par la loi civile : sa limite est le possible. Dans la vie sauvage, où les moyens

d'existence sont si bornés qu'ils mettent l'homme presque dans la condition de l'animal, chacun attend de ses propres efforts la subsistance du jour ; aussi quand l'âge et les forces éteintes trahissent la volonté, le vieillard devient-il pour sa tribu un membre inutile, un fardeau. On conçoit dès lors cet usage sauvage de massacrer les vieillards. Mais pareille pensée ne peut entrer dans nos esprits : la violence nous répugne ; mais, hélas ! nous laissons trop souvent au temps la tâche d'infliger lentement cette mort sauvage. Une longue agonie remplace la mort instantanée, et là est toute la différence. De quel côté est l'inhumanité ?

Pourquoi ne ferait-on bien directement ce que l'on fait mal indirectement. L'assistance atteindrait tous les vrais pauvres, et nous ne verrions plus de misère. Sont-ils donc si nombreux les vieillards, les infirmes, les indigents ? Une bonne organisation du travail en diminuerait singulièrement le nombre. Et puis, n'avons-nous jamais vu les deniers de l'État follement, criminellement dissipés, et dont la moindre partie aurait suffi à cette œuvre sainte ? Ce n'est pas ce paupérisme-là qui ruinerait la France, et nous ne l'admettons que dans ce seul cas.

Discutons maintenant le droit à l'assistance, ou le devoir de l'État, avec les personnes qui ne peuvent encore entrer dans la catégorie précédente, avec l'ouvrier valide, avec toute personne inoccupée et sans revenu. Il ne s'agit plus d'un paupérisme organisé dont rougirait l'honnête homme, mais dont ne rougira pas le paresseux ni le vagabond. Nous n'en viendrons jamais à ce profond mépris de l'espèce humaine qui a inspiré aux Anglais de si froids calculs. Quelque industrielle que devienne la France, quelque sécheresse de cœur, quelque égoïsme qu'elle puise dans les transactions commerciales et financières, elle sera toujours la nation la plus généreuse, au moins envers ses enfants. Nous n'avons pas à craindre que la

taxe des pauvres absorbe jamais tout le revenu, comme on le voit en quelques paroisses d'Angleterre. Là, si la progression continue, avant peu les pauvres auront de droit, et sans travail aucun, conquis la propriété de fait, puisqu'ils en percevront tout le produit. C'est bien le pire communisme, que celui où la minorité travaille pour nourrir la majorité.

Et d'abord, y a-t-il droit pour l'ouvrier sans ouvrage à en obtenir ; y a-t-il devoir pour la société à lui en procurer ? Et cela à titre d'assistance ? Posée ainsi, la question soulève les mêmes objections que le droit au travail. Il y a cependant une différence qu'une comparaison fera saisir.

La propriété a-t-elle droit à la protection de l'État, et le devoir de la protéger existe-t-il pour l'État ? Oui, incontestablement. Pourquoi ? parce que *l'intérêt public* le veut ainsi ; parce que la propriété est le principal véhicule, le grand moyen du revenu, et que sans revenu l'État tomberait en dissolution. En protégeant tous les intérêts privés, l'État assure sa propre existence ; ces intérêts se groupent en faisceau sous un lien commun, et la formule de l'État est *tous pour chacun, et chacun pour tous*. L'État n'a-t-il que ce devoir envers la propriété ? Il en a un autre non moins essentiel ; de même qu'il doit arrêter toute liberté sur sa limite, qui est le point où commence une autre liberté, il doit aussi réprimer les abus de la propriété, en tant qu'ils atteignent *l'intérêt public*.

Comment appellerons-nous ce droit et ce devoir relatifs à la propriété ? Sont-ils naturels ? Non. Ils sont sociaux et politiques. Ainsi l'obligation de payer l'impôt est politique et sociale, parce que l'impôt est pour la société le moyen matériel de gouvernement.

Tel est le point de vue auquel il faut discuter le droit à l'assistance, dans l'acception large et honorable où nous l'avons restreint. Nous puisons le droit et le devoir

dans *l'intérêt public*, c'est dire que nous les reconnaissons : ils sont sociaux et politiques.

Comment s'exerce le devoir de l'Etat, comment se manifeste *l'intérêt public* en vertu duquel l'Etat est obligé à l'assistance ?

Le travail est la cause et l'instrument de la richesse et du revenu, sans lesquels la société ne pourrait remplir ses obligations, ses devoirs. Elle a donc intérêt à ce qu'aucune force ne reste inerte, improductive et en dehors de l'action générale. Or, l'homme n'est pas un outil qu'on jette dans un coin à l'heure du repos, une machine qu'on laisse impunément se couvrir de rouille, un pendule qu'on arrête des mois, des années entières, et qui reprend son oscillation à la plus légère impulsion. L'homme vit, mange, consomme une partie de la production, et cette production sera d'autant plus insuffisante qu'il y aura plus de force inactive.

Représentons-nous l'homme isolé, en face de la nature : a-t-il le droit de vivre ? Oui, mais à une condition, celle de posséder les moyens de vivre. C'est un débat entre le créateur et la créature. Si l'homme naît dans une contrée où la nature ou son industrie lui créent des moyens d'existence, il peut vivre. Si le sort le jette sur un rocher, sur une plage déserte, il mourra. Que devient le droit de vivre ? Et nous voudrions bien savoir comment on définirait l'obligation à nous tous imposée, nécessaire, inévitable, de mourir. Est-ce un devoir, est-ce un droit ?

Prenons, au contraire, l'homme en société. La nature ne change pas, pour cela, ses conditions à son égard ; mais il est sous l'empire d'un contrat, et il suit la fortune et les vicissitudes de la société dont il est membre actif ou inactif. Qui dit contrat, dit obligations réciproques. Entre tous et chacun il y a un devoir, il y a un droit. Le contrat n'est pas immuable, puisque souvent il se modifie, soit violemment, soit à l'amiable. Le

juge souverain des obligations réciproques est *l'intérêt public* ; et c'est l'intervention de cet intérêt qui imprime au droit et au devoir social le caractère politique.

En société, et en vertu du contrat, chacun a le droit de vivre, c'est-à-dire de prendre une part de la production ; mais chacun a aussi un devoir *antérieur*, celui de concourir à la production. On ne peut partager que ce qui existe ; il faut, avant tout, avoir créé la production. La part sera proportionnée à la masse du produit. Avant donc de dire : chacun produira selon ses forces et consommera selon ses besoins, il y a à dresser un inventaire des fruits pour s'assurer qu'ils satisferont les besoins. Il est donc plus juste de dire : chacun doit produire selon ses forces et consommer selon les ressources ; car, où il n'y a pas de ressources, droit et devoir social tombent à néant ou sommeillent, et la nature reprend tout son empire. L'état social n'est pas autre chose qu'une conspiration, une lutte organisée contre la nature, et une société est d'autant plus riche ou plus heureuse que sa victoire est plus complète. La vie est un combat. Isolé, l'homme serait toujours vaincu ; de là l'origine des sociétés. L'ambition aussi est une vie de combat ; elle s'isole dans l'agitation au milieu de la société ; voilà pourquoi elle y est un dissolvant, pourquoi elle désorganise. Que l'ambitieux rentre dans les rangs, et à l'instant leur fluctuation cesse, et l'ordre renaît.

Mais nous supposons des ressources ; le travail a créé des produits. Au partage devra présider un principe de toute justice : à *chacun selon ses œuvres*. Si ce principe est violé, il y a injustice, abus de la force, esclavage. La plupart des révolutions sont la manière dont l'humanité proteste contre cette violation, et ce sera l'éternel honneur de la France d'avoir reconquis ce principe qui domine ses lois, et vers la complète réalisation duquel elle gravite depuis soixante ans.

De ce principe découle la propriété, base de la so-

ciété, et c'est à la propriété que tendent les désirs, les efforts, l'activité de l'homme. Elle est le symbole de l'indépendance personnelle, sous la tutelle de l'État, comme pour la patrie un gouvernement indigène est le signe de l'indépendance nationale. En veut-on la preuve? il suffit de promener sur l'Europe un regard attentif. Quant à la France, donnez à chacun de ceux qui ne possèdent rien une propriété ou un revenu suffisant, vous n'aurez plus à résoudre les difficultés qui nous pressent; vous ne verrez plus ce hideux aspect qu'a pris de nos jours la guerre civile. Communisme et socialisme seront des mots dont on ne demandera pas la signification. Les emplois publics, les places d'administration, sinécures ou non, sont chez nous l'unique refuge, leurs émoluments sont le but auquel aspirent aujourd'hui des personnes qui se comptent par centaines de mille. Consommateurs, mais non producteurs, elles apportent en contribution les richesses du savoir, les labeurs de la pensée, répandent les bienfaits de l'instruction et de l'éducation. Jouissant d'un revenu, elles se livreront paisiblement aux œuvres de la pensée, et n'emprunteront plus au travailleur, également délaissé, ses bras pour l'émeute.

Serons-nous délivrés de la guerre étrangère, de l'ambition du pouvoir? Le corps a ses maladies, la mer a ses tempêtes, le ciel a ses orages. Mais croyez bien que les dix-neuf vingtièmes de la nation seront fort indifférents à la forme du gouvernement, pourvu qu'il soit bon.

Ah! pourquoi dans notre pays, le plus avancé pourtant dans les voies de la liberté et du bien-être, ceux qui attendent des révolutions une vie meilleure sont-ils encore trop nombreux?

Pour qui cependant est demandé le droit au travail? On le conçoit pour les vrais travailleurs, car ils donneront toujours un résultat plus ou moins utile, un pro-

duit plus ou moins affecté à la consommation. Ils sont partie essentielle au contrat social, ils peuvent en remplir les clauses, et ils demandent à les remplir. Consommateurs matériels, ils peuvent contribuer à la production matérielle. A la plupart manquent deux choses : la matière à travailler et les instruments du travail. La société a intérêt à leur fournir les moyens de produire, si elle ne les repousse pas de la consommation. Le même intérêt impose à l'État le droit et le devoir de surveiller, de *diriger* l'activité humaine vers le but le plus utile. Il n'y a pas là exploitation, ni confiscation de la liberté, il y a direction; et c'est précisément cette direction qui manque toujours, et qu'on ne cesse de solliciter de tous les gouvernements. Qu'est-ce que gouverner, si ce n'est cela? Le pouvoir a constamment sous les yeux l'ensemble des choses; la tendance des esprits, leurs erreurs et leurs bons jugements; le produit et les débouchés assurés ou possibles; l'effet des inventions; le déficit ou le trop-plein, la perte des forces utiles qu'une séduction attire dans l'étroit champ clos d'une concurrence insensée, où elles se combattent, se brisent et s'annulent.

Respecter la liberté, mais la préserver des écarts, des abus et des égarements, telle est la mission d'un gouvernement. Dieu ne s'est pas réservé un autre rôle en laissant à l'homme son libre arbitre; il lui a tracé un espace où il s'agit, mais il lui a posé des bornes infranchissables.

Est-ce l'homme isolé, est-ce une association, qui, voués au travail, peuvent dépenser le temps à l'étude, à la recherche des meilleurs produits, des meilleurs marchés? Comment sauront-ils que dans un an, deux ans, leur industrie périra sous la rivalité de vingt concurrents, sous l'encombrement? Est-ce l'ouvrier, est-ce un million même d'ouvriers, que notre siècle de nouveautés jette tour à tour dans la misère, qui sau-

ront où porter leurs bras? Sans travail, sans capital, sans instruments, ils attendent une direction, ils attendent qu'un doigt se lève pour leur indiquer une voie nouvelle. A qui demanderont-ils cette voie, et les instruments, et le capital, si ce n'est à l'État, personnifié dans son gouvernement? Et la société a-t-elle intérêt à laisser dormir ces forces oisives que l'assistance publique doit alimenter?

Ce n'est plus à notre temps que s'appliquent ces mots de l'Évangile : *cherchez, et vous trouverez*. On ne trouve plus, parce que le vide n'est nulle part, toute place est occupée. Quel gouvernement répondrait néanmoins : Devenez ce que vous pourrez, vos malheurs me touchent, mais je n'ai pas mission d'y pourvoir, et je n'inscrirai pas dans mon budget le chapitre de la faim?

Que sont, toutefois, nos secours donnés à de grandes infortunes, à la propriété, à l'agriculture ravagées par la guerre, la grêle, l'inondation? Que sont les avances d'argent faites à diverses industries gênées, les primes d'exportation et d'importation? Les particuliers qui en profitent les reçoivent-ils en vertu d'un droit? Nullement, ils les reçoivent en vue de l'intérêt public. Ce sont ou des indemnités volontaires ou des moyens d'aider à la reprise des affaires.

Avec nos ressources actuelles, qu'on se figure l'impossibilité d'occuper tous ceux qui exigeraient le travail, qu'on se figure le droit au travail remplacé par le droit à l'assistance. Aux parties prenantes déjà énumérées, nous verrons se joindre légalement les industriels, les commerçants inoccupés, les propriétaires sans loyers, les rentiers sans revenus, et enfin, la masse des travailleurs sans ouvrage. La moitié de la population vivra sur le budget. Huit milliards annuels y suffiront à peine, et l'agriculture, qui seule les fournirait, ne produit pas même pour huit milliards. Que si elle les produisait et les donnait, nous verrions une moitié du

pays, c'est-à-dire dix-huit millions d'habitants, travaillant pour nourrir l'autre moitié, et mourant de faim elle-même?

Maintenant, que conseille donc le plus immédiatement l'intérêt public, sur lequel reposent le droit et le devoir d'assistance? Il conseille, avant tout, d'augmenter la masse des produits alimentaires, et, accessoirement, de terminer promptement les voies de communication. La petite propriété rurale nous donnera cette augmentation du produit agricole; dirigez de ce côté le capital et les instruments de travail, ainsi que de nouvelles familles à titre de propriétaires. L'idée d'association paraît entraver les décisions du Gouvernement, qu'il ne s'en préoccupe pas: ce n'est qu'une arme, et non un besoin pour les masses; le cri lancé contre la propriété, déjà si divisée, en est la preuve (1). Le non-propriétaire veut devenir propriétaire; aussitôt qu'il l'est, il renonce à l'association. Et nous affirmons positivement, pour l'agriculture, que personne n'est plus antipathique à l'association du travail et au partage des fruits que le petit propriétaire rural. Cela tient à un heureux esprit d'indépendance personnelle, autant qu'à la nature même du travail.

Nous qui, dans notre simplicité, pensions qu'une révolution faite au nom des travailleurs, devait l'être pour eux, nous nous étonnons que le Gouvernement de leur choix n'ait pas commencé par en appeler un grand nombre à la propriété. Il pouvait leur fournir capital et instruments; car personne ne contestera les chiffres suivants. Indépendamment du budget ordinaire,

(1) Quelques jours avant les élections de septembre, un concierge, plein de confiance dans la nomination de M. Cabet, disait naïvement: « Notre affaire va bien, mais, moi, je n'ai jamais eu de bonheur; vous verrez qu'au sort je tomberai sur une vieille baraque du faubourg Marceau, où il y aura encore des réparations à faire. »

la nation et les simples particuliers ont donné, tant en budget extraordinaire qu'en contributions indirectes, sous toutes les formes, au moins la somme de *deux milliards*, et cela dans l'espace de quatre mois. Ces fonds bien employés, 800,000 familles représentant de trois à quatre millions de personnes, y trouvaient le capital et les instrumens, à 2,500 francs par famille et pour deux années. Elles devraient être propriétaires en France, en Algérie, partout où la terre attend des bras. L'État aurait accordé la plus grande latitude pour le remboursement du capital; quant aux intérêts, ils se compensaient largement par l'*intérêt général*. Que si un milliard devait suivre une autre direction, il en restait encore un pour constituer la propriété rurale à 400,000 familles. Le sort de celles qui préfèrent l'industrie devenait plus facile à assurer. Mais on ne songeait guère à faire si promptement le bonheur des ouvriers. La politique élevait ses pensées bien plus haut.

Pour qui encore est demandé le droit au travail, ou à l'assistance? On se tromperait gravement, si on croyait avoir tout fait quand on aura résolu la question à l'égard des infirmes, des vieillards, quand le travail bien organisé aura ouvert à la population laborieuse les sources de l'aisance. La classe ouvrière, toujours mise en avant, semble seule malheureuse; mais derrière elle d'autres souffrances se voilent dans la honte. Il nous reste encore une tâche bien importante et la plus difficile, peut-être, à accomplir. Nous allons mettre le doigt sur un vice profond de notre éducation générale. Il a enfanté des malheurs trop vrais et des souffrances trop grandes, pour que nous ne cherchions pas à les adoucir dans le présent et à les prévenir dans l'avenir. Que si nous ne pouvons y remédier à cette heure, au moins montrons l'écueil à nos enfants, pour que la

génération suivante n'aille pas s'y briser à son tour.

Comment s'exercera ou le droit au travail, ou le devoir d'assistance, pour quiconque ne trouve pas de moyens d'existence dans les labeurs de la pensée, de la science, des lettres, dans les arts, dans les professions libérales, et dans celles qui s'y rattachent de près ou de loin? Nous avons bien un million de personnes dans cette position. Les traitements devront se classer d'après l'importance, le mérite ou l'influence de chacun; en supposant ce traitement moyen de 1,500 francs par personne, le budget serait augmenté d'un milliard cinq cent millions. Un nouveau Ministère, à vastes ramifications et annexes, recevrait ce nombreux personnel. Le titre de fonctionnaire public dissimulerait parfaitement l'aumône de l'État. Si le Ministère du progrès devait sa conception à pareille pensée, on ne peut en contester l'à-propos. Mais une façon de vivre aussi facile offrira un appât trop séduisant pour qu'avant peu les 1,500 millions ne s'élèvent pas à trois milliards. On exigera des titres, sans doute. Eh! mon Dieu, celui qui n'aura pas une pensée en empruntera à qui en a pour deux (1).

(1) Nous avons toujours douté que ce fussent bien des ouvriers qui demandaient la création d'un Ministère du progrès. Quel avantage en espéraient-ils, puisqu'il n'était pas pour eux, mais pour le trop-plein des professions dites *libérales*? Les ouvriers ne savent pas la distance qu'établit ce mot *libéral* entre eux et les personnes de science, de parole et d'écriture. Avec le temps, il deviendra chez nous un non-sens; mais s'il a été conservé, c'est qu'il exprime une chose vraie, c'est qu'il crée une classe dans la nation.

C'est un souvenir de l'époque lointaine où le travail manuel était une flétrissure, et où les enfants des hommes libres n'avaient pas d'autre nom que celui de LIBRES (*liberi*). On ne disait pas alors: Un père aime ses enfants; on disait: Un père

D'où vient ce mal qui semble désormais un javelot planté au flanc de tout gouvernement, quel qu'il soit? Il subsistera, il grandira, tant que la société ne mettra pas en honneur la vie professionnelle utile, les arts essentiels, au premier rang desquels se place l'agriculture. Là, faites descendre les primes et la considération. Voit-on jamais la croix d'honneur, qui transforme des enfants en héros, décorer le soc de la charrue et le simple hoyau, ces pères nourriciers de la patrie, tandis qu'elle distingue tant de gens étonnés de l'avoir reçue?

Remontons à l'origine. Les longues guerres de la Révolution et de l'Empire appelèrent à la fortune et à la gloire deux générations; l'ambition avait un aliment certain et une prompte satisfaction : le canon faisait dans les rangs de profondes trouées, aussitôt remplies. Les bienfaits de la paix suffirent à la génération suivante, jusqu'au moment où la population parut s'en fatiguer, en même temps qu'elle parut trop nombreuse. Divers incidents politiques vinrent aiguïser l'impatience du changement. Mais, en réalité, ce qui était trop nombreux, c'était le personnel formant ces diverses classes dont nous venons de parler, et que nous confondrons toutes dans l'épithète *libérales*. Aussi *libéraux*, *libéralisme* étaient-ils les mots par lesquels on désignait l'opposition au gouvernement. Ses coups étaient dirigés contre la noblesse et le clergé, qui avaient toute l'influence et la direction des affaires. Mais, en fait, le peuple, comme on dit, ni la classe ouvrière, n'étaient compris dans le débat; et ce qui le prouve, c'est qu'ils perdirent matériellement plus qu'ils ne gagnèrent à la révolution dynastique de 1830.

Il aime ses livres (*liberos*). L'éducation et l'instruction étaient le privilège de cette qualité; voilà pourquoi on les appelait *arts libéraux*, arts qui ne convenaient qu'aux hommes libres. Elles donnaient accès aux dignités, aux fonctions publiques, au Gouvernement. De là viennent nos *professions libérales*.

Alors on commença à reconnaître les vices de l'éducation générale. Le plus grand nombre pouvait, il est vrai, prétendre à l'instruction; mais cette instruction était sans but utile et pratique. Il semblait que les nations antiques ne se composaient que de Démosthènes et de Cicérons; il semblait que la France n'avait besoin que d'orateurs et d'écrivains. On enseignait parfaitement les langues mortes, pas du tout les langues vivantes; on enseignait bien l'art de parler et d'écrire, et assez mal l'art de penser. Un jeune homme passait dix ans à étudier les belles lettres; des sciences il ignorait les premiers mots. A vingt ans, pauvre souvent, pouvait-il tourner les yeux vers l'industrie, vers un métier, ces professions *illibérales*? Avocat, médecin, écrivain, vain titre qui n'assurait pas l'existence, il aspirait aux emplois salariés. Le cens électoral était un obstacle, il supposait une certaine fortune, et, pour atteindre au pouvoir, il fallait entrer à la Chambre, monter à la tribune nationale. En temps de paix la parole est l'épée de l'ambition. L'intelligence revendiquait les droits politiques. En vain, pour calmer l'impatience, accordait-on à quelques gens de lettres et secours et pensions, ils s'en montraient plus humiliés que reconnaissants. Mirabeau avait donné l'exemple; Benjamin Constant et bien d'autres touchaient une pension sur la cassette de Charles X, et leur opposition était toujours ardente. La presse donnait et renom et bénéfices à qui savait écrire; le gouvernement la supprima. La garde nationale fut vivement froissée, les ouvriers furent entraînés dans le mouvement, et de ces causes sortit la révolution de 1830.

Le libéralisme triomphe; mais ce n'est point par de sages institutions pour la classe ouvrière qu'il se manifeste; il se manifeste surtout par un phénomène affligeant pour la morale, par la mise en pratique d'une des causes qui avaient fait la révolution, la *curée des*

places. Les classes libérales se partagent le pouvoir et en occupent toutes les avenues et les dépendances. Ceux qui d'abord ne peuvent être satisfaits reprennent le langage de l'opposition, attendant qu'on achète leur silence, et ils le vendent chèrement. Cependant le cens électoral est abaissé, l'élément bourgeois acquiert une certaine prédominance par l'exercice des droits de suffrage. La corruption fait monter la démoralisation jusqu'aux plus hauts degrés de l'échelle politique. Une singulière doctrine est prêchée. Enrichissez-vous, dit un Ministre, et le budget, ce revenu toujours prêt, toujours facile à obtenir, est doublé. L'instruction publique persiste dans ses errements; elle crée une nouvelle génération d'hommes de lettres, elle multiplie la classe libérale, à qui, pour encouragement, on montre la tribune, le ministère, les places et les faveurs du gouvernement. Obsédé, vaincu par le flot toujours croissant des solliciteurs, le pouvoir en est réduit à prendre des mesures pour arrêter l'invasion. Dès lors sa perte est jurée.

A l'autre extrémité, un phénomène plus triste encore se produit pour la classe ouvrière. L'industrie entre dans cette voie fatale où l'Angleterre guide les nations. Bientôt elle s'épuise dans les excès d'une production ruineuse. La machine et la vapeur viennent se poser en ennemis de l'ouvrier, le chassent de l'atelier, apportent le progrès et la misère. La concurrence descend jusqu'au plus infime degré du travail. D'individu à individu et partout s'établit pour le morceau de pain un combat acharné dans lequel le salaire disparaît. Les hommes en sont réduits à envahir les professions des femmes; ils les remplacent dans les magasins, dans la domesticité et autres humbles positions. Et les femmes, que deviennent-elles? Elles périssent ou se prostituent.

Cependant, le Gouvernement se repose sur la liberté

du travail et n'intervient pas. Il *laisse faire*, il *laisse passer*. Le numéraire se porte aux actions des mines, des chemins de fer, s'agite dans l'agiotage et le faux crédit, et par son absence achève de ruiner le commerce et l'industrie; il fuit l'agriculture. Il paraît si abondant que les habiles financiers prennent à Villèle son idée, tant honnie vingt ans plus tôt par le libéralisme, et se font une réputation en insistant sur la conversion des rentes. L'intérêt diminue de près de moitié. Cette fièvre rappelle la régence du duc d'Orléans et le système de Law. Elle finit comme à cette époque de saturnales financières.

La misère de l'ouvrier est arrivée à son dernier période; le son de ces écus roulant du comptoir des banquiers au parquet de la Bourse, le bruit des centaines de millions, des milliards, dont on parle pour toute entreprise comme de la chose la plus simple du monde, lui donnent le vertige. Il croit à la réalité de ces richesses mensongères, au sein desquelles on l'oublie, richesses de crédit et de papier qu'un souffle de révolution emporte comme le vent d'automne disperse les feuilles desséchées. Le jardinier ne se trompe pas à la luxurieuse verdure de ses arbres; il n'appelle pas richesse le feuillage, mais bien les fruits qu'il cueille.

Dans sa colère, le pauvre jure haine aux riches; il l'étend aux bourgeois, aux propriétaires, aux commerçants et aux boutiquiers, victimes comme lui. Son oreille accueille avidement les projets de réforme sociale, de révolution. Les penseurs déshérités des classes libérales s'unissent aux travailleurs et les dirigent.

Ceux-ci ne demandent d'abord qu'un travail dont ils puissent vivre honnêtement; ceux-là veulent le pouvoir ou des places qu'ils peuvent remplir aussi bien et mieux que ceux qui les remplissent. Ensuite on apprend au pauvre à maudire une société au banquet de laquelle il n'assiste qu'en spectateur affamé. La Révolution de

février éclate, nous en savons les suites. Le suffrage universel et la bataille n'ont pas donné la victoire à la minorité souffrante, parce qu'il s'agissait, non plus de réviser à l'amiable les clauses du contrat social, mais d'un bouleversement général impossible aujourd'hui.

Nous sommes encore en présence des mêmes exigences, devenues plus poignantes. Les uns veulent des places, les autres du travail, avec garantie légale et hypothèque sur le budget. Des deux parts on invoque le *droit au travail*, et au moins le *droit à l'assistance*; la Constitution les repousse, et reconnaît pour l'État le *devoir de l'assistance*.